

76

# LE TESTAMENT D'ÉLISÉE

TEXTE MASSORÉTIQUE ET SEPTANTE  
EN 2 ROIS 13.10-14.16

par

Matthieu RICHELLE



**J. GABALDA et C<sup>e</sup>, Éditeurs**

69, rue du Petit Pendé

80230 PENDÉ

—  
2010

LE TESTAMENT D'ELISEE  
TEXTE MASSORETIQUE ET SEPTANTE  
EN 2 ROIS 13.10-14.16

par

Matthieu RICHELLE

*à Sarah*

## Sigles et abréviations

---

AB	Anchor Bible
ABD	<i>Anchor Bible Dictionary</i>
ACS.OT	Ancient Commentary on Scripture, Old Testament
ADPV	Abhandlungen des deutschen Palästina-Vereins
AfO	<i>Archiv für Orientforschung</i>
AJ	<i>Antiquités Juives</i>
AOAT	Alter Orient und Altes Testament
ATANT	Abhandlungen zur Theologie des Alten und Neuen Testament
ATD	Das Alte Testament Deutsch
BA	La Bible d'Alexandrie
BDB	BROWN, DRIVER et BRIGGS 1966
BETL	Bibliotheca ephemeridum theologicarum lovaniensium
BFC	Bible en Français courant
BIOSCS	<i>Bulletin of the International Organization for Septuagint and Cognate Studies</i>
BJ	Bible de Jérusalem
BN	<i>Biblische Notizen</i>
BS	Bible du Semeur
BWANT	Beiträge zur Wissenschaft vom Alten und Neuen Testament
BZAW	Beihefte zur Zeitschrift für die Alttestamentliche Wissenschaft
CBQMS	Catholic Biblical Quarterly Monograph Series
CCSL	Corpus Christianorum, Series Latina
CahRB	Cahiers de la Revue Biblique
DCH	<i>Dictionary of Classical Hebrew</i> (CLINES [éd.] 1996-)
Dtr	(un ou le rédacteur) Deutéronomiste
dtr	deutéronomiste (adjectif)
EB	Études bibliques
EBR	<i>Encyclopedia of the Bible and Its Reception</i> (KLAUCK <i>et al.</i> 2009-)
FAT	Forschungen zum Alten Testament
GKC	GESENIUS, KAUTSCH et COWLEY 1910
HALOT	<i>The Hebrew and Aramaic Lexicon of the Old Testament</i> (KOEHLER et BAUMGARTNER 1996-2000)

HTR	<i>Harvard Theological Review</i>
HAT	Handbuch zum Alten Testament
HSS	Harvard Semitic Studies
IBHS	<i>Introduction to Biblical Hebrew Syntax</i> (WALTKE et O'CONNOR 1990)
ICC	International Critical Commentary
IEJ	<i>Israel Exploration Journal</i>
JBL	<i>Journal of Biblical Literature</i>
JHS	<i>Journal of Hebrew Scriptures</i>
JM	JOÜON et MURAOKA 2006
JPOS	<i>Journal of the Palestine Oriental Society</i>
JSTOT	<i>Journal for the Study of the Old Testament</i>
JSTOTSup	Journal for the Study of the Old Testament Supplement Series
KAI	<i>Kanaanäische und Aramäische Inschriften</i> (DONNER et RÖLLIG 1973)
KHC	Kurzer Hand-Commentar zum Alten Testament
KKHSAT	Kurzgefasster Kommentar zu den heiligen Schriften Alten und Neuen Testaments
LAPO	Littératures anciennes du Proche-Orient
LXX	Septante
LXX <sup>A</sup>	Codex <i>Alexandrinus</i>
LXX <sup>B</sup>	Codex <i>Vaticanus</i>
LXX <sup>L</sup>	Texte antiochien (parfois appelé recension lucianique) de la Septante
NBS	Nouvelle Bible Segond
NIV	New International Version
NLT	New Living Translation
OBO	Orbis biblicus et orientalis
OLA	Orientalia lovaniensia analecta
OTL	Old Testament Library
PI	Traduction de la Bible dans la collection de la Pléiade
PBA	Proceedings of the British Academy
RB	<i>Revue biblique</i>
RSO	<i>Rivista degli studi orientali</i>
SB	Sources bibliques
SBTS	Sources for Biblical and Theological Study
SCS	Septuagint and Cognate Studies (Society of Biblical Literature)

<i>SemClas</i>	<i>Semitica et Classica</i>
STDJ	Studies on the Texts of the Desert of Judah
TECC	Textos y Estudios « Cardenal Cisneros » de la Biblia
	Políglota Matritense
TM	Texte massorétique
TOB	Traduction Œcuménique de la Bible
<i>Trans</i>	<i>Transeuphratène</i>
VL	<i>Vetus Latina</i>
VT	<i>Vetus Testamentum</i>
VTSup	Vetus Testamentum Supplement
WBC	Word Biblical Commentary
WMANT	Wissenschaftliche Monographien zum Alten und Neuen Testament
WSS	<i>Corpus of West Semitic Stamp Seals</i> (AVIGAD et SASS 1997)
ZAW	<i>Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft</i>

## REMERCIEMENTS

Cet ouvrage est une version considérablement revue d'un mémoire rédigé lors d'un séjour à l'École Biblique et Archéologique Française de Jérusalem durant l'année universitaire 2008-2009, rendu possible grâce à une bourse octroyée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. J'exprime ici toute ma reconnaissance à cette prestigieuse institution pour l'occasion qui m'a été donnée d'étudier dans les meilleures conditions à Jérusalem. Je suis aussi très redevable au Professeur Francolino Gonçalves pour avoir dirigé mon travail, pour ses encouragements, ses conseils et remarques judicieuses et d'une grande rigueur, ainsi que pour avoir accueilli mon texte dans la collection des Cahiers de la Revue Biblique. Ma reconnaissance va également au Professeur Christophe Rico, qui m'a apporté une aide précieuse dans la rédaction d'un article pour la *Revue Biblique* à partir d'un point précis abordé par ce mémoire, ce qui a permis, réciproquement, d'améliorer ce dernier. Les remarques émises par le Père Adrian Schenker suite à une relecture d'une version de cet article m'ont également été très utiles.

De manière générale, je suis reconnaissant à l'École Biblique pour l'accueil bienveillant qui m'y a été fait par l'ensemble des enseignants (Jean-Michel de Tarragon, Jean-Baptiste Humbert et bien d'autres) et par d'autres responsables. Je remercie également Julio Trebolle Barrera, que j'y ai rencontré et qui m'a aimablement communiqué les notes de l'un de ses exposés dans un colloque de la Society of Biblical Literature.

Cette étude s'inscrit par ailleurs dans le cadre d'une recherche doctorale menée sous la direction du Professeur André Lemaire, que je tiens à remercier ici pour son soutien indéfectible à chaque étape de mon parcours. Merci également à mon père, Jean-Luc Richelle, ainsi qu'à mon ami Michel Pétrossian, lui-même « septantiste », pour bien avoir voulu relire le manuscrit et avoir ainsi permis de l'améliorer, toutes les erreurs restantes n'étant que de mon fait. Enfin, *last but not least*, je remercie ma merveilleuse épouse, Sarah, non seulement pour avoir relu mon texte, mais encore et surtout pour son soutien de chaque jour.

## Introduction

---

La critique textuelle des livres des Rois se trouve aujourd'hui dans une situation paradoxale. Un large courant de la recherche admet l'existence de deux éditions hébraïques de ces livres, à l'instar du cas bien connu du livre de Jérémie : l'ancêtre du texte massorétique et la *Vorlage* de la Septante<sup>1</sup>. Dès lors, un débat est engagé pour déterminer quelle forme est la plus ancienne. La réponse passe par une comparaison minutieuse des traditions textuelles sur des sections choisies ; parmi les passages ayant fait l'objet d'études ces dernières années, on peut signaler par exemple 1 Rois 2-14<sup>2</sup>, 1 Rois 17-18<sup>3</sup>, 1 Rois 20<sup>4</sup>, 2 Rois 10.18-28<sup>5</sup>, 2 Rois 21.2-9<sup>6</sup>, 2 Rois 22-23<sup>7</sup>. Dans un ouvrage récent<sup>8</sup>, Adrian Schenker effectuait une synthèse à partir d'une série de « sondages » à travers 1-2 Rois pour démontrer que le modèle hébraïque de l'ancienne Septante<sup>9</sup> y représente la plus ancienne édition. D'autres spécialistes récusent cette conclusion à partir de contre-analyses<sup>10</sup>, pointent les libertés prises par les traducteurs ainsi que des stratégies idéologiques sous-jacentes à certaines divergences présentes dans le texte grec ou sa *Vorlage*<sup>11</sup>.

---

<sup>1</sup> Pour une histoire de la recherche sur la Septante des Règles et en particulier le débat sur l'existence et le rapport entre deux éditions distinctes des Rois, voir HUGO 2006a et 2006b. En ce qui concerne les livres de Samuel, on peut consulter le collectif HUGO et SCHENKER (éd.) 2010 et notamment l'histoire de la recherche récente retracée par HUGO (2010a).

<sup>2</sup> TREBOLLE BARRERA 1980 (sur 2 Rois 2-12); SCHENKER 2000 (jusqu'au chapitre 14 inclus) ; VAN KEULEN 2005.

<sup>3</sup> TREBOLLE BARRERA 2003 (sur les versets 26-29, 36-37) ; HUGO 2006a sur l'ensemble des deux chapitres (cf. notre compte-rendu, RICHELLE 2009).

<sup>4</sup> SCHENKER 2003 ; 2004b.

<sup>5</sup> SCHENKER 2005.

<sup>6</sup> SCHENKER 2010a.

<sup>7</sup> PIETSCH 2007.

<sup>8</sup> SCHENKER 2004a.

<sup>9</sup> Par « ancienne Septante », on entend la plus ancienne forme qu'a revêtu la traduction grecque et que l'on tente d'établir à partir des témoins dont nous disposons.

<sup>10</sup> Ainsi PIETSCH 2007 au sujet du récit de la réforme de Josias (2 R 22-23).

<sup>11</sup> Par exemple, VAN KEULEN (2005, p. 300-301) conclut de sa comparaison entre 1 Rois 2-11 TM et 3 Règles 2-11 LXX que la Septante offre généralement dans cette section un état secondaire du texte qui rehausse l'image de Salomon et

## Le testament d'Élisée

Au final, aucun consensus ne s'est encore dégagé et l'on rencontre de bons avocats de deux positions totalement opposées : pour les uns, le texte massorétique<sup>12</sup> représente globalement le texte le plus ancien, la Septante ou sa *Vorlage* comprenant quantité de modifications ; selon les autres, le texte grec permet de restituer un texte antérieur ayant échappé aux altérations rédactionnelles intervenues par exemple au second siècle av. J.-C.<sup>13</sup> et reflétées par le TM. Dans ces conditions, il convient sans doute de poursuivre le travail de comparaison détaillée de péricopes afin d'éclaircir la situation<sup>14</sup>.

C'est dans ce cadre, et sans partir d'une position d'ensemble préalable sur la généalogie des témoins, que le présent ouvrage voudrait se pencher sur une section assez peu étudiée<sup>15</sup> et pourtant particulièrement intéressante du second livre des Rois : celle qui concerne, selon le texte massorétique, Joas d'Israël (2 R 13.10-14.16 TM). Cet ensemble s'avère prometteur, non seulement parce que certains de ses versets se trouvent à des places différentes dans les textes hébreu et grec (*e. g.* 13.23 TM = 13.8 LXX<sup>1</sup>) ou encore parce qu'on y rencontre un verset propre au texte antiochien (13.22 LXX<sup>1</sup>), mais aussi parce qu'une péricope entière (2 R 13.14-21 TM) figure trois chapitres avant dans la *Vetus Latina* (entre 10.30 et 10.31).

De fait, pour ce passage, sans négliger les variantes importantes apparaissant par exemple dans la Peshitta et la Vulgate, les traditions manuscrites les plus pertinentes sont le texte massorétique, le texte antiochien de la Septante et la *Vetus Latina* quand nous en disposons<sup>16</sup>. En 4 Règnes, c'est le texte antiochien (aussi appelé recension lucianique,

---

cherche à offrir un ordre plus logique dans la narration. Voir aussi, récemment, TURKANIK 2008 (avec des problèmes méthodologiques, cf. pour un compte-rendu HUGO 2010b).

<sup>12</sup> Bien entendu, il s'agit en toute rigueur d'un texte proto-massorétique, mais pour ne pas alourdir le propos nous parlerons généralement de « texte massorétique » comme cela se fait couramment en critique textuelle.

<sup>13</sup> SCHENKER (2004a) situe les additions du TM aux livres des Règnes entre 250 et 130 av. J.-C., avec une préférence pour l'époque hasmonéenne.

<sup>14</sup> Comme le souligne à juste titre HUGO 2008, p. 111-112.

<sup>15</sup> On peut citer TREBOLLE BARRERA 1983 ; 1995 ; SCHENKER 2004a. On trouve quelques remarques isolées sur ce passage chez FERNÁNDEZ MARCOS 1994 (p. 69-70, 76-77).

<sup>16</sup> C'est-à-dire en 2 Rois 13.14-21.

## Introduction

LXX<sup>L</sup>)<sup>17</sup> qui semble représenter en général l'état textuel de la Septante le plus ancien que nous puissions atteindre (le plus proche de l'ancienne Septante). Cependant, ce texte ayant subi des révisions, voire des recensions<sup>18</sup>, il reste nécessaire de tenir compte du reste de la tradition grecque et au premier chef du manuscrit *Vaticanus*<sup>19</sup> (LXX<sup>B</sup>). Comme le relève Hugo, « ces deux témoins privilégiés [LXX<sup>B</sup> et LXX<sup>L</sup>] ne représentent donc pas purement et simplement “la” LXX ancienne des Règnes, mais le plus sûr accès à la strate la plus ancienne qu'il nous soit possible d'atteindre »<sup>20</sup>. Quant à la *Vetus Latina*<sup>21</sup>, sa valeur pour la critique textuelle des livres des Rois est de plus en plus reconnue<sup>22</sup>. Lorsqu'elle s'accorde avec la LXX<sup>L</sup>, elle est susceptible de représenter la plus ancienne Septante. Bien plus, comme la recension lucianique a fait l'objet ici et là d'harmonisations à partir du texte proto-massorétique, « dans certains cas, [la *Vetus Latina*] permettra même de reconstituer la version la plus ancienne de la Bible grecque disparue des témoins dont nous disposons »<sup>23</sup>. Néanmoins, une grande prudence est requise en raison de la possibilité de développements internes à la tradition de copie latine<sup>24</sup>, de sorte qu'aucune conclusion ne sera tirée de la seule valeur générale supposée d'une tradition textuelle.

---

<sup>17</sup> Éditée par FERNÁNDEZ MARCOS et BUSTO SAIZ 1992. Pour un plaidoyer récent en faveur de l'ancienneté du texte antiochien, considéré comme proche de l'ancienne Septante, voir KREUZER 2009.

<sup>18</sup> Cf. BROCK 1996 ; FERNANDEZ MARCOS 1987. Notons que sans écarter la présence de corrections et corruptions locales, KREUZER (2009) défend l'idée que le texte antiochien est plus ancien que la recension *kaige* et remonte au moins au 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. ; qu'entre l'ancienne Septante et le texte antiochien (ou proto-lucianique), seule une légère révision a pu avoir lieu ; qu'une recension aux alentours de 300 ap. J.-C. (« recension de Lucien »), enfin, est possible mais doit être « démontrée, pas seulement postulée » (p. 50).

<sup>19</sup> Nous utilisons l'édition d'A. E. BROOKE, N. McLEAN et H. St J. THACKERAY (1930).

<sup>20</sup> HUGO 2006a, p. 38-39.

<sup>21</sup> SABATIER 1743. Le texte de 2 Rois 13.14-21 est fourni par le *Palimpsestus Vindobonensis*, édité par FISCHER (1983).

<sup>22</sup> Cf. par exemple TREBOLLE BARRERA 2003 ; SCHENKER 2010a, spéc. p. 14-16.

<sup>23</sup> HUGO 2006b, p. 139-140 ; cf. aussi TREBOLLE BARRERA 2003.

<sup>24</sup> Comme l'a souligné FERNÁNDEZ MARCOS, qui aboutit à une évaluation mitigée de l'apport de la *Vetus Latina* car il estime qu'un examen détaillé diminue nettement le nombre de variantes remontant en dernière analyse à un texte hébreu différent du TM (1994, p. 84-87).

## Le testament d'Élisée

L'étude de cette section s'ouvrira par une analyse détaillée du récit de la visite royale auprès d'Élisée (2 R 13.14-20a) et se poursuivra par celle d'un bref récit de résurrection (13.20-21). Nous passerons alors à une série de notices historiographiques évoquant la reconquête de territoires par le royaume d'Israël après la domination araméenne de la fin du 9<sup>e</sup> s. av. J.-C. (13.22-25). Le début de la section dédiée au règne d'Amasias sera laissé de côté car il ne concerne pas directement le règne de Joas ; du reste, il apparaîtra comme résultat corollaire à notre travail que ces versets étaient sans doute primitivement extérieurs à la section sur ce dernier roi. Plus précisément, nous verrons que ce sont les versets qui suivent (2 R 14.8-16) qui ont dû être déplacés depuis le chapitre 13 vers le suivant, créant ainsi un chevauchement entre les sections dévolues aux règnes de Joas et d'Amasias. En revanche, les versets 14.8-14, relatant une guerre entre Juda et Israël sous ces dirigeants, devront être examinés. Ayant ainsi passé en revue chaque sous-partie pertinente de la section, nous nous pencherons sur son cadre extérieur, constitué des formules d'introduction et de conclusion de règne. Il faudra alors s'attacher en particulier à expliquer la présence de *deux* formules de conclusion dans le TM comme dans la LXX<sup>1</sup>.

Au plan méthodologique, puisque les divergences entre témoins textuels relèvent parfois de remaniements délibérés, nous intégrerons à la critique textuelle des arguments de critiques littéraire et rédactionnelle. De même, l'analyse narrative sera sollicitée<sup>25</sup> en tant qu'elle peut aider, le cas échéant, à déceler des intentions ayant présidé à un réseau de modifications textuelles dispersées dans un texte et dont la parenté apparaît à leur effet conjoint sur la logique du récit<sup>26</sup>.

Enfin, le présent ouvrage se limite à la partie de l'histoire du texte qui peut être reconstituée avec quelque probabilité au moyen de la critique textuelle. La poursuite, en amont, de la recherche sur l'élaboration du texte relève de la critique rédactionnelle « pure », sans témoin manuscrit des interventions littéraires. Cependant, certains de nos résultats ont une incidence sur le texte qu'il convient de prendre comme base pour les raisonnements de critique rédactionnelle. Aussi indiquerons-nous en annexe plusieurs conséquences possibles, sous ce rapport, de notre étude.

---

<sup>25</sup> Cf. déjà un exemple d'utilisation de l'analyse narrative en critique textuelle chez SCHENKER 1996.

<sup>26</sup> L'intégration de ces méthodes à la critique textuelle est illustrée par exemple dans HUGO 2006a.

# Chapitre 1

## La visite du roi chez Élisée

### 2 Rois 13.14-20

---

La première section à considérer, bien qu'isolée du reste du cycle d'Élisée, décrit un épisode à part entière de la vie de cet homme. Il est alors souffrant et le roi lui rend visite. L'essentiel de la scène se compose d'une série d'ordres intimes par Élisée et exécutés par le dirigeant du pays ; elle est ponctuée d'annonces de l'homme de Dieu concernant des victoires futures. Dans notre étude de ce passage, nous nous inspirons en bonne partie de la méthodologie définie par P. Hugo pour la comparaison des textes hébreu et grec dans un *récit*<sup>27</sup> :

- (1) *Établissement de la plus ancienne Septante* (il s'agit de LXX<sup>B</sup> ou LXX<sup>L</sup> selon les sections des livres des Rois).
- (2) *Lecture synoptique du TM et de la LXX*, pour mettre en évidence les différences : « plus » et « moins », variations dans la disposition (ordre des segments de texte : chapitres, phrases, mots), variantes.
- (3) *Comparaison de type textuel : corruptions éventuelles et traduction* (afin de déterminer si les différences proviennent d'une *Vorlage* distincte du TM ou d'erreurs locales).
- (4) *Comparaison narrative des formes littéraires distinctes* (afin de dégager leurs logiques et cohérences propres et respectives).
- (5) *Appréciation de l'évolution littéraire et chronologie des formes textuelles* : il s'agit d'inférer de (4) les intentions qui ont présidé aux différences intentionnelles, pour déterminer quel est le texte le plus ancien, modifié par l'autre – sans exclure la possibilité de deux évolutions parallèles et indépendantes<sup>28</sup>.

---

<sup>27</sup> HUGO 2006a, p. 120-125. Cf. déjà la méthodologie en trois étapes proposée par TREBOLLE BARRERA (2000, p. 490) pour s'approcher le plus possible de l'*Urtext* : (1) recherche de la plus ancienne Septante en essayant d'y remonter à partir des diverses traditions manuscrites grecques dont nous disposons, (2) recherche de la *Vorlage* hébraïque de l'ancienne Septante, et (3) comparaison des deux textes hébreux : proto-TM et *Vorlage* de la LXX.

<sup>28</sup> Hugo ajoute une sixième étape :

(6) *Synthèse sur l'histoire du texte, caractéristiques de l'édition révisée* : il est possible qu'une forme de texte se montre régulièrement la plus ancienne (auquel cas on peut tenter

## Le testament d'Élisée

Il ne s'agit pas toujours d'étapes séparées : ainsi, (3) consiste en une vérification qui peut être menée à différents moments de la recherche. En outre, l'étape (1) est déjà franchie ici, puisque c'est le texte antiochien qui est considéré comme celui qui reflète la plus ancienne Septante en 2 Rois 13-14, ce qui ne nous empêchera pas, bien entendu, de considérer les autres témoins lorsque cela sera utile.

Ainsi, nous commencerons par mettre en évidence les plus importantes des divergences entre traditions manuscrites en 2 Rois 13.14-20a. Il sera parfois possible de déterminer dès cette étape si certaines variantes résultent d'accidents de transmission ; pour d'autres différences textuelles, une enquête plus longue sera nécessaire et la réponse n'interviendra que plus loin dans notre étude. Ensuite, nous analyserons successivement le texte massorétique et celui de la Septante, chacun pour lui-même, dans sa structure et sa logique narrative propre. La question de l'évolution textuelle sera enfin posée : la *Vorlage* de la Septante est-elle une révision d'un ancêtre du texte massorétique, ou est-ce l'inverse ? Ou encore, s'agit-il de deux traditions ayant suivi des évolutions parallèles à partir d'une souche commune ? La réponse à ces questions nécessitera une étude sur l'origine des variantes.

### 1. Les principales formes textuelles et leurs variantes

Pour faciliter la comparaison des principales formes textuelles, nous fournissons deux tableaux synoptiques. Le premier met en regard les textes hébreu, grec et latin.

---

de dégager les caractéristiques du texte révisé), ou au contraire qu'aucune ne s'impose.

Il s'agit là d'une recherche opérant sur des portions suffisamment larges de texte pour tenter de formuler des conclusions globales quant à l'histoire du texte. Notre propos n'est pas d'aller aussi loin, même si notre étude pourra éventuellement apporter une petite contribution au débat.

La visite du roi chez Élisée

TM	LXX <sup>L</sup>	VL <sup>29</sup>
וַאֲלִישָׁע חָלָה <sup>14</sup>	<sup>13</sup> καὶ Ελισσαίη ἠρρώστησε	<sup>14</sup> Et helisseus infirmatus est
אֶת־חֲלָיוֹ	τὴν ἀρρωστίαν αὐτοῦ	infirmatē suam
אֲשֶׁר יָמוּת בּוֹ	δι' ἣν καὶ ἀπέθανεν	qua mortus est
וַיֵּרֶד אֵלָיו יוֹאָשׁ	καὶ κατέβη Ἰωᾶς	et descendit at eum
מֶלֶךְ־יִשְׂרָאֵל	βασιλεὺς Ἰσραηλ	rex israel
וַיִּבֶדַע עַל־פָּנָיו	πρὸς αὐτὸν καὶ ἔκλαυσεν	et ploravit
וַיֹּאמֶר אָבִי   אָבִי	ἐπὶ προσώπον αὐτοῦ	super faciem eius
רֶכֶב יִשְׂרָאֵל	καὶ εἶπεν πάτερ πάτερ	dicens pater pater
וּפָרָשָׁיו:	ἄρμα Ἰσραηλ	rector israel
וַיֹּאמֶר לוֹ אֲלִישָׁע <sup>15</sup>	καὶ εἶπεν αὐτῷ Ελισσαίη	et dixit at eū
קַח קֶשֶׁת וְחֲצָיִם	λαβὲ τόξον καὶ βολίδας	helisseus accipe arcū et
וַיִּקַּח אֵלָיו	καὶ ἔλαβεν Ἰωᾶς πρὸς	sagittas accepit
קֶשֶׁת וְחֲצָיִם:	ἐαυτὸν τόξον καὶ βέλη	arcū et sagittas
וַיֹּאמֶר לְמֶלֶךְ <sup>16</sup>	<sup>15</sup> καὶ εἶπεν Ελισσαίη τῷ	<sup>16</sup> Et dixit at ieu regem
יִשְׂרָאֵל הֲרֶכֶב	βασιλεῖ Ἰσραηλ ἐπιβίβασον	israel inpone manum
יָדְךָ עַל־הַקֶּשֶׁת	τὴν χειρά σου ἐπὶ τὸ τόξον	tuam super arcum
וַיִּרְכֹּב יָדָךְ	καὶ ἐπεβίβασεν ὁ βασιλεὺς	et inposuit manum
וַיִּשֶׂם אֲלִישָׁע	τὴν χεῖρα αὐτοῦ ἐπὶ τὸ	suam ieu
יָדָיו עַל־יָדָי	τόξον καὶ ἐπέθηκεν	et superinposuit manus
הַמֶּלֶךְ:	Ελισσαίη τὰς χεῖρας αὐτοῦ	suas helisseus super
	ἐπὶ τὰς χεῖρας τοῦ	manus ieu regis
	βασιλέως	

<sup>29</sup> Nous conservons dans le texte latin les abréviations du manuscrit édité par FISCHER (1983) ainsi que ses particularités (*at* pour *ad*, etc.). La numérotation des versets en latin est reprise de celle du TM ; en revanche celle du texte antiochien suit l'édition de FERNÁNDEZ MARCOS et BUSTO SAIZ (1992).

Le testament d'Élisée

וַיֹּאמֶר פָּתַח <sup>17</sup>	<sup>16</sup> και εἶπεν ἄνοιξον τὴν	<sup>17</sup> Et dixit aperi
הַחַלּוֹן קְדָמָה	θυρίδα κατα ἀνατολάς και	fenestram quae ab
וַיִּפְתַּח	ἤνοιξεν	oriēte est et aperuit
וַיֹּאמֶר אֶלְיָשָׁע	και εἶπεν Ελισσαίε	et dixit helisseus
יְרֵה וַיֹּר	τόξευσον και ἐτόξευσεν	sagittare et sagittauit
וַיֹּאמֶר	και εἶπεν	et dixit helisseus sagitta
חַיִּי-שׁוּעָה לְיְהוָה	βέλος σωτηρίας τῷ κυρίῳ	salutis dmī et sagitta
וְחַיִּי-שׁוּעָה בְּאַרְם	και βέλος σωτηρίας ἐν	salutis in israel et
וְהִפִּיתָ אֶת-אַרְרָם	Ἰσραηλ και πατάξεις τὴν	percuties syriam
בְּאַפְקֵי	Συρίαν ἐν Αφεκ	in aseroth quae contra
עַד-כְּלֵיהּ:	ἕως συντελείας	faciem samariae usq· at finē
		Et aperuit fenestram secundam et dixit sagittare et sagittauit sagittam salutis dmī et sagittam salutis israel et dixit helisseus percuties syriā totam
וַיֹּאמֶר <sup>18</sup>	<sup>17</sup> και εἶπεν Ελισσαίε τῷ	
קַח הַחֲצִים	Ἰωας λαβὲ πεντε βέλη	
וַיִּקַּח	και ἔλαβεν	
וַיֹּאמֶר	και εἶπεν Ελισσαίε	<sup>18</sup> Et iterum dixit
לְמֶלֶךְ-יִשְׂרָאֵל	τῷ βασιλεῖ Ἰσραηλ	helisseus ieu regi
דַּךְ-אֶרֶץ וַיִּד	πάταξον εἰς τὴν γῆν και	percute in terram et
שְׁלֹשׁ-פְּעָמִים	ἐπάταξε τρις	percussit ter
וַיַּעֲמֵד:	και ἔστη	et stetit

La visite du roi chez Élisée

וַיִּקְצֹף עָלָיו אִישׁ <sup>19</sup>	<sup>18</sup> και ἐλυπήθη ἐπ' αὐτῷ ὁ	<sup>19</sup> et contristatus est
הָאֱלֹהִים וַיֹּאמֶר	ἄνθρωπος τοῦ θεοῦ και	homo dī pro eo et dixit
לְהַכּוֹת חֲמֵשׁ	εἶπεν εἰ ἐπάταξας πεντάκις	si percussisses
אֶזְשֵׁ פְעָמַיִם	ἢ ἑξάκις	quinques aut sexies
אָז הִכִּיתָ אֶת־אַרְם	τότε ἂν ἐπάταξας τὴν	tunc percutiebas syriam
עַד־כְּפֹלָה	Συρίαν ἕως συντελείας	totam usq· at finem
וְעַתָּה שְׁלֵשׁ	και νῦν τρίτον	et nunc percuties
פְּעָמַיִם תַּכֶּה	πατάξεις	syriam ter
אֶת־אַרְם:	τὴν Συρίαν	
וַיָּמָת אֶלְיָשָׁע <sup>20a</sup>	<sup>19a</sup> και Ἐλισσαίε ἀπέθανεν	<sup>20a</sup> Et mortus est
וַיִּקְבְּרוּהוּ	και θάπτουσιν αὐτόν	heliſseus et sepelierunt eum

Le second tableau présente les textes en traduction assez littérale ; nous y indiquons en italiques les « plus » que comporte l'un ou l'autre témoin, et en gras les éléments présents chez plusieurs mais avec des différences.

TM	LXX <sup>L</sup>	VL
<sup>14</sup> Et Élisée fut malade de la maladie dont il mourut, Joas roi d'Israël descendit vers lui et pleura contre son visage et dit :	<sup>13</sup> Et Élisée fut malade de la maladie dont il mourut <i>même</i> , et Joas roi d'Israël descendit vers lui et pleura sur son visage et dit :	<sup>14</sup> Et Élisée fut malade de la maladie dont il mourut, et le roi d'Israël descendit vers lui et pleura sur son visage en disant :
« <i>Mon</i> père, <i>mon</i> père, <b>chars</b> d'Israël et <b>ses cavaliers</b> ! ».	« Père, père, <b>char</b> d'Israël et <b>son cavalier</b> ! »	« Père, père, <b>conducteur</b> d'Israël et son <b>cavalier</b> ! »
<sup>15</sup> Et Élisée lui dit : « Prends un arc et des flèches », et il prit pour lui un arc et des flèches.	<sup>14</sup> Et Élisée lui dit : « Prends un arc et des flèches », et <i>Joas</i> prit auprès de lui un arc et des flèches. <sup>15</sup> Et <i>Élisée</i>	<sup>15</sup> Et Élisée lui dit : « Prends un arc et des flèches », et il prit un arc et des flèches.
<sup>16</sup> Et il dit au roi d'Israël : « <b>Fais chevaucher</b> ta main sur l'arc », et il fit chevaucher sa main.	dit au roi d'Israël : « <b>Fais monter</b> ta main sur l'arc », et <b>le roi</b> fit monter sa main <i>sur l'arc</i> .	<sup>16</sup> Et il dit à <i>Jéhu</i> roi d'Israël : « <b>Pose</b> ta main sur l'arc », et <b>Jéhu</b> posa sa main.

## Le testament d'Élisée

Et Élisée posa ses mains sur les mains du roi.	Et Élisée superposa ses mains sur les mains du roi.	Et Élisée superposa ses mains sur la main <sup>33</sup> du roi <i>Jébu</i> .
17 Et il dit : « Ouvre la fenêtre selon l'est », et il ouvrit, et Élisée dit : « Tire ! », et il tira <sup>30</sup> , et il dit : « Flèche de salut <b>pour</b> <sup>31</sup> Yahvé et flèche de salut <b>contre Aram</b> , et tu frapperas Aram <b>à Apheq</b> jusqu'à l'achèvement <sup>32</sup> ! ».	16 Et il dit : « Ouvre la fenêtre selon l'orient, et il ouvrit, et Élisée dit : « Tire ! », et il tira. Et il dit : « Flèche de salut <b>pour le</b> Seigneur et flèche de salut <b>en Israël</b> , et tu frapperas la Syrie <b>à Apheq</b> jusqu'à l'achèvement ! »	17 Et il dit : « Ouvre la fenêtre qui est selon l'orient, et il ouvrit, et Élisée dit : « tire ! », et il tira. Et Élisée dit : « Flèche de salut <b>du</b> Seigneur et flèche de salut <b>en Israël</b> , et tu frapperas la Syrie <b>à Aseroth qui est en face de Samarie</b> jusqu'à l'achèvement. » <i>Et il ouvrit une seconde fenêtre et il dit : « Tire ! », et il tira une flèche de salut du Seigneur et une flèche de salut (d')Israël, et Élisée dit : « Tu frapperas la Syrie entière. »</i>
18 Et il dit : « Prends les flèches », et il prit, et il dit au roi d'Israël : « Frappe en terre ! », et il frappa trois fois et se tint debout.	17 Et <i>Élisée</i> dit à <i>Joas</i> : « Prends <i> cinq </i> flèches », et il prit et Élisée dit au roi d'Israël : « Frappe en terre ! » et il frappa trois fois et se tint debout.	18 Et à <i>nouveau</i> Élisée dit à <i>Jébu</i> le roi : « Frappe en terre ! » et il frappa trois fois et se tint debout.
19 Et l'homme de Dieu <b>s'irrita contre lui</b> , et il dit : « [Tu aurais dû]	18 Et l'homme de Dieu <b>fut attristé à son sujet</b> , et dit : « Si tu avais	19 Et l'homme de Dieu <b>fut attristé à son sujet</b> , et dit : « Si tu avais

<sup>30</sup> Selon *JM* (§75fN), le passage du Qal ירה exprimant l'ordre de lancer au Hifil יורר pour son exécution pourrait s'expliquer par le fait que les autres verbes de même signification sont employés au Hifil (הטיל והשליך).

<sup>31</sup> L'expression ליהוה peut être comprise comme signifiant « pour Yahvé » (d'où le datif en grec, τῷ κυρίῳ) ou « appartenant à Yahvé » (d'où le génitif en latin, *domini*).

<sup>32</sup> L'expression עַד-כִּלְהָא surprend car l'infinitif *absolu* (Piel) y est précédé d'une préposition. Cette construction est cependant attestée ailleurs (cf. *GKC*, §75aa ; *GIBSON* 1994, §99d ; *JM*, §123c ; *IBHS*, §35.3.3).

<sup>33</sup> Ou : « les mains », le latin *manus* pouvant être singulier comme pluriel.

## La visite du roi chez Élisée

frapper cinq ou six fois, alors tu aurais frappé Aram jusqu'à l'achèvement, mais maintenant c'est trois fois que tu frapperas Aram ».	frappé cinq ou six fois, alors tu aurais frappé la Syrie jusqu'à l'achèvement, mais maintenant c'est trois fois que tu frapperas la Syrie. »	frappé cinq ou six fois, alors tu aurais frappé la Syrie entière jusqu'à l'achèvement, mais maintenant c'est trois fois que tu frapperas la Syrie. »
<sup>20a</sup> Et Élisée mourut et on l'enterra.	<sup>19a</sup> Et Élisée mourut et on l'enterra.	<sup>20a</sup> Et Élisée mourut et on l'enterra.

Pas moins de sept variantes importantes apparaissent ici :

### (1) La formule utilisée par le roi au v. 14

Le roi s'adresse à Élisée au moyen d'une expression qui n'a pas le même sens en hébreu (רָכַב יִשְׂרָאֵל וּפָרָשָׁיו), en grec (ἄρμα Ἰσραηλ καὶ ἵππεὺς αὐτοῦ) et en latin (*rector Israel et eques eius*<sup>34</sup>). Au-delà des différences entre des termes au singulier et au pluriel, il faudra expliquer pourquoi le latin propose *rector* (qu'on peut traduire par exemple par « gouverneur ») là où les autres traditions parlent de char(s).

### (2) La localisation des victoires promises au v. 17

Élisée annonce des succès militaires à Apheq pour le TM et la LXX<sup>L</sup>, mais à *Aseroth* selon la VL, avec la précision : *quae est contra faciem samariae*. Cette différence ne peut, à l'évidence, s'expliquer par une erreur de copie accidentelle.

### (3) L'expression double employée par Élisée au v. 17

Suite au lancer d'une flèche par le roi, l'homme de Dieu énonce une formule en forme de parallélisme dont chaque membre évoque une « flèche de salut ». Cependant, la seconde partie de la formule diffère selon les traditions manuscrites : il y est question d'une flèche de salut « en/contre Aram » pour le TM, mais « en Israël » pour la LXX<sup>L</sup> et la VL.

Klostermann<sup>35</sup> a formulé une hypothèse qui pourrait expliquer le passage Aram > Israël : un texte primitif באפרים aurait, suite à une mauvaise lecture, conduit à בארם. Le texte hébreu originel aurait donc porté en *Éphraïm*, ce qui expliquerait la présence de l'équivalent Israël dans

<sup>34</sup> Les divers témoins textuels de la *Vetus Latina* divergent légèrement dans leur formulation; nous les examinerons plus loin.

<sup>35</sup> KLOSTERMANN 1887, p. 438.

## Le testament d'Élisée

la LXX ancienne. Cette solution, qui suppose la chute de deux lettres, demeure d'autant plus conjecturale que les livres des Rois n'utilisent le terme *Éphraïm* que dans les expressions « la montagne d'Éphraïm »<sup>36</sup> et « la porte d'Éphraïm »<sup>37</sup>. En l'absence d'autre explication par une erreur de transmission du texte, il est vraisemblable que la leçon de la Septante provienne d'une *Vorlage* hébraïque בִּישְׂרָאֵל.

### (4) Une phrase supplémentaire dans la *Vetus Latina* à la fin du v. 17

Le texte latin offre un assez long passage supplémentaire à la fin du v.17 : *Et aperuit fenestram secundam et dixit sagittare et sagittavit sagittam salutis domini et sagittam salutis israel et dixit helisseus percuties syriam totam.*

### (5) Des flèches pour frapper le sol

Alors que dans le TM et la LXX<sup>L</sup> Élisée demande à Joas de se munir de flèches (cinq, selon une précision propre à la recension lucianique), la VL ne le dit pas, de sorte que si c'est avec de telles armes qu'il frappe le sol, cela demeure implicite.

### (6) La réaction d'Élisée au v. 19

L'homme de Dieu, constatant que le roi n'a frappé que trois fois le sol avec les flèches, a une réaction différente selon les témoins textuels : d'après le texte massorétique, il s'irrite (וַיִּקְצֹף) ; selon la LXX<sup>L</sup> et la VL, il est attristé (ἐλπιήθη ; *contristatus est*). Cette différence ne semble pas pouvoir s'expliquer par une erreur de copie ou de traduction à partir d'une *Vorlage* hébraïque identique au TM<sup>38</sup>.

### (7) L'identité du roi

De manière surprenante, le nom du roi n'est tout simplement pas le même selon les traditions manuscrites : il s'agit de Joas pour le TM et la LXX<sup>L</sup>, mais de Jéhu selon la VL. Ce dernier point est lié à la place de la péricope : elle se trouve entre 2 Rois 10.30 et 31 dans le principal manuscrit de la *Vetus Latina*.

---

<sup>36</sup> 1 Rois 4.8 ; 12.25 ; 2 Rois 5.22.

<sup>37</sup> 2 Rois 14.13.

<sup>38</sup> Une situation analogue apparaît en 1 Rois 20.43 : Achab y est irrité (וַיִּקְצֹף) dans le TM, mais dans la LXX<sup>L</sup> il pleure (κλαίω). HUGO (2006a, p. 284-299) montre alors que la différence ne peut s'expliquer que par une *Vorlage* hébraïque différente du TM.

## La visite du roi chez Élisée

Ces différences induisent des changements importants dans le récit. Commençons par considérer le texte massorétique en essayant de le comprendre pour lui-même.

### 2. Le récit selon le texte massorétique

#### 2.1. Structure

La structure de ce récit n'a guère retenu l'attention des commentateurs. Il nous semble pourtant possible d'y déceler un chiasme si du moins, et contrairement au découpage habituel du texte, on y intègre le début du v. 20, qui forme une *inclusio* avec le v. 14 par la mention commune de la mort d'Élisée (respectivement annoncée et survenue). Il en résulte un premier parallèle A//A'. Les autres correspondances se signalent par des reprises sémantiques ou thématiques ainsi que par la similitude des micro-structures.

L'encadré qui suit décrit la structure chiasmique du passage.

A	<sup>14</sup> Et <b>Élisée</b> fut malade de sa maladie dont il mourut,
B	et Joas roi d'Israël descendit vers lui et <b>pleura</b> contre son visage et dit : « Mon père, mon père, chars d'Israël et ses cavaliers ! ».
C	<sup>15</sup> Et Élisée lui dit : « <b>Prends un arc et des flèches</b> », et il prit pour lui un arc et des flèches.
	<sup>16</sup> Et il dit au roi d'Israël : « Fais chevaucher ta main sur l'arc », et il fit chevaucher sa main. Et Élisée posa ses mains sur les mains du roi.
D	<sup>7</sup> Et il dit : « Ouvre la fenêtre qui donne sur l'est », et il ouvrit, et Élisée dit : « Tire ! », et il tira, et il dit : « Flèche de salut pour Yahvé et flèche de salut contre Aram, et tu frapperas Aram à Apheq jusqu'à l'achèvement ! ».
C'	<sup>18</sup> Et il dit : « <b>Prends les flèches</b> », et il prit, et il dit au roi d'Israël : « Frappe vers la terre ! » et il frappa trois fois et se tint debout.
B'	<sup>19</sup> Et l'homme de Dieu <b>s'irrita</b> contre lui, et il dit : « [Tu aurais dû] frapper cinq ou six fois, alors tu aurais frappé Aram jusqu'à l'achèvement, mais maintenant c'est trois fois que tu frapperas Aram ».
A'	<sup>20a</sup> Et <b>Élisée mourut</b> et on l'enterra.

## Le testament d'Élisée

Ainsi, B et B' font tous deux état d'une réaction émotive (tristesse au v. 14, irritation au v. 19) suivie d'une parole qui se rapporte au thème de la guerre.

B	a. réaction émotive : tristesse	Et le roi d'Israël descendit vers lui et pleura contre son visage
	b. parole concernant la guerre	Et il dit : « Père, père, chars d'Israël et ses cavaliers ! »
B'	a'. réaction émotive : irritation	Et l'homme de Dieu s'irrita à son sujet
	b'. parole concernant la guerre	et dit : « Si tu avais frappé cinq ou six fois, alors tu aurais frappé Aram jusqu'à l'achèvement, mais maintenant c'est trois fois que tu frapperas Aram »

De même, C et C' se répondent par la mention du même ordre (se munir de flèches) et de son exécution. Ces sections ont une structure identique : une double alternance d'un ordre suivi de son exécution, puis un geste supplémentaire.

C	a. ordre	et Élisée lui dit : « Prends un arc et des flèches »
	b. exécution	et il prit pour lui un arc et des flèches
	a'. ordre	et il dit au roi d'Israël : « Fais chevaucher ta main sur l'arc »
	b'. exécution	et il fit chevaucher sa main
	c. geste	et Élisée posa ses mains sur les mains du roi
C'	a''. ordre	et il dit : « Prends des flèches »
	b''. exécution	et il prit
	a'''. ordre	et il dit au roi d'Israël : « Frappe vers la terre ! »
	b''''. exécution	et il frappa trois fois
	c'. geste	et il se tint debout

La section D constitue la pointe du chiasme, de même structure que C et C', sauf que le dernier élément n'est pas un geste mais une parole :

D	a. ordre	Et il dit : « Ouvre la fenêtre qui donne sur l'est »
	b. exécution	Et il ouvrit
	a'. ordre	Et Élisée dit : « Tire ! »
	b'. exécution	Et il tira

## La visite du roi chez Élisée

	c. parole	Et il dit : « Flèche de salut pour Yahvé et flèche de salut contre Aram ! Et tu frapperas Aram à Apheq jusqu'à l'achèvement ! »
--	-----------	---

Cet agencement du texte met en valeur le contraste entre les situations initiale (le roi attristé emploie un titre vraisemblablement flatteur à l'égard de l'homme de Dieu) et finale (Élisée irrité proclame une parole définitive et négative à l'encontre de Joas). Entre les deux, c'est la mauvaise application d'une injonction d'Élisée par le roi qui paraît avoir décidé du résultat. De plus, les micro-structures qui organisent les sous-sections soulignent l'opposition entre le comportement des acteurs : l'un ordonne, l'autre exécute.

### 2.2. Stratégie narrative

À cette structure s'ajoutent certains détails de formulation qui contribuent à une stratégie littéraire assez fine. Les aspects narratifs du texte engagent différentes dimensions. D'abord, la mise en personnage des deux protagonistes (Joas et Élisée) et le jeu de leurs rapports oriente le lecteur vers une certaine conception des relations entre le pouvoir royal et l'office de l'homme de Dieu. Ensuite, des effets d'intertextualité avec plusieurs autres passages du second livre des Rois peuvent être relevés. Enfin, le thème de l'inachèvement des victoires est mis en valeur.

#### a) Mise en personnage du roi

Deux éléments sont à relever en ce qui concerne la mise en personnage de Joas : ses pleurs et la parole qu'il lance à Élisée.

Que la formule *וַיִּבְדֵּךְ עַל-פְּנָיו* décrive Joas pleurant « sur »<sup>39</sup>, « contre »<sup>40</sup> le visage d'Élisée ou simplement « en sa présence »<sup>41</sup>, l'attitude du roi indique

---

<sup>39</sup> BJ.

<sup>40</sup> Pl, Osty, TOB.

<sup>41</sup> Ainsi comprenait la Vulgate : *coram eo*. De même Josèphe, en *AJ* 9.179, dit que Joas se mit à pleurer « sous ses yeux » (traduction de NODET 2005, p. 178). Cependant, la formule proche *וַיִּבְדֵּךְ עַל-צַוְאָרְיוֹ* « et il pleura à son cou » (Gn 46.29) suggère que la construction indique plutôt la position physique de la personne qui pleure. De plus, « en la présence de » aurait pu être exprimée à l'aide de *לפני* ou *עד-פני* (DCH, vol. 2, p. 170).

## Le testament d'Élisée

assez son attachement<sup>42</sup>. De même, on a pu dire que la manière dont il s'adresse à l'homme de Dieu (« Mon père, mon père ») traduit peut-être une « profonde vénération de Joas vis-à-vis de son “père” spirituel »<sup>43</sup>. De manière significative, la formule qui suit constitue la reprise exacte de l'expression qu'Élisée lui-même avait lancée à son maître lors de sa montée au ciel :

Or, comme ils marchaient en conversant, voici qu'un char de feu et des chevaux de feu se mirent entre eux deux, et Élie monta au ciel dans un tourbillon. Élisée voyait et criait : « Mon père ! Mon père ! Char d'Israël et son attelage (רֶכֶב יִשְׂרָאֵל וּפָרָשָׁיו) ! », puis il ne le vit plus et, saisissant ses vêtements, il les déchira en deux. (2 R 2.11-12, BJ).

Cette reprise a sans doute une importance pour la mise en personnage du roi, d'autant que c'est sa seule parole dans la péricope entière. Or la diversité des manières dont la formule רֶכֶב יִשְׂרָאֵל וּפָרָשָׁיו a été comprise et traduite appelle un examen détaillé, tenant compte des deux contextes dans lesquels elle apparaît<sup>44</sup>.

Dans cette expression, deux termes peuvent prêter à confusion. D'une part, רכב désigne tantôt un char, tantôt une charrerie (sens collectif). La seconde possibilité est reflétée par le Targum et la traduction syriaque :

מַרְבָּעֵי וְרֵמֵי אִשְׂרָאֵל (Peshitta)

*chars d'Israël et ses cavaliers*

דַּטְב לִיָּה לְיִשְׂרָאֵל צְלוּתִיה מִרְתַּכִּין וּפְרָשִׁין

*dont les prières sont meilleures pour Israël que chars et cavaliers*

D'autre part, פָּרָשׁ peut signifier « cavalier » ou « cheval »<sup>45</sup>, voire « conducteur de char »<sup>46</sup>.

---

<sup>42</sup> MONTGOMERY et GEHMAN (1951, p. 434) parlaient d'« affectionate relationship ».

<sup>43</sup> LEMAIRE 1990, p. 252.

<sup>44</sup> Nous reprenons ici des analyses déjà présentées en RICHELLE 2010a.

<sup>45</sup> HALOT, p. 977-978.

<sup>46</sup> Le dictionnaire de KOEHLER et BAUMGARTNER conjecture ce sens (HALOT, p. 178), car en certains passages le contexte pourrait s'en accommoder, comme Genèse 50.9 où la BJ traduit ainsi. Cependant, dans la plupart des occurrences où le contexte permet de préciser le référent, par exemple parce que l'on voit un nombre de פָּרָשִׁים bien supérieur à celui des רֶכֶב (e. g. 2 S 10.18), on a

## La visite du roi chez Élisée

À cela s'ajoute une ambiguïté liée au suffixe personnel porté par פרש. Renvoie-t-il à רכב ou à ישראל? Dans le premier cas, פרש désigne une réalité associée à un char : vraisemblablement un attelage ou un conducteur. Dans le second, il s'agit d'un élément lié au pays : ce peut être la cavalerie comme les chevaux/attelages du pays. Il en résulte théoriquement huit possibilités principales de traduction, classées dans le tableau qui suit.

	cavaliers	chevaux
c h a r	(1) <u>suffixe référant à « char »</u> : <i>char d'Israël et ses cavaliers</i> [i. e. les cavaliers du char]	(5) <u>suffixe référant à « char »</u> : <i>char d'Israël et son attelage</i> (BJ) <i>Du Wagen Israels und sein</i> <i>Gespann</i> (Luther, rév. 1984) <i>Wagen Israels und sein</i> <i>Gespann</i> (Revidierte Elberfelder, 1993)
	(2) <u>suffixe référant à « Israël »</u> : <i>char d'Israël et sa cavalerie</i> (Darby, Segond, Segond Révisée 1979, Osty) <i>char d'Israël et ses cavaliers</i> (Crampon, Pl, Chouraqui, traduction Bayard)	(6) <u>suffixe référant à « Israël »</u> : <i>char d'Israël et son attelage</i>
c h a r s	(3) <u>suffixe référant à « char »</u> : <i>chars d'Israël et leurs cavaliers</i>	(7) <u>suffixe référant à « char »</u> : <i>chars d'Israël et leurs attelages</i>
	(4) <u>suffixe référant à « Israël »</u> : <i>chars et cavalerie d'Israël</i> (TOB) <i>the chariots and horsemen of Israel</i> (NIV)	(8) <u>suffixe référant à « Israël »</u> : <i>chars et attelages d'Israël</i> (NBS)

Certaines options semblent inexploitées dans les traductions modernes, notamment celles qui rapportent le suffixe י (avec un référent singulier) à רכב pris comme un singulier collectif : « charrerie d'Israël et ses conducteurs (à elle) », c'est-à-dire « chars d'Israël et leurs conducteurs » (3), et « charrerie d'Israël et ses attelages (à elle) », autrement dit « chars d'Israël et leurs attelages » (7). Un collectif peut certes être repris par un pronom

---

manifestement affaire à des cavaliers. Nous avons trouvé au moins un endroit où le sens de « conducteur de char » semble s'imposer : Nahum 2.4 ; la Vulgate y propose *agitatores* là où la Septante traduit ἵππεις et suppose donc probablement une *Vorlage* פרשים, au lieu du TM ברשים (corrigé par la BJ). Le dictionnaire édité par D. Clines relève d'autres cas possibles tout en notant leur ambiguïté (DCH, vol. 6, p. 787-788).

## Le testament d'Élisée

personnel pluriel<sup>47</sup>, mais ce n'est pas systématique<sup>48</sup>. En outre, on pourrait également comprendre : « char d'Israël et son attelage » (6). Quant à la possibilité de traduire פֶּרֶשׁ par « conducteur de char », dont le tableau ne tient pas compte, elle conduit à la proposition de la NLT : « I see the chariots and charioteers of Israel ».

Pour autant, certaines traductions se révèlent moins fondées que d'autres. Ainsi, la solution (1) doit être écartée car un char ne comporte qu'un conducteur. Les options (2), (4), (6) et (8) présentent l'avantage de correspondre à une construction syntaxique bien attestée que retient pour ce texte la grammaire de Joüon-Muraoka<sup>49</sup>. Elle consiste à éviter la lourdeur d'une expression comme רֶכֶב יִשְׂרָאֵל וּפְרָשָׁיו tout en prévenant l'incorrection רֶכֶב וּפְרָשָׁיו יִשְׂרָאֵל (séparation du *nomen rectum* et du *nomen regens*). A cet effet, la deuxième référence à יִשְׂרָאֵל, dans cette construction, est obtenue à l'aide d'un pronom suffixe (d'où רֶכֶב יִשְׂרָאֵל וּפְרָשָׁיו) plutôt que d'un état construit.

Quel sens peut-on retenir parmi l'éventail des traductions considérées, pour chacune des deux occurrences de l'expression (2 Rois 2.12 et 13.14) ?

Commençons par 2 Rois 2.12, où c'est Élisée qui emploie la formule en voyant Élie d'une part, des « char(s) de feu et chevaux de feu » de l'autre. Supposons d'abord que notre expression désigne directement cette unité militaire, plutôt qu'Élie (par figure de style). Ce serait soit une interpellation des attelages, soit une exclamation les désignant à l'adresse de son maître. Mais dans le premier cas, comment comprendre, après la double apostrophe : « Mon père ! Mon père ! », qu'Élisée puisse poursuivre en s'adressant à cet ensemble ? Rien n'indique un tel changement d'interlocuteur, et on s'explique mal pourquoi il parlerait à des véhicules et à des animaux. Voudrait-il plutôt dire à Elie, par exemple : « *ce sont* les chars d'Israël et ses attelages » ? La formule serait alors bien elliptique. Quant à la proposition de la NLT : « I see the chariots and charioteers of Israel », plus proche d'une glose que d'une traduction, elle sollicite le texte : Élisée voit des *chevaux* enflammés (v. 11), pas des conducteurs de char.

---

<sup>47</sup> JM, §149a.

<sup>48</sup> Cf. par exemple Genèse 1.24.

<sup>49</sup> JM, §129a. Ajoutons qu'une construction très proche de la nôtre se trouve en Exode 14.9 : כָּל־סוּס וְכָל־רֶכֶב פְּרָעָה וּפְרָשָׁיו וְחֵילוֹ (tous les chevaux, les chars de Pharaon, ses cavaliers et son armée). Ici la présence du même suffixe accolé au mot « armée » conduit à comprendre que le référent des deux suffixes est le Pharaon.

## La visite du roi chez Élisée

L'expression ne saurait donc directement désigner le(s) char(s) et les chevaux contemplés par Élisée, et il faudrait par conséquent la comprendre comme une figure appliquée au Tishbite. S'agirait-il d'une *comparaison* ? C'est ce que suggère la BS : « toi qui étais comme les chars d'Israël et ses équipages ». A première vue, cette figure de style s'accommoderait mieux de la présence dans ce verset du comparant (char(s) et chevaux de feu) et du comparé (Élie). Mais dans la situation concrète dont il est question, Élisée voit son maître monter au ciel en présence de char(s) et de chevaux au sein d'un tourbillon : quel serait l'intérêt d'une telle comparaison ? Pire, le texte hébreu ne portant aucune trace de comparatif, la traduction doit suppléer les mots « tu étais comme ». De toute manière, la comparaison entre un homme et un ensemble militaire composé de chars et de chevaux n'offre pas plus de sens qu'une métaphore, à moins de vouloir dire : « *tu valais tous les chars et les chevaux d'Israël* » (BFC), ce qui revient à solliciter le texte.

Il faudrait plutôt penser à une *métaphore* : c'est la proposition de la traduction révisée de Luther (« Du Wagen... ») et du dictionnaire de Brown, Driver et Briggs<sup>50</sup>. Une difficulté avec cette approche est que le propre de cette figure de style est de confondre deux termes, qui seraient ici Élie d'une part, l'unité militaire de l'autre ; or le v. 11, où cet ensemble apparaît à côté d'Élie, montre que les deux termes en question sont à la fois présents dans la scène et nettement distingués. En outre, l'image paraît, à première vue, étonnante (un homme assimilé à un ou des chars, des cavaliers ou des chevaux...). Pour l'expliquer, il faut plutôt supposer que l'expression « charrerie et cavalerie » était devenue une formule figée suffisante à elle seule pour désigner une armée saisie comme unité (et non les éléments qui la composent)<sup>51</sup> et qu'Élie se voyait assimilé à l'armée d'Israël. C'est sans doute la meilleure façon de comprendre le texte massorétique.

En 2 Rois 13.14, c'est le roi Joas qui emploie cette expression à l'endroit d'Élisée. Reprenons les trois analyses possibles de la formule : désignation directe de char(s) et de chevaux, comparaison et métaphore. Par rapport au précédent, la différence principale de ce verset est l'*absence* de chars et de

---

<sup>50</sup> BDB, p. 832.

<sup>51</sup> On rencontre souvent les mots רכב et פרש dans les versets évoquant une armée, y compris dans la stèle de Dan (datée de la fin du 9<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Cela étant, il s'agit alors généralement d'une *description* des éléments composant la troupe, avec souvent une indication des quantités de chaque catégorie, plutôt que d'un syntagme figé.

## Le testament d'Élisée

chevaux dans la scène. Cette circonstance, qui rend la première option (désignation directe) absurde, permet en revanche d'envisager les deux autres. Ici encore, la meilleure façon de rendre compte du texte massorétique est de supposer que l'on applique une métaphore à Élisée. Une difficulté serait qu'un autre passage du cycle d'Élisée (2 R 6.8-23) témoigne d'une représentation de l'homme de Dieu *entouré* d'une armée de feu :

הָהָר מְלֵא סוּסִים וְרֶכֶב אֵשׁ סְבִיבַת אֵלִישָׁע

*la montagne était remplie de chevaux et chars de feu autour d'Élisée*

Le parallélisme avec la scène de 2 Rois 2 est manifeste. Ici, entre le personnage et l'armée qui l'accompagne, il y a association, plutôt qu'assimilation par une métaphore ou une comparaison.

En définitive, la meilleure lecture du TM nous semble être dans les deux cas celle qui postule une métaphore appliquée à l'homme de Dieu pour signifier qu'il symbolise la véritable puissance du pays. Il faudrait donc comprendre que selon le TM, le roi Joas reconnaît en Élisée la garantie d'une résistance face aux Araméens, et que sa mort va impliquer la perte pour la nation d'une protection spéciale.

### *b) Mise en personnage d'Élisée*

La mise en personnage d'Élisée nous semble ici particulièrement astucieuse. Elle se détache sur l'arrière-plan que construit le narrateur pour préparer son lecteur à la suite. La précision proleptique « dont il allait mourir » (v. 14a) situe immédiatement le récit qui suit dans le cadre des derniers temps du personnage, et suggère au lecteur qu'il s'apprête à découvrir les dernières paroles d'un mourant. Cet effet de dramatisation se poursuit par la scène des pleurs de Joas. Simultanément, en fournissant au v. 14a une information sur le futur qui accroît le degré de connaissance du lecteur, le narrateur lui donne l'impression d'occuper une position surplombante à l'égard des événements qui vont être décrits. Or le dialogue qui suit est construit de manière à le surprendre, en donnant aux personnages un rôle *exactement inverse* de ce que leur état permet d'attendre : le malade devient le seul à s'exprimer, par une série de six ordres que le roi s'empresse d'exécuter docilement, et par deux appréciations, l'une positive (v. 17), l'autre négative (v. 19) – ce qui montre au passage qu'il est encore en état de faire des remontrances au roi. Le vieil homme souffrant ordonne et commente, le jeune souverain, ayant séché ses larmes, obéit en silence.

## La visite du roi chez Élisée

Un détail de formulation nous semble renforcer cette apparence de contrôle de la situation par Élisée. Dans le TM, littéralement, il dit à Joas de « faire chevaucher » (impératif Hifil הרכב) sa main sur l'arc ; le verbe peut être utilisé pour dire que l'on *fait monter* quelqu'un sur une monture ou un char<sup>52</sup>. On peut soupçonner un jeu de mots de la part de l'homme de Dieu sur la racine רכב qui vient d'être employée par Joas. En effet, la formulation est unique dans la Bible hébraïque<sup>53</sup>. En araméen, on rencontre certes la racine רכב dans l'expression אל תהרכב חטך לצדיק (« ne décoche pas ta flèche vers un juste »<sup>54</sup>), mais le complément d'objet direct du verbe est différent : la flèche et non la main. En 2 Rois 13 il est possible que le verbe serve à décrire une étape précise de la préparation d'un arc<sup>55</sup>, mais le caractère unique de la formulation suggère que l'expression הרכב ידך על-הקשת est volontairement employée de préférence, par exemple, à הדרך הקשת afin de mentionner que le roi pose sa ou ses *mains sur* l'arc. De fait, le geste d'Élisée a un effet, précisément, sur le lancer de la flèche dans la disposition suivante : les mains du roi sur l'arc, et les mains d'Élisée sur celles du roi. Les mots יד et על assurent ainsi une sorte de « pont sémantique » entre les v. 16a et 16b, au service d'une représentation gestuelle probablement riche de sens. Remarquons aussi que l'exécution de l'ordre est décrite en ne mentionnant que la main (וַיִּרְכַּב יָדוֹ)<sup>56</sup>. Il ressort de ces subtilités de formulation que l'homme de Dieu, « rebondissant » par un

---

<sup>52</sup> GRAY (1979, p. 599) relève un texte ougaritique où il est en parallèle avec le verbe 'LH. La LXX<sup>L</sup> (ἐπιβίβασον) reflète probablement le même mot hébreu. La Peshitta conserve la même racine que le TM. Le Targum, la Vulgate et la *Vetus Latina* utilisent des verbes signifiant « poser » (*pone, inpone*), mais il est très probable qu'il s'agisse d'une accommodation visant à rendre le texte plus correct dans les langues-cibles : c'est ce que font la plupart des versions modernes.

<sup>53</sup> On utilise surtout דרך (cf. HALOT, p. 1156). Traduire ici « mets ta main sur l'arc » (PI) ne permet pas de rendre justice à la portée du mot, puisque le but du geste est probablement de « préparer » (NBS), « tendre » (Osty, TOB), « bander » (BJ) ou « ajuster » (Bayard) l'arc.

<sup>54</sup> *Sagesse d'Ahiqar*, col. 9, cf. COWLEY 1967, p. 216 et GRELOT 1972, p. 440 pour une traduction française.

<sup>55</sup> Comme le plaide BARRICK 1983.

<sup>56</sup> Les traductions qui rendent l'ordre d'Élisée par « prépare/tends/bande/ajuste l'arc » sont contraintes de rendre la mention de son exécution par « il le prépara/le tendit/le banda ».

## Le testament d'Élisée

jeu de mots sur la formule que vient d'employer Joas, prend la direction de la conversation ; de fait, il va la conduire totalement<sup>57</sup>.

Du reste, le geste d'Élisée est significatif. C'est lui qui « fortifie » le roi, et non l'inverse. D'aucuns ont vu ici un cas de « magie »<sup>58</sup>. Selon d'autres chercheurs, il s'agirait plutôt de divination ou de bélomancie : quelques allusions bibliques suggèrent que le lancer de flèches (ou de pointes de flèches) était un moyen utilisé pour obtenir des informations sur l'avenir, et y voient la fonction de certaines pointes de flèches phéniciennes inscrites<sup>59</sup>. Ce dernier point est cependant discuté<sup>60</sup>. Quoiqu'il en soit, la scène ne laisse aucun doute sur le rapport de subordination du souverain à l'égard de l'homme de Dieu.

### *c) Intertextualité avec 2 R 2.11-12*

La stratégie narrative du texte consiste donc à surprendre le lecteur pour l'introduire à une conception inattendue des rapports entre le roi et l'homme de Dieu. Cette construction s'avère appuyée par une analepse. En effet, nous l'avons dit, Joas utilise la même expression qu'Élisée lui-même à l'endroit d'Élie (רָכַב יִשְׂרָאֵל וּפָרְשָׁיו) au moment de l'ascension de celui-ci (2 R 2.12). Il y a là un parallèle voulu entre les deux scènes de transition : « passation de pouvoir » d'Élie à Élisée, « testament » d'Élisée à Joas ; la première est symbolisée par le manteau ramassé, la seconde pourrait l'être par le geste des mains superposées. En particulier, le glissement d'une transition entre deux hommes de Dieu à une transition d'un homme de Dieu à un roi est remarquable.

Au reste, l'appellation de « père » utilisée par un roi à l'endroit d'Élisée est un point commun de 2 Rois 13.14-20a avec deux autres textes qui présentent en fait toute une série de parallèles remarquables.

### *d) Intertextualité : 2 Rois 6.8-23*

Le premier de ces passages est 2 Rois 6.8-23. On y retrouve une situation de conflit avec les Araméens de Damas. Élisée joue un rôle

---

<sup>57</sup> Peut-être faudrait-il rapprocher la formulation de ce passage de Genèse 21.20, si l'on admettait avec PINKER (2007) que le syntagme qualifiant Ismaël était originellement רָכַב הַקֶּשֶׁת.

<sup>58</sup> MONTGOMERY et GEHMAN 1951, p. 435 ; GRAY 1979, p. 598.

<sup>59</sup> COUROYER 1980 ou encore PUECH 2000, p. 260-262.

<sup>60</sup> SASS (2010) note qu'aucun indice ne soutient l'idée que les pointes de flèches phéniciennes inscrites servaient à la bélomancie.

## La visite du roi chez Élisée

capital, puisqu'il ramène à Samarie un contingent de soldats araméens livrés au roi « comme sur un plateau ». Le rapport entre lui et le souverain, un peu perdu, se compare aisément à celui de 2 Rois 13.14-20a puisque le roi l'appelle « mon père » et qu'il prend conseil auprès de lui (2 R 6.21). L'association de chars avec Élisée constitue un autre point commun (2 R 6.17 ; 13.14). En somme, dans ce récit, Élisée est le véritable maître de la situation, le roi israélite lui doit la déroute des Araméens et lui reconnaît une forme d'autorité.

### *e) Intertextualité : 2 Rois 8.7-15*

Plus saisissants encore sont les rapports qui peuvent être établis avec un troisième texte, 2 Rois 8.7-15.

	2 R 8.7-15	2 R 13.14-20
Scène	Entrevue d'Élisée et du futur roi Hazaël	Entrevue d'Élisée et du roi Joas
Rapports roi/Élisée	« ton fils Ben-Hadad » (v. 9)	« Mon père ! Mon père ! » (v. 14)
Situation de départ	« Le roi d'Aram, Ben-Hadad, était malade » (v. 7)	« Élisée fut malade de la maladie dont il devait mourir » (v. 13)
Situation finale	« Ben-Hadad mourut » (v. 15)	« Élisée mourut » (v. 20)
Pleurs	« l'homme de Dieu pleura » (v. 11)	« le roi d'Israël...pleura contre son visage » (v. 14)
Annonce de victoires militaires	« tu mettras le feu à leurs places-fortes, tu tueras par l'épée l'élite de leurs guerriers... » (v. 12) « dans une vision de Yahvé, je t'ai vu roi » (v. 13)	« tu battras Aram à Apheq, complètement » (v. 17) « tu aurais battu Aram complètement, maintenant c'est trois fois que tu le battras » (v. 19)

Quatre points communs tissent en effet un jeu d'échos intertextuels. Premièrement, la nature de la scène et les personnages : il s'agit dans les deux cas d'un entretien associant Élisée et un roi, actuel (Joas) ou futur (Hazaël, puisque c'est précisément lors de cette rencontre qu'il lui est annoncé qu'il va régner). En 2 Rois 13.14, le roi appelle Élisée « mon père », tandis qu'en 2 Rois 8.9 Hazaël présente Ben-Hadad comme son « fils ». Deuxièmement, les situations initiales et finales qui encadrent les visites sont similaires : en 8.7 le roi d'Aram est malade et il meurt juste après l'épisode (8.15) ; en 13.14 c'est Élisée qui est malade et la mention de

## Le testament d'Élisée

son décès suit immédiatement celle de l'entretien (v. 20). Troisièmement, on rencontre dans les deux récits le motif du personnage qui pleure : Élisée en 8.11, Joas en 13.14. Quatrièmement et enfin, le texte mentionne l'annonce de victoires militaires du roi ou futur roi : Hazaël vaincra les Israélites, Joas vaincra les Araméens.

Frappe, surtout, l'inversion dans les rôles joués par les personnages : en 2 Rois 8, c'est un roi qui est malade, tandis qu'en 2 Rois 13 c'est l'homme de Dieu ; inversement, au chapitre 8 c'est ce dernier qui pleure, alors qu'il s'agit du roi au chapitre 13. Cette situation intertextuelle n'est pas innocente : elle participe pleinement de la stratégie narrative que nous avons déjà mise en évidence. Le lecteur implicite a en mémoire un Élisée en pleurs face à un (futur) roi en lui annonçant de futures victoires, et il trouve en 2 Rois 13 un Élisée sûr de lui devant un roi en pleurs, auquel il annonce de prochaines réussites.

Une autre différence quant au statut des personnages se fait jour : dans le premier récit, il est en réalité question de deux rois : Ben-Hadad, et Hazaël, précisément parce qu'il s'agit d'un texte évoquant la transition entre les deux. Dans le second texte, il n'y a plus qu'un souverain, justement parce que le passage ne se fait plus d'un roi à son successeur, mais de l'homme de Dieu au roi : on retrouve la même intention que dans le lien intertextuel avec 2 Rois 2.11-12.

### *f) La limitation des victoires*

Outre les rapports entre les personnages, le texte insiste fortement sur un autre point : le fait que la victoire ne sera pas totale.

Le début de la remarque d'Élisée (להכות) semble quelque peu elliptique dans le TM. Klostermann<sup>61</sup>, Benzinger<sup>62</sup> et Davidson<sup>63</sup> ont proposé de corriger en לוּ הַכִּי(י), où לוּ est une particule à valeur optative. On peut cependant remarquer que cette dernière est surtout employée dans le cadre de phrases dépourvues d'apodose<sup>64</sup>, alors que notre verset en comporte une (introduite par וְ). Bien plus, il n'est pas nécessaire de modifier le texte, car comme le notait déjà Burney, la construction que l'on rencontre ici possède des parallèles<sup>65</sup>. L'infinitif introduit par לֵי vise parfois une action

---

<sup>61</sup> KLOSTERMANN 1887, p. 438.

<sup>62</sup> BENZINGER 1899, p. 146.

<sup>63</sup> GIBSON 1994, p. 59, 182-184.

<sup>64</sup> IBHS, §40.2.2d ; DRIVER 1892, §140.

<sup>65</sup> BURNEY 1903, p. 317 ; cf. aussi DRIVER 1892 §204 ; GIBSON 1994, §108c.

## La visite du roi chez Élisée

future qui incombe au sujet (explicité ou non)<sup>66</sup>, et peut aussi exprimer ce qu'il était censé faire dans le passé<sup>67</sup>. La Peshitta conserve la même construction que l'hébreu, tandis que la Vulgate utilise le conditionnel : « si tu avais frappé », ce qui ne suppose pas forcément une *Vorlage* différente mais peut être l'expression d'une bonne compréhension de la syntaxe du TM.

Pourtant, on peut se demander de quelle manière exactement le texte thématise cette limitation de la victoire. Lipiński<sup>68</sup> a en effet proposé une interprétation suggestive de l'expression « trois fois » au v. 19. Il s'agirait d'un hébraïsme signifiant « efficacement » : « ces mots expriment la portée singulière d'une action, dont la grande efficacité est signifiée par la locution [en question] »<sup>69</sup>. Ce chercheur met en avant un certain nombre de passages où l'expression ne vise pas tant l'idée de répétition que celle d'intensité. Dans le cas particulier de notre passage, il ne serait question que d'une bataille, que Lipiński identifie à celle d'Apheq relatée en 1 Rois 20. Pour suggestive qu'elle soit, cette proposition ne convainc pas : les passages cités à son appui comportent trois occurrences d'un élément, ce qui ne permet pas de lire *uniquement* dans l'expression en question (שְׁלֹשׁ-פְּעָמִים) l'idée d'efficacité. Il faudrait pour cela pouvoir faire état de périopes où il n'est pas question d'une triple occurrence et où, partant, l'expression « trois fois » doit s'expliquer autrement que comme un dénombrement.

### g) Bilan

Rassemblons maintenant les divers éléments glanés au fil de notre enquête. Nous avons mis en évidence trois points saillants qui convergent vers une définition des rapports entre le roi et l'homme de Dieu, décidément à l'inverse des rôles attendus. D'abord, l'attitude des personnages : le jeune roi est soumis, Élisée souffrant est aux commandes. Ensuite, l'écho de la scène de transition entre Élie et Élisée (2 R 2.11-12) suggère que l'on assiste à une situation de passage, cette fois-ci d'un homme de Dieu à un roi. Enfin, nous avons noté deux autres liens intertextuels : d'une part, avec un passage dans lequel le roi reconnaît une certaine autorité à un Élisée maître de la situation et clef de la déroute des Araméens (2 R 6.8-23); d'autre part, avec un ancien entretien d'Élisée avec

<sup>66</sup> E. g. Osée 9.13 ; Isaïe 10.32 ; 38.20.

<sup>67</sup> E. g. 2 Samuel 4.10 ; 1 Chroniques 9.25 ; 2 Chroniques 8.13.

<sup>68</sup> LIPINSKI 1969, p. 93-98 ; 2000, p. 399.

<sup>69</sup> LIPINSKI 1969, p. 94.

un responsable politique qui met davantage encore en relief l'inversion des rôles (2 R 8.7-15).

L'effet de cette construction narrative s'avère double. D'un côté, le texte fait état d'un positionnement relatif, au moins passager, des fonctions religieuse et politique (l'une a autorité sur l'autre). De l'autre, il valorise pour elle-même la puissance associée à l'homme de Dieu, manifestement indépendante de l'état de ce dernier. Notons au passage que c'est également ce que l'épisode suivant va montrer de manière spectaculaire : même mort, la puissance qui lui est attachée peut provoquer une résurrection<sup>70</sup> ! En outre, nous avons vu que le texte fait de la limitation des victoires annoncées par Élisée un thème important.

Qu'en est-il du texte de l'ancienne Septante ?

### 3. Le récit selon la Septante

#### 3.1. Comparaison des témoins de la Septante, et structure

Avant même d'examiner l'aspect que prend la péricope considérée du côté de la Septante, il faut comparer les témoins de cette dernière afin de se rapprocher le plus possible de l'état du texte dans l'ancienne Septante.

##### 3.1.1. Identification des différences majeures

Les meilleurs témoins de la Septante à notre disposition sont ici le texte antiochien et la *Vetus Latina* (témoin indirect). Laissant de côté des variantes mineures qui n'affectent ni le contenu ni la structure du texte<sup>71</sup>, nous relevons trois différences importantes :

- le texte latin comporte une phrase absente à la fois du TM et de la LXX<sup>L</sup> en seconde partie du v. 17 (par commodité, nous employons dans la suite la numérotation du TM que nous avons aussi appliquée à la VL, et identifierons ce « plus » comme le v. 17b) : *et aperuît fenestram secundam et dixit sagittare et sagittauit sagittam salutis domini et sagittam salutis israel et dixit helisseus percuties syriam totam ;*

---

<sup>70</sup> On voit qu'existe une forte homogénéité dans l'intention théologique sous-jacente aux deux récits consécutifs : nous y reviendrons (au chapitre 2 de notre étude, paragraphe 5).

<sup>71</sup> La présence de noms propres supplémentaires dans la LXX<sup>L</sup> correspond à une tendance à expliciter l'identité des protagonistes (cf. HUGO 2006a, p.44).

## La visite du roi chez Élisée

- le début du v. 18 (Élisée demande au roi de prendre des flèches), commun au TM et à la LXX<sup>L</sup>, manque dans la VL ;
- si la péricope se trouve au même endroit dans la LXX<sup>L</sup> que dans le TM, elle apparaît entre 10.30 et 31 dans la *Vetus Latina*.

Nous allons considérer chacun de ces points. Ce faisant, un principe méthodologique énoncé par Paul de Lagarde devra être gardé à l'esprit : s'il existe une divergence parmi les traditions manuscrites de la Septante, le témoignage le plus éloigné du texte massorétique doit être réputé le plus proche de l'ancienne Septante. Mais dans quelles limites ce principe s'applique-t-il aux cas où la divergence par rapport au TM procède de l'absence d'une phrase, ou au contraire d'un « plus » ? De notre point de vue, il paraît encore justifié, à condition que n'existe pas d'explication claire à la suppression ou à l'ajout ; dans un cas où l'on peut hésiter, il pourra faire pencher la balance.

### 3.1.2. Le « plus » du texte antiochien au v. 18

Considérons d'abord le cas le plus simple, celui de la phrase mentionnant l'ordre de prendre cinq flèches et son exécution, au début du v. 18. Elle s'avère indispensable à la structure du passage, puisqu'elle constitue le parallèle au v. 15 qui mentionne une première injonction d'Élisée à se munir de flèches. De plus, cette précision paraît nécessaire à la narration : sans elle, on ne comprend guère avec quoi ou comment le roi doit frapper le sol. Or l'absence de cette clause, dans le texte latin, s'explique aisément par un *homoiarcton* occasionné par la répétition de la formule « et Élisée dit ». Dans ce cas précis, l'absence chez un témoin indirect de la Septante d'une phrase présente partout ailleurs ne constitue le témoignage le plus éloigné du TM qu'à la faveur d'un accident de transmission, de sorte que le principe de Paul de Lagarde ne saurait s'appliquer ici : selon toute probabilité, la phrase se trouvait dans l'ancienne Septante.

### 3.1.3. Le « plus » de la *Vetus Latina* au v. 17

En ce qui concerne le « plus » latin au v. 17, puisque cette phrase est absente aussi bien dans le TM que dans la LXX<sup>L</sup>, seules deux explications paraissent envisageables :

- un ajout interne à la tradition grecque (ou latine), dans l'une de ses branches seulement (puisque cela ne correspond pas au texte antiochien), aboutissant au « plus » de la VL ;

## Le testament d'Élisée

- une chute propre à la filière (pré)massorétique, répercutée de manière secondaire dans le texte antiochien lors d'une recension hébraïsante qui aurait élagué cette phrase (à l'aspect, par ailleurs, redondant) pour conformer le texte grec au TM.

Or la première hypothèse nous paraît peu vraisemblable. Contrairement à ce qu'une lecture superficielle pourrait suggérer, le v. 17b est loin de constituer une répétition du v. 17a. On y relève de nombreuses différences de détail : l'ordre d'ouvrir la fenêtre n'est pas repris ; il ne s'agit plus d'une « fenêtre selon l'orient » mais d'une « seconde fenêtre » ; la formule « flèche de salut du Seigneur... » n'est plus une exclamation d'Élisée mais le complément d'objet direct du verbe « tirer » ; Élisée ne prédit plus une victoire en un lieu précis mais sur « toute » la Syrie.

En outre, loin de perturber la structure du passage, le « plus » s'y intègre parfaitement bien. Il ajoute un élément de parallélisme supplémentaire, de sorte qu'on retrouve encore un chiasme (cf. l'encadré de la page suivante), mais qui porte, plutôt qu'une pointe isolée, un parallélisme central DD'.

Bien plus, la nouvelle section D' (= v. 17b) s'avère construite selon la même micro-structure que D (= v. 17a), comme le montre le tableau qui suit.

D	a. ouverture d'une fenêtre	Et il dit : « Ouvre la fenêtre selon l'orient, et il ouvrit »
	b. ordre de tirer et exécution	Et Élisée dit : « Tire ! » et il tira
	c. flèche de salut	Et Élisée dit : « Flèche de salut pour le Seigneur et flèche de salut en Israël ! »
	d. frappe sur la Syrie	Et tu frapperas la Syrie à Aseroth qui est en face de Samarie jusqu'à l'achèvement ! »
D'	a'. ouverture d'une fenêtre	Et il ouvrit une seconde fenêtre
	b'. ordre de tirer et exécution	Et il dit : « Tire ! » et il tira
	c'. flèche de salut	une flèche de salut pour le Seigneur et une flèche de salut d'Israël
	d'. frappe sur la Syrie	Et Élisée dit : « Tu frapperas la Syrie entière »

Ainsi, on constate au v. 17b à la fois des différences de détail par rapport au v. 17a, une construction assez fine pour respecter une structure locale analogue à celle du v. 17a et un enrichissement de la structure globale de la péricope. Dans ces conditions, le v. 17b ne peut s'envisager

## La visite du roi chez Élisée

comme un doublon introduit de manière accidentelle. S'agirait-il d'un ajout délibéré opéré à l'intérieur de la tradition grecque ? Cela nous paraît improbable puisque rien n'indique que les copistes hellénisants identifiaient de telles structures et encore moins qu'ils avaient tendance à les enrichir ainsi.

A	<sup>14</sup> Et <b>Élisée</b> fut malade de la maladie dont il mourut même,
B	et le roi d'Israël descendit vers lui et <b>pleura sur son visage</b> et dit : « Père, père, conducteur d'Israël et son cavalier ! »
C	<sup>15</sup> Et <b>Élisée lui dit</b> : « <b>Prends</b> un arc et <b>des flèches</b> », <b>et il prit</b> un arc et des flèches. <sup>16</sup> Et il dit à Jéhu roi d'Israël : « Pose ta main sur l'arc », et Jéhu posa sa main. Et Élisée superposa ses mains sur la main du roi Jéhu.
D	<sup>17</sup> Et il dit : « <b>Ouvre la fenêtre</b> selon l'orient, et il ouvrit, et Élisée <b>dit</b> : « <b>tire !</b> », et il <b>tira</b> . Et Élisée dit : « <b>Flèche de salut du Seigneur</b> <b>et flèche de salut (d')Israël,</b> et <b>tu frapperas la Syrie</b> à Aseroth qui est en face de Samarie jusqu'à l'achèvement. »
D'	Et il <b>ouvrit une seconde fenêtre</b> <b>et il dit</b> : « <b>tire !</b> », et il tira une <b>flèche de salut du Seigneur et une</b> <b>flèche de salut en Israël,</b> Et Élisée dit : « <b>tu frapperas la Syrie</b> entière. »
C'	[ <sup>18</sup> Et <b>Élisée dit</b> à [Jéhu]: « <b>prends cinq flèches</b> », et il <b>prit</b> ] Et à nouveau Élisée dit à Jéhu : « frappe en terre ! » et il frappa trois fois et se tint debout.
B'	<sup>19</sup> Et l'homme de Dieu <b>fut attristé à son sujet</b> , et dit : « si tu avais frappé cinq ou six fois, alors tu aurais frappé la Syrie entière jusqu'à l'achèvement, mais maintenant c'est trois fois que tu frapperas la Syrie. »
A'	<sup>20</sup> Et <b>Élisée mourut</b> et on l'enterra.

En définitive, la phrase propre à la *Vetus Latina* au v. 17, qui constitue par ailleurs le témoignage le plus éloigné par rapport au TM en ce verset, nous paraît devoir être retenue dans le texte de l'ancienne Septante.

### 3.1.4. L'emplacement de la péricope

La divergence constatée quant à l'emplacement de la péricope est de loin la plus surprenante. Puisque sous ce rapport la *Vetus Latina* offre le témoignage le plus éloigné du TM du côté de la tradition de la Septante et de ses versions, il paraît méthodologiquement préférable, à titre d'hypothèse de travail, de considérer qu'il s'agit d'un trait déjà présent chez l'ancienne Septante. Nous explorerons plus loin les conséquences narratives de cette disposition du texte.

## 3.2. Stratégie narrative

Après avoir défini avec une certaine probabilité les contours généraux du texte tel qu'il devait se présenter dans l'ancienne Septante, il convient de considérer sa logique narrative propre.

Ce que nous avons vu au sujet des rapports entre le roi et Élisée dans l'étude du TM reste globalement vrai, puisque la trame de la LXX en inclut tous les éléments. Mis à part la formule du v. 14, la plupart des aspects relevés dans notre étude de la stratégie narrative du TM sont également présents ici : attitudes du roi et de l'homme de Dieu, intertextualité avec des passages des chapitres 2, 6 et 8, insistance sur la limitation des victoires. Cependant, plusieurs différences importantes sont induites par les leçons propres à la Septante.

### 3.2.1. Le titre accordé à Élisée

#### 3.2.1.1. Les témoins de l'ancienne Septante

La première divergence significative concerne la parole énoncée par le roi au v. 14. Ici, il faut tout d'abord établir le texte de la plus ancienne Septante puisque ses témoins directs ne s'accordent pas avec la *Vetus Latina*. Nous allons examiner en premier lieu la LXX<sup>L</sup>, qui coïncide avec la LXX<sup>AB</sup> et suppose une *Vorlage* identique à celle de la Vulgate, puis la *Vetus Latina*<sup>72</sup>. Rappelons que la même expression apparaît en 2 Rois 2.12.

Les témoins grecs de la Septante supposent un suffixe singulier et donc une *Vorlage* פֶּרֶשׁוֹ:

ἄρμα Ἰσραὴλ καὶ ἵππεδες αὐτοῦ  
*char d'Israël et son cavalier*

---

<sup>72</sup> Nous reprenons ici des analyses déjà présentées en RICHELLE 2010a.

## La visite du roi chez Élisée

Cette leçon semble peu appropriée : parler du « cavalier » d'un char n'a guère de sens (un cavalier chevauche une monture, un conducteur de char tient les rênes), donc elle signifierait plutôt « char et cavalier d'Israël », ensemble peu homogène puisqu'il est question d'un véhicule de guerre et du conducteur d'un *autre* moyen de locomotion. On rencontre un problème analogue à celui du texte massorétique, et il est peu probable qu'un auteur ou rédacteur ait mis dans la bouche d'un personnage une formule aussi maladroite<sup>73</sup>.

Il est à noter que le grec sous-jacent pourrait avoir été le même que celui des témoins directs de la Septante, pointant vers un hébreu פֶּרֶשׁוּ. La traduction de la Vulgate trouve un correspondant moderne en la traduction allemande *Einheitübersetzung* (1980), qui propose : *Wagen Israels und sein Lenker*. L'image est alors celle d'un ensemble constitué d'un char et de son conducteur, ce qui reflète peut-être une volonté de ramener à l'unité afin d'obtenir une meilleure métaphore pour un individu ; elle reste cependant difficile car associe un homme non seulement à un conducteur, mais aussi à un véhicule.

Considérons à présent les différents documents dont nous disposons pour établir le texte de la *Vetus Latina*. En ce qui concerne 2 Rois 2.12 il s'agit des sources suivantes :

- une citation de Lucifer de Cagliari (*De Athanasio* I, XX, l. 17)<sup>74</sup> : pater, pater, agitator Israel ;
- une citation d'Ambroise (*De Nabuthae* 15,64)<sup>75</sup> : pater, pater, agitator Istrahel et eques ipsius ;
- une citation du Pseudo-Augustin (*Sermones a Caillau e codicibus Cassinensis et Florentinis collecti* 124,72)<sup>76</sup> : pater mi, pater mi, currus Israel et auriga eius (cf. la Vulgate) ;
- une citation d'Origène (*Commentarius in Matthaeum* 13,2)<sup>77</sup> : pater, pater, agitator Israel ;

---

<sup>73</sup> Notons au passage que le texte de la Vulgate est un peu plus satisfaisant : *currus Israel et auriga eius* (« char d'Israël et son conducteur »). Le mot *currus* peut être aussi bien au singulier qu'au pluriel ; dans ce dernier cas, *eius* se rapporterait à *Israel* et on verrait dans le « conducteur » une sorte de « guide » du pays ; mais le mot *auriga* convient mal à cette idée.

<sup>74</sup> DIERCKS 1978, p. 36.

<sup>75</sup> SCHENKL 1897, p. 508.

<sup>76</sup> Cf. MORENO HERNÁNDEZ, 1992, p. 123.

<sup>77</sup> *Ibid.*

## Le testament d'Élisée

- les gloses marginales de manuscrits espagnols de la Vulgate<sup>78</sup> : *pater, pater, agitator Israel*.

Pour 2 Rois 13.14 (nous conservons par commodité la numérotation habituelle de ce verset, bien qu'il se trouve au chapitre 10 dans la *Vetus Latina*), on dispose:

- du *Palimpsestus Vindobonensis*<sup>79</sup> : *rector Israel et eques eius* ;
- des gloses marginales des Vulgates espagnoles<sup>80</sup> : *agitator Israel et dux eius*.

Deux premières remarques s'imposent : d'une part, tous les vocables rencontrés (*agitator, rector, eques, dux*) évoquent l'activité d'une *personne* et conviennent donc parfaitement comme désignation métaphorique d'Élie ou d'Élisée. D'autre part, il est frappant de constater que bien des témoins de 2 Rois 2.12 offrent une formule courte, tandis que ceux de 13.14 présentent tous une expression double. Il convient de distinguer entre les deux passages, d'identifier pour chacun le texte latin d'origine, enfin de tenter de remonter au grec puis à l'hébreu.

### 3.2.1.2. La formule en 2 Rois 2.12

En 2 Rois 2.12, la formule brève *agitator Israel*, bien attestée, constitue probablement le texte latin originel. En effet, l'expression citée par le Pseudo-Augustin, identique à celle de la Vulgate, relève sans doute d'une harmonisation. De même, le texte rapporté par Ambroise pourrait provenir d'une adaptation sur le modèle de la Septante : *et eques ipsius* correspond à *καὶ ἰππεὺς αὐτοῦ* (*ipsius* procède manifestement d'un léger développement interprétatif). Le fait que les deux manuscrits présentant une formulation longue *diffèrent* l'un de l'autre dans la seconde partie de l'expression (*et auriga eius* ; *et eques ipsius*) témoigne en faveur d'un latin primitif court qui aurait subi ici et là des tentatives diverses d'harmonisation avec d'autres traditions manuscrites. Du reste, du point de vue de certains copistes latins, les suppléments de la Vulgate et de la Septante produisaient sans doute un texte meilleur, quoique selon des lignes d'interprétation différentes. D'une part, en effet, introduire *et auriga eius* permet de faire de l'exclamation d'Élisée une description englobante de ce qu'il a sous les yeux : non seulement un char mais également son

---

<sup>78</sup> *Ibid.*

<sup>79</sup> FISCHER 1983, p. 85.

<sup>80</sup> MORENO HERNÁNDEZ 1992, p. 136.

## La visite du roi chez Élisée

conducteur. Malgré la maladresse que nous avons relevée plus haut en évoquant la Vulgate, on peut comprendre qu'un copiste ait procédé à cette adjonction. D'autre part, le mot *agitor* désigne celui qui conduit des animaux, en particulier les chevaux attelés à un char<sup>81</sup>. Ajouter *et eques ipsius* établit donc une correspondance entre la qualification d'Élie par l'expression double d'un côté, et les *deux* moyens de locomotion évoqués par le v. 11 de l'autre : des chars (cf. *agitor*) et des chevaux (cf. *eques*). En somme, on ne lisait sans doute dans le texte latin originel que le syntagme *agitor Israel*.

Quelle en était la *Vorlage* grecque ? Le vocable *agitor* apparaît dans nos deux passages là où la Septante porte ἄρμα, mais il est évident que ce mot (désignant un char)<sup>82</sup> ne peut être traduit par *agitor* (qui vise le conducteur). Le substrat grec serait plutôt ἄρματηλάτης ou ἡνίοχος, qui signifient tous deux « conducteur de char », ou encore ἐπιβάτης qui désigne avant tout une personne montant sur un véhicule, parfois un combattant se trouvant sur un char, voire son conducteur<sup>83</sup>. Dans les livres historiques, ἄρματηλάτης est très rare : on peut citer la recension lucianique en 1 Samuel 8.11, qui traduit ainsi l'hébreu בְּמִרְכָּבָתוֹ (« il les mettra *sur ses chars* »), et l'Alexandrinus en 2 Maccabées 9.4. De son côté, ἡνίοχος apparaît dans la Septante (tous manuscrits confondus) en 1 Rois 22.34 et 2 Chroniques 18.33 pour rendre רֶכֶב (« conducteur de char » de Jéhu). Quant à ἐπιβάτης, il est aussi employé par la LXX à plusieurs reprises. En 2 Rois 9.17-19, il traduit רֶכֶב (trois occurrences, tous manuscrits confondus, sauf chez Lucien qui écrit ἀναβάτην ἵππου au v. 19). En 2 Rois 7.14, il apparaît là où le TM porte רֶכֶב (sauf dans la recension lucianique, ἀναβάτας ἵππων) : les traducteurs grecs ont dû comprendre רֶכֶב. En 2 Rois 9.18 il désigne plutôt un cavalier (ἐπιβάτης ἵππου pour רֶכֶב הַסּוּס), de même qu'en 18.23 d'après le contexte (et son pluriel y correspond à רֶכָבִים). Il semble clair que la *Vorlage* grecque devait être ἡνίοχος ou ἐπιβάτης.

Or, nous l'avons vu, ces substantifs pointent tous deux vers un hébreu רֶכֶב, à vocaliser רֶכֶב ou רֶכֶב. Nous retenons donc comme leçon hébraïque

---

<sup>81</sup> GLARE 1988, p. 85.

<sup>82</sup> Par exemple, dans la recension lucianique de 1-2 Samuel, 1-2 Rois et 1-2 Chroniques, ἄρμα ne sert à traduire que מִרְכָּבָה, מִרְכָּבָה, רֶכֶב, et שָׂרָף (FERNÁNDEZ MARCOS, SPOTTORNO DÍAZ-CARO et CAÑAS REÍLLO 2005, p. 61).

<sup>83</sup> LIDDELL, SCOTT, JONES et MCKENZIE 1968, p. 625.

## Le testament d'Élisée

attestée indirectement par la *Vetus Latina* : רכב ישראל<sup>84</sup>. Remarquons que ce texte (consonantique) est identique au début de la formule dans le TM et sans doute dans l'hébreu sous-jacent à la Vulgate et à la Septante. Mais ce syntagme, avec la vocalisation attestée indirectement par la *Vetus Latina*, offre en 2.12 une image parfaitement cohérente : un char de feu apparaît avec son attelage<sup>85</sup>, Élie monte au ciel, vraisemblablement dessus, et Élisée témoin de la scène l'interpelle tout naturellement comme son conducteur : « Père ! Père ! Aurige<sup>86</sup> d'Israël ! ».

### 3.2.1.3. La formule en 2 R 13.14

En 2 Rois 13.14 apparaissent deux termes : *rector/agitator* et *equus/dux*. Le terme *rector* désigne le cavalier ou le conducteur qui contrôle des animaux, et par extension un guide, un gouverneur ou un chef<sup>87</sup>. On peut donc considérer que *rector* recoupe le sens d'*agitator*, mais aussi qu'il en constitue un développement interprétatif : le titre d'« aurige d'Israël » décerné par le roi est proche d'une reconnaissance d'un rôle de guide ou de chef de l'armée. Un copiste latin a probablement voulu jouer sur la polyvalence sémantique de *rector* en lieu et place d'*agitator*. À l'inverse, un passage de *rector* à *agitator* affaiblit le titre et semble difficile à expliquer.

Le mot *dux* vise celui qui conduit, en particulier un char ou un troupeau, celui qui montre le chemin, et par extension un commandant militaire<sup>88</sup>. Dans la *Vetus Latina* des Règles, on le rencontre au moins deux autres fois, dans le titre *dux militiae* : en 1 Rois 2.5<sup>89</sup>, où la Septante porte τῶς

---

<sup>84</sup> FERNÁNDEZ MARCOS (1994, p. 76-77) avait déjà supposé que רכב se trouvait à l'origine de *agitator*, mais sans en fournir une démonstration en remontant du latin au grec puis à l'hébreu, et sans noter l'existence d'une leçon courte.

<sup>85</sup> L'expression רכב-אש וסוסי אש au verset précédent peut désigner un char unique avec ses chevaux d'attelage.

<sup>86</sup> La BJ emploie parfois le terme « charrier » (e. g. en Jérémie 51.21). Le dictionnaire d'ancien français de F. Godefroy en signale un emploi du 14<sup>e</sup> siècle : « officier préposé au service des chars ». Mais en français moderne, il désigne tout autre chose : « drap de grosse toile sur lequel, dans la lessive, est placée la charrée », cette dernière étant la « cendre qui reste sur la cuvée, après que la lessive est coulée » (Litttré). Le terme « aurige », qui désigne un « conducteur de char, dans les courses » (Petit Robert), nous semble préférable.

<sup>87</sup> GLARE 1988, p. 1586.

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. 582.

<sup>89</sup> MORENO HERNÁNDEZ 1992, p. 98 (verset numéroté 1 R 2.22).

## La visite du roi chez Élisée

δυσὶν ἄρχουσιν τῶν δυνάμεων (Alexandrinus) ou ἀρχιστράτηγον (recension lucianique<sup>90</sup>), et dans un supplément à 1 Rois 4.3 également présent chez Lucien<sup>91</sup> sous la forme Ἐλιάβ υἱὸς Ἴωαβ ἐπὶ τῆς στρατιᾶς. Le mot *dux* semble donc utilisé par les traducteurs de la *Vetus Latina* pour désigner un commandant (militaire). Dès lors, il nous paraît secondaire en 2 Rois 13.14 par rapport à *equus* : on comprend mal pourquoi l'on aurait affaibli un titre de commandant (*dux*) en une simple fonction de cavalier (*equus*), tandis que l'inverse s'explique facilement : qualifié de « cavalier d'Israël » par le roi, Elisée apparaît en quelque sorte comme le cavalier par excellence de l'armée nationale, et donc comme un chef militaire.

Par conséquent, le texte latin original de ce verset semble être *agitator Israel et equus eius* ; au cours de la transmission manuscrite latine, des copistes ont sans doute utilisé des termes proches (*rector, dux*) plus adaptés à la désignation de titres militaires qu'*agitator* et *equus*. Nous avons vu plus haut qu'*agitator* traduisait ἡνιοχος/ἐπιβάτης ; étant donné qu'*equus* rend clairement ἵππεύς (e. g. 1 R 4.26 et 10.26 dans la *Vetus Latina*<sup>92</sup>), la *Vorlage* grecque serait ἡνιοχος/ἐπιβάτης Ἰσραηλ καὶ ἵππεύς αὐτοῦ. À son tour, l'hébreu sous-jacent se reconstruit aisément sous la forme רכב ישראל ופרשו.

Ce texte consonantique est identique à l'hébreu traduit par la Septante et la Vulgate. Mais la VL nous a mis sur la piste d'une autre vocalisation possible : רכב/רכב ישראֵל ופרשו. Cette expression est susceptible de recevoir plusieurs interprétations, puisque selon la nature du moyen de locomotion le terme רכב (« chevaucheur ») peut désigner un cavalier ou un conducteur de char<sup>93</sup>. D'abord, on peut comprendre « aurige et cavalier », double qualification métaphorique. Ensuite, il est possible de voir ici un *hendiadys*, « cavalier et chevalier ». Enfin, on ne saurait exclure totalement, comme nous l'avons vu plus haut, que פרש puisse signifier à l'occasion « conducteur de char », auquel cas on aurait affaire à une autre forme d'*hendiadys*, « conducteur de char et aurige ».

<sup>90</sup> FERNÁNDEZ MARCOS et BUSTO SAIZ 1992, p. 5 (verset numéroté 1.22).

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 11 (verset numéroté 4.6).

<sup>92</sup> MORENO HERNÁNDEZ 1992, p. 101 (verset numéroté 4.26) et p. 107 (verset numéroté 10.26).

<sup>93</sup> Comme le montre par exemple Jérémie 51.21 :

וְנִפְצַתִּי בְּךָ סוּס וְרֶכֶבִּי    avec toi j'ai martelé le cheval et son conducteur,

וְנִפְצַתִּי בְּךָ רֶכֶב וְרֶכֶבִּי    avec toi j'ai martelé le char et son conducteur.

## Le testament d'Élisée

En résumé, la *Vetus Latina* apporte deux éléments significatifs. D'une part, elle atteste en 2 Rois 2.12 une leçon courte רכב ישראל, et révèle que dans l'Antiquité certains traducteurs grecs ont lu ce syntagme en le vocalisant רֶכֶב/רָכַב יִשְׂרָאֵל. D'autre part, elle appuie en 2 Rois 13.14 une leçon déjà solidement attestée par la Septante et la Vulgate, et montre de surcroît qu'à date ancienne certains la lisaient avec la vocalisation suivante : רֶכֶב/רָכַב יִשְׂרָאֵל וּפָרְשָׁיו. Il serait tentant d'émettre l'hypothèse d'un texte primitif semblable (court ou long) dans les deux passages. Faisant allusion à l'épisode de 2 Rois 13, Flavius Josèphe rapporte que « Joas se mit à pleurer sous ses yeux et à l'implorer en l'appelant “père” et “arme” (ὄπιλον) »<sup>94</sup>. Après l'appellation « père », il ne fait donc état que d'un seul titre (on peut penser qu'il traduit ainsi l'hébreu רכב pour éviter à ses lecteurs l'incongruité de la métaphore du char appliquée à Élisée). Comme il ne s'agit pas d'une citation, il est cependant difficile d'en déduire que le texte biblique que connaissait Josèphe portait une expression courte. Si l'on s'en tient aux données textuelles, il serait téméraire de postuler une même formulation ancienne en 2 Rois 2.12 et 13.14, puisqu'en critique textuelle, une dissemblance a plus de chances d'être originelle qu'une identité.

### 3.2.1.4. Pertinence dans le passage

Quelles différences la formulation propre à l'ancienne Septante implique-t-elle sur le récit, par rapport à ce que nous avons vu pour le TM ? Comme nous l'avons noté plus haut, en 2 Rois 2.12 le syntagme רֶכֶב/רָכַב יִשְׂרָאֵל offre une image parfaite : Élie s'envolant sur un char est qualifié d'aurige par le témoin de la scène. Du reste, c'est bien de cette manière que de nombreuses représentations iconographiques présentent cet épisode.

De même, en 13.14 l'expression רֶכֶב/רָכַב יִשְׂרָאֵל וּפָרְשָׁיו produit encore un sens satisfaisant : le roi marque sa révérence envers Élisée à l'aide d'un *titre* militaire (honorifique), double cette fois-ci : « aurige et cavalier », ou « cavalier et chevalier », voire « aurige et conducteur de char ».

Poussons plus avant. En 13.14, le recours à une ou deux fonctions militaires pour former un titre honorifique serait une façon pour le

---

<sup>94</sup> *A.J.* 9.179-180 (cf. NODÉT 2005, p. 178).

## La visite du roi chez Élisée

souverain israélite de reconnaître en Élisée le véritable défenseur du pays, au moment même où il entrevoit les conséquences de sa disparition<sup>95</sup>. L'état construit « aurige et/ou cavalier *d'Israël* » évoque en effet une dimension « nationale » et conviendrait bien à une désignation du chef de l'armée. Plus encore, alors que le roi qualifie Élisée d'aurige et/ou de cavalier, l'homme de Dieu fait du souverain, en retour, un *archer*. Il lui demande en effet de se procurer un arc et des flèches, puis le fait tirer à travers une fenêtre ouverte (v. 15ss). En lui attribuant ainsi une autre fonction guerrière, Élisée « rebondit » ironiquement sur le propos du roi – ce que suggère également un jeu de mots que nous avons déjà relevé sur la racine רכב dans l'ordre d'ajuster l'arc au v. 16.

Plusieurs indices suggèrent une réception possible de cette lecture au début de notre ère. Ainsi, l'évocation d'Élisée comme « cavalier » peut se prévaloir d'une postérité probable dans le *Talmud*<sup>96</sup>, où Élisée se révèle à Rabbi Shimi bar Ashi sous une telle apparence (אדמי ליה כפרש; « il lui apparut tel un cavalier »). On sait d'ailleurs que la tradition juive attendait le retour d'Élie<sup>97</sup>, et que des textes évangéliques l'ont identifié à Jean-Baptiste<sup>98</sup>, tandis qu'on y dépeint le Christ sous des traits le rapprochant d'un nouvel Élisée<sup>99</sup>. Trouverait-on en Apocalypse 19 un écho lointain de la même représentation des porteurs de la révélation divine ? Un être appelé « la Parole de Dieu » y apparaît en effet sous forme de *cavalier* emmenant derrière lui son « armée du ciel ».

Cela dit, l'image de « conducteur de char » nous paraît tout aussi féconde. Si en 13.14 il fallait traduire de la sorte le mot רכב, nous verrions volontiers dans le texte une allusion à l'*équipage d'un char*, constitué d'un

---

<sup>95</sup> Il est remarquable que St. Éphrem discerne dans le cri lancé lors du départ des deux prophètes le signe de la fin d'une période de protection d'Israël, et plus précisément dans l'expression « chars et cavaliers d'Israël » une façon de dire que « la paix du royaume et les victoires d'Israël dépendent de sa prière et de son gouvernement » (nous soulignons) (*Sur le second livre des Rois*, cité dans CONTI [éd.] 2008, p. 197).

<sup>96</sup> Traité *Shabbat*, 109b.

<sup>97</sup> Malachie 3.23.

<sup>98</sup> Par exemple Matthieu 3.4 ; 11.14 ; 17.12 ; Lc 1.17.

<sup>99</sup> Par exemple, il est le successeur de Jean-Baptiste, et la scène du baptême dans le Jourdain, avec la réception de l'Esprit Saint, rappelle la succession Élie/Élisée au Jourdain (avec obtention d'une double part de l'Esprit) ; la liste de miracles de Matthieu 11.4-5 montre que Jésus reproduit les mêmes miracles qu'Élisée.

## Le testament d'Élisée

conducteur et d'(au moins) un archer<sup>100</sup>. De manière remarquable, l'élément RKB intervient dans le nom d'un roi de Sam'al, Bar-Rakib, ayant régné dans la seconde moitié du 8<sup>e</sup> s. à Zinjirli. Son nom peut se comprendre « Sohn des Streitwagenfahrers »<sup>101</sup>. L'importance du char dans l'idéologie du pouvoir au Proche-Orient ancien, abondamment illustrée par l'iconographie, n'est plus à démontrer. Elle a pourtant encore été mise en évidence dernièrement grâce aux sources hittites ; celles-ci indiquent que le roi exerçait la justice depuis son char, à la porte des villes<sup>102</sup>. Les cinquante hommes courant devant le char d'Absalom (2 S 15.1), en « campagne » pour le trône, étaient peut-être une garde rapprochée donnant une allure royale au fils de David qui se propose de servir de juge au pays (v. 4)<sup>103</sup>. Signalons pour finir que Bar-Rakib exprimait sa fidélité envers son suzerain en affirmant qu'il « courait à la roue » du roi assyrien<sup>104</sup>. En somme, l'association du char avec le pouvoir et le rôle de dirigeant est manifeste.

En tous les cas, par rapport au texte massorétique, l'attribution par le roi d'un titre militaire honorifique et « national » à l'homme de Dieu *accentue* nettement la position « supérieure » de ce dernier, qui n'est plus seulement implicite (apparaissant dans sa manière de conduire l'entretien et de donner des ordres et des avis) : elle est également *explicite* dans la reconnaissance qu'en exprime le roi, comme de la part d'un subordonné.

### 3.2.2. L'impact narratif du « plus » du v. 17

Revenons à présent sur le « plus » constitué par la seconde partie du v. 17. Avec ce supplément, il apparaît que le texte évoque *deux* tirs de flèches. D'autre part, la formule concernant une « flèche de salut » apparaît à deux reprises, et la seconde fois il ne s'agit plus d'une parole d'Élisée mais d'une description par le narrateur du projectile lancé par le roi ; l'expression, en effet, sert de complément d'objet direct du verbe « tirer ». Dans ces

---

<sup>100</sup> Cf. LITTAUER et CROUWEL 1979, p. 128-130, pour la situation dans l'armée assyrienne aux 9<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> s. (avec des illustrations iconographiques, *e. g.* fig. 53, 57-58), laquelle devait être très proche de celle de l'armée de Samarie, étant donné leurs contacts (cf. DALLEY 1985, p. 31-48). Voir aussi LEMAIRE 1998, p. 165-182.

<sup>101</sup> Cf. DONNER et RÖLLIG 1973, p. 224-255 pour le nom BRRKB et p. 232-237 (KAI 216-218) pour des inscriptions de ce roi. Le nom du même roi apparaît sur une bulle trouvée à Zinjirli en 1913 (WSS 750).

<sup>102</sup> MALUL 2010, p. 49-50.

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 50-51.

<sup>104</sup> DONNER et RÖLLIG 1973, p. 233.

## La visite du roi chez Élisée

conditions, on peut se demander si les syntagmes « flèche de salut pour le Seigneur » et « flèche de salut en Israël » désignent ou non un seul et même objet. S'il s'agit d'une seule flèche, l'auteur aurait tout aussi bien pu dire « flèche de salut pour le Seigneur et pour Israël », de même qu'en Juges 7.20 on lit : « épée pour Yahvé et pour Gédéon ! ». D'après la formulation du texte, il est possible de comprendre au v. 17 que le roi a tiré *deux* flèches, l'une pour le Seigneur, l'autre pour le pays, et par conséquent trois au total dans l'ensemble du récit. C'est précisément le nombre de lancers mentionné par Flavius Josèphe<sup>105</sup>.

En outre, une gradation apparaît dans l'emploi des flèches. La première fois, le roi en tire *une* ; la seconde fois, il en lance peut-être *deux* (l'une « de salut pour le Seigneur », l'autre « de salut en Israël ») ; quand il s'agit de frapper la terre, il le fait *trois* fois. Ainsi, le roi a suivi une progression simple (1-2-3), alors qu'on peut dire en schématisant qu'Élisée aurait souhaité qu'il se « déchaîne » contre la terre en la frappant cinq ou six fois, comme pour anéantir un ennemi. Le résultat est en proportion : le roi aura trois victoires, mais ne battra pas les Araméens *jusqu'au bout*.

Enfin, le texte présente également une gradation des annonces faites par Élisée, comme le tableau suivant le montre.

	verbe	objet	lieu	modalité
v.17a	tu frapperas	la Syrie	Aseroth	jusqu'à la fin ( <i>usque ad finem</i> )
v.17b	tu frapperas	la Syrie entière ( <i>Syriam totam</i> )		
v.19	tu aurais frappé	la Syrie entière ( <i>Syriam totam</i> )		jusqu'à la fin ( <i>usque ad finem</i> )
	tu frapperas	la Syrie		trois fois ( <i>ter</i> )

L'homme de Dieu affirme au v. 17a que le roi portera un coup à la Syrie en un lieu donné (Aseroth) et en précisant selon quelle l'intensité (*usque ad finem*). Au v. 17b, il ne se répète pas : la précision sur la modalité de l'action fait place à une qualification du complément d'objet (la Syrie) à l'aide d'un adjectif (*totam*). C'est le pays entier qui sera frappé ; en toute logique, on ne trouve plus de localisation de la bataille. De la première à la seconde partie du v. 17, autrement dit, de la première moitié du chiasme à la seconde, on est ainsi passé d'une promesse de victoire *totale* en un *lieu précis* à une

<sup>105</sup> A.J. 9.181 (cf. NODET 2005, p. 178).

## Le testament d'Élisée

annonce de victoire *non localisée* contre *tout* le pays adverse. Quant au v. 19, il reprend les deux annonces en les annulant : « tu aurais frappé la Syrie entière jusqu'à l'achèvement ».

En outre, la présence du « plus » autorise peut-être une autre lecture du texte. En effet, on comprend généralement au v. 17a la phrase d'Élisée « Flèche de salut pour le Seigneur et flèche de salut en Israël, et tu frapperas la Syrie à Apheq/Aseroth jusqu'à l'achèvement » comme un *commentaire* sur le tir que vient d'effectuer le roi : la flèche qui vient d'être lancée est *qualifiée* de « flèche de salut » et l'homme de Dieu en *dédit* une future victoire. Or cette lecture n'est pas possible au v. 17b puisque la seconde occurrence de la formule « flèche de salut... » n'est pas une parole d'Élisée mais un propos du narrateur. Seule la fin, « tu frapperas la Syrie jusqu'à l'achèvement », constitue un commentaire de la part de l'homme de Dieu, au sujet du second tir cette fois.

Dès lors, il est possible de proposer un autre découpage du texte, dans lequel les deux occurrences de la formule « flèche de salut... » sont à rattacher au second tir :

1 <sup>er</sup> tir		a. ouverture d'une fenêtre	Et il dit « ouvre la fenêtre selon l'orient », et il ouvrit
		b. ordre de tirer et exécution	Et Élisée dit : « Tire ! » et il tira
2 <sup>nd</sup> tir	A	c. « protase »	« Flèche de salut pour le Seigneur et flèche de salut en Israël »
		d. « apodose »	Et tu frapperas la Syrie à Aseroth jusqu'à la fin
	B	a'. ouverture d'une fenêtre	et il ouvrit une seconde fenêtre
		b'. ordre de tirer et exécution	Et il dit : « Tire ! » et il tira
	A'	c'. écho de la « protase »	une flèche de salut pour le Seigneur et une flèche de salut pour Israël
		d'. écho de l'« apodose »	Et Élisée dit : « tu frapperas la Syrie jusqu'à l'achèvement »

Selon cette interprétation, la première apparition de la formule (clause c) constitue une sorte de cri guerrier comme on en trouve un en Juges 7.20 : « épée pour Yahvé et pour Gédéon ! »<sup>106</sup>, autrement dit un *appel à l'utilisation des armes*. Élisée y attacherait (clause d) une promesse de

<sup>106</sup> On peut aussi en rapprocher les expressions « chacun à sa tente ! » (e. g. 2 S 20.1) et « chacun à sa ville et chacun à son pays ! » (1 R 22.36).

## La visite du roi chez Élisée

victoire ; on a donc l'équivalent d'une construction conditionnelle, c et d jouant respectivement le rôle de la protase et de l'apodose. La parole dite en cd ne serait pas relative à ce qui précède mais tournée vers ce qui suit. On comprend, dès lors, la *nécessité* d'une seconde scène de tir (a'b'), ainsi que la pertinence d'une formulation différente de celle qui précède : la formule « flèche de salut... », désormais sans raison d'être dans la bouche d'Élisée, devient le complément d'objet direct du verbe « tirer », pour indiquer que le roi remplit la condition requise. Tout naturellement, Élisée sanctionne cela par la reprise de d, mais cette fois sans condition, sous forme d'une affirmation. On remarque également que la narration concernant le second tir est finement construite : la description concrète du tir (B), qui reproduit celle du premier lancer, est encadrée par l'annonce conditionnelle (A) et sa réalisation (A').

Une telle lecture demeure certes hypothétique, et nous ne la proposons qu'à titre de tentative.

### 3.2.3. La réaction d'Élisée

Troisième particularité de la narration chez l'ancienne Septante : il n'est plus question d'un Élie en colère (v. 19 TM) : ici, il est « attristé » (v. 19 LXX<sup>L</sup> et VL). Il en résulte un portrait un peu différent de lui : non plus un personnage intransigeant, mais un homme navré de la situation et sans doute de l'avenir de son pays, comme il l'était dans la scène analogue de 2 Rois 8.7-15. À la rigueur, on pourrait comprendre qu'il ne reproche rien au roi mais compatit : « il fut attristé à son sujet ».

Ce n'est pas tout. La structure montre un renversement saisissant entre B et B' : le passage d'un roi *triste* à cause du sort qui attend l'homme de Dieu, à un homme de Dieu *triste* à cause du sort qui attend le roi et le pays. Le parallèle entre B et B' est donc ici plus précis que dans le TM. Certes, il annonce une série de victoires, mais elles seront loin d'être aussi amples que ce que les premiers signes annonçaient : Élie avait davantage d'ambition pour son pays, peut-être conscient de ce qu'une victoire limitée aujourd'hui peut être suivie d'une riposte dangereuse demain. Le lecteur pensait au début du récit, avec le roi, que c'était Élie qui était à plaindre. Il s'avère que le roi ressemble à une personne qui va rendre visite à un ami à l'hôpital, et en ressort en apprenant qu'il est lui-même malade, suscitant la commisération de l'ami visité.

### 3.2.4. L'emplacement de la péricope

Nous abordons maintenant la différence la plus importante parmi les traditions manuscrites. Chez les témoins directs de la Septante, la péricope se trouve au même endroit que dans le texte massorétique : au chapitre 13, dans la section concernant Joas. Mais dans la *Vetus Latina*, le passage intervient au chapitre 10, dans les récits concernant Jéhu, dont le nom propre apparaît à plusieurs reprises dans la péricope. Les conséquences d'un emplacement de notre péricope en 2 Rois 10 n'ont guère été explorées par les exégètes. La présence de cette péricope y perturbe-t-elle la narration, ou s'y intègre-t-elle correctement ? Situer le passage à la fin des narrations concernant Jéhu lui fournit-il un contexte satisfaisant ?

#### 3.2.4.1. Fonction structurelle

Une réponse surprenante à la première de ces deux questions peut selon nous être obtenue au moyen d'une étude structurelle. Nous allons voir que situer notre péricope à la fin des récits sur Jéhu lui confère un rôle structurel significatif, qu'elle n'a pas du tout au chapitre 13. Avant de l'évoquer, il convient de préciser le cadre littéraire de la section décrivant le règne de Jéhu.

##### *a) Le cadre des narrations sur Jéhu dans le TM d'après Nocquet*

D. Nocquet<sup>107</sup> a mis en évidence un parallélisme entre deux passages, 2 Rois 8.25-29 et 10.28-36, qui forment selon lui un cadre interprétatif dtr aux récits concernant Jéhu. Le premier évoque le règne d'Ochozias roi de Juda, le second évoque le règne de Jéhu ; deux motifs se font écho d'une section à l'autre.

D'une part, *la continuité avec les rois d'Israël comme arrière-plan d'une conduite condamnée par Yahvé*. Dans le cas d'Ochozias, la mention de la mère du roi (conformément au schéma habituel pour les formules de règne des souverains de Juda) permet d'introduire une étiologie de son comportement mauvais : il est parent et allié de la dynastie d'Achab.

Le nom de sa mère était Athalie, fille d'Omri, roi d'Israël. Il imita la conduite de la famille d'Achab et fit ce qui déplait à Yahvé, comme la famille d'Achab, car il lui était allié. (2 R 8.26b-27 BJ)

---

<sup>107</sup> NOCQUET 2004, p. 222-227.

## La visite du roi chez Élisée

Dans le cas de Jéhu, la phrase classique sur « les péchés de Jéroboam » sert à nuancer le portrait favorable au personnage dans les récits qui précèdent, en montrant que malgré ses services rendus au yahvisme, il s'inscrit dans la continuité des souverains dont le comportement mènera à la fin du royaume du Nord.

Cependant Jéhu ne se détourna pas des péchés de Jéroboam fils de Nebat, où il avait entraîné Israël, les veaux d'or de Béthel et de Dan (...) Mais Jéhu ne suivit pas fidèlement et de tout son cœur la loi de Yahvé, Dieu d'Israël : il ne se détourna pas des péchés de Jéroboam, où il avait entraîné Israël. (2 R 10.29, 30 BJ)

Le second motif commun aux deux passages est la *défaite face aux Araméens* et plus précisément *face à Hazaël*. Dans la pensée dtr, il s'agit d'une conséquence du point précédent. En ce qui concerne Ochozias, une notice (v. 28-29) mentionne la bataille de Ramot de Galaad où ce roi sera blessé ; ces versets constituent une prolepse annonçant le chapitre suivant, ce qui confirme au passage la fonction introductive à l'histoire de Jéhu de 2 Rois 8.25-29.

[Ochozias] alla avec Joram fils d'Achab pour combattre Hazaël, roi d'Aram, à Ramot de Galaad. Mais les Araméens blessèrent Joram. Le roi Joram revint à Yizréel pour faire soigner les blessures reçues des Araméens à Ramot lorsqu'il combattait Hazaël roi d'Aram, et Ochozias fils de Joram, roi de Juda, descendit à Yizréel pour visiter Joram fils d'Achab parce qu'il était souffrant. (2 R 8.28-29 BJ)

Quant à Jéhu, le rédacteur signale que d'importantes pertes territoriales eurent lieu dès son règne, ce qui poursuit la stratégie de relativisation des aspects positifs de ce roi : sa contribution à l'éradication du baalisme n'a pas été suffisante puisque Yahvé met en route un processus de « conquête inversée »<sup>108</sup>.

En ce temps-là, Yahvé commença à tailler dans Israël et Hazaël battit les Israélites dans tout le territoire à partir du Jourdain vers le soleil levant, tout le pays de Galaad, le pays des Gadites, des Rubénites, des Manassites, depuis Aroër qui est sur le torrent d'Arnon, Galaad et Bashân. (2 R 10.32-33 BJ)

Ainsi, la présence commune de ces deux motifs crée une inclusion entre le passage qui précède immédiatement les récits concernant Jéhu (2 R 8.25-29) et la section qui conclut le règne de ce roi en l'évaluant (2 R 10.28-36). Il nous semble que Nocquet a raison d'y voir un « cadre interprétatif » dans

---

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. 224.

## Le testament d'Élisée

lequel les narrations majeures sur Jéhu (2 R 9.1-10.27) sont enchâssées : il s'agit de redimensionner l'œuvre yahviste du personnage en le replaçant dans la continuité foncièrement mauvaise des rois israélites.

### *b) Extension du cadre dans le TM*

Nous pensons cependant qu'il convient d'élargir la perspective pour mettre en lumière un encadrement plus large. En effet, les deux motifs sont déjà présents dans la section précédant celle qui concerne Ochozias, et qui évoque le règne de Joram de Juda (2 R 8.20-22). On y rencontre à nouveau l'étiologie d'un comportement impie par son lien familial avec la dynastie d'Achab :

Il imita la conduite des rois d'Israël, comme avait fait la maison d'Achab, car c'était une fille d'Achab qu'il avait prise comme épouse, et il fit ce qui déplait à Yahvé. (2 R 8.18 BJ)

De même, le thème de la défaite militaire et des pertes territoriales est déjà présent :

De son temps, Édom s'affranchit de la domination de Juda et se donna un roi. Joram passa à Çair, et avec lui tous les chars... Il se leva de nuit et força la ligne des Édomites qui l'encerclaient, et les commandants de chars avec lui ; le peuple s'enfuit à ses tentes. Ainsi Édom s'affranchit de la domination de Juda, jusqu'à ce jour ; Libna aussi se révolta. Dans ce temps-là... (2 R 8.20-23 BJ)

Mieux, un troisième motif commun avec la section finale sur Jéhu se fait jour. Il s'agit du thème de la *succession dynastique*. Au chapitre 8, il semble que l'on évite de justesse la destruction de Juda, que le comportement impie de Joram aurait pu provoquer, grâce à la promesse dynastique de 2 Samuel 7 :

Cependant Yahvé ne voulut pas détruire Juda, à cause de son serviteur David, selon la promesse qu'il lui avait faite de lui laisser une lampe, ainsi qu'à ses fils, pour toujours. (2 R 8.19 BJ)

Au chapitre 10, et de manière surprenante pour un souverain du royaume du Nord, Jéhu reçoit une promesse de postérité dynastique sur quatre générations :

Yahvé dit à Jéhu : « Parce que tu as bien exécuté ce qui m'était agréable et que tu as accompli tout ce que j'avais dans le cœur contre la maison d'Achab, tes fils jusqu'à la quatrième génération s'assiéront sur le trône d'Israël. » (2 R 10.30 BJ)

## La visite du roi chez Élisée

Le parallèle est saisissant et paradoxal. Du côté du Sud, où une promesse de continuité dynastique illimitée fonde la succession royale depuis David (2 S 7), on frôle la rupture parce qu'un roi se comporte comme un roi d'Israël ; du côté du Nord, surgit l'annonce inattendue d'une assurance divine quant à une succession dynastique parce qu'un roi s'y montre farouchement yahviste.

Au final, il apparaît que la première section du cadre s'étend en fait à l'ensemble 2 Rois 8.16-29. Le propos du cadre est d'éclairer la situation particulière de cette période où la famille d'Achab domine à la fois le Nord et le Sud, en offrant une interprétation théologique qui vaut pour les deux. En Juda, les rois Joram et Ochozias adoptent un comportement analogue à leurs homologues d'Israël, parce qu'ils sont liés à la dynastie d'Achab ; ils sont donc atteints, comme les souverains israélites, par des échecs militaires et des pertes territoriales ; c'est de justesse que la destruction est évitée, par fidélité de Dieu à sa promesse dynastique. Dans la seconde section du cadre (2 R 10.28-36), on montre qu'en Israël même le roi Jéhu, « croisé » du yahvisme, ne se distingue pas totalement de ses prédécesseurs. On retrouve les défaites et l'amputation géographique du pays ; en même temps, son œuvre yahviste est récompensée par une promesse de succession dynastique, certes limitée. On obtient donc la structuration suivante de l'ensemble 2 Rois 8.16-10.36 :

**A. Premier panneau du cadre:** deux rois du Sud semblables à ceux du Nord (8.16-29)

- *cause* : étiologie par le lien familial avec la maison d'Achab (8.18, 27)
- *conséquences* : défaites et pertes territoriales (8.20-22, 28-29)
- *succession dynastique* : maintenue de justesse (8.19)

**B. Narrations concernant Jéhu** (9.1-10.27)

**A'. Second panneau du cadre:** Jéhu, un roi du Nord comme les autres malgré tout (10.28-36)

- *cause* : étiologie par l'enracinement dans le comportement de Jéroboam (10.29,31), commun à tous les rois du Nord
- *conséquences* : défaites et pertes territoriales (10.32)
- *succession dynastique* : promesse inattendue (limitée) (10.30)

## Le testament d'Élisée

### *c) Le cadre étendu dans l'ancienne Septante*

Ceci étant posé, nous pouvons maintenant nous demander quelles conséquences entraîne un déplacement de la péricope actuellement située en 2 Rois 13.14-20 au même endroit que la *Vetus Latina*, soit entre 10.30 et 31. En fait, un second déplacement de texte semble solidaire : la *Vetus Latina* comme la recension lucianique situent leurs équivalents de 2 Rois 8.25-27 et 9.27-28 après 10.36<sup>109</sup>. Le premier texte donne la formule synchronique du règne d'Ochozias et l'étiologie de son comportement mauvais par le lien avec la famille d'Achab, tandis que le second passage rapporte son meurtre ainsi que celui de Joram, par Jéhu. Voici la séquence que l'on obtient pour le second panneau :

#### 2 Rois 10.28-30

Ainsi Jéhu fit que Baal disparu d'Israël. Cependant Jéhu ne se détourna pas des péchés de Jéroboam fils de Nébat, où il avait entraîné Israël, les veaux d'or de Béthel et de Dan. Yahvé dit à Jéhu : « Parce que tu as bien exécuté ce qui m'était agréable et que tu as accompli tout ce que j'avais dans le cœur contre la maison d'Achab, tes fils jusqu'à la quatrième génération s'assièront sur le trône d'Israël. » (BJ)

#### Équivalent de 2 Rois 13.14-21 TM

*Entretien avec Élisée et mort de ce dernier (non reproduit ici du fait de sa longueur)*

#### 2 Rois 10.31-36

Mais Jéhu ne suivit pas fidèlement et de tout son cœur la loi de Yahvé, Dieu d'Israël : il ne se détourna pas des péchés de Jéroboam, où il avait entraîné Israël. En ce temps-là, Yahvé commença à tailler dans Israël et Hazaël battit les Israélites dans le territoire à partir du Jourdain vers le soleil levant, tout le pays de Galaad, le pays des Gadites, des Rubénites, des Manassites, depuis Aroër qui est sur le torrent d'Arnon, Galaad et Bashân. Le reste de l'histoire de Jéhu, tout ce qu'il a fait, tous ses exploits, cela n'est-il pas écrit dans le livre des Annales des rois d'Israël ? Il se coucha avec ses pères et on l'enterra à Samarie ; son fils Joachaz devint roi à sa place. Jéhu avait régné sur Israël pendant vingt-huit ans à Samarie. (BJ)

---

<sup>109</sup> L'ordre des notices dans l'ancienne Septante, en tenant compte des données de la *Vetus Latina*, a déjà été mis en évidence dans un essai non encore publié de TREBOLLE BARRERA (à paraître, mais que l'auteur nous a aimablement communiqué). En revanche, la reprise du « cadre dtr » des narrations sur Jéhu identifié par Nocquet, son extension et les conséquences narratives nous sont propres.

## La visite du roi chez Élisée

### 4 Règles 10.36b-39 LXX<sup>L</sup> (cf. 2 Rois 8.25-27 TM)

La deuxième année d'Athalie, le Seigneur fit régner Jéhu fils de Nemesse<sup>110</sup>. Ochozias avait vingt-deux ans quand il régna et il régna un an à Jérusalem. Le nom de sa mère était Athalie, fille d'Achab roi d'Israël. Il marcha dans le chemin de la maison d'Achab et fit ce qui déplait à Yahvé, comme la maison d'Achab, car il était lié à la maison d'Achab.

### 4 Règles 10.40-43 LXX<sup>L</sup> (cf. 2 Rois 9.27-28 TM)

Et Ochozias alla en guerre contre Hazaël roi de Syrie. Alors Jéhu fils de Nemesse suivit Joram fils d'Achab roi d'Israël, et il le frappa à Jézréel, et il mourut. Et Jéhu tira aussi une flèche sur Ochozias roi de Juda sur son char, et il mourut. Et ses serviteurs le descendirent à Jérusalem et l'enterrèrent avec ses pères dans la Cité de David.

Avec ce texte, nous pouvons encore élargir le cadre mis en évidence dans le TM. D'une part, nous avons constaté des liens intertextuels tissés entre deux rencontres d'Élisée avec un personnage politique : Hazaël en 2 Rois 8.7-14, et un roi en 13.14-20. La première est située immédiatement avant 8.16, donc peut être intégrée à A, et la seconde se trouve au sein de A', entre 10.30 et 31, si l'on suit la *Vetus Latina*. D'autre part, le paragraphe 10.40-43 LXX<sup>L</sup> sur la mort de Joram et d'Ochozias fait écho à 8.28-29 dans le premier panneau. On a donc, *avant* le bloc narratif concernant Jéhu et son coup d'État, une prolepse mentionnant les blessures de Joram et la visite que lui rend Ochozias (8.28-29), et *après* ce bloc, une analepse résumant le double meurtre (10.40-43 LXX<sup>L</sup> situés après 10.36).

D'où un nouveau encadrement, avec un surcroît de liens tissés entre les deux panneaux, puisque de l'un à l'autre pas moins de cinq thèmes se répondent : rencontre d'Élisée avec un dirigeant, étiologie du comportement mauvais par le lien avec les rois du Nord, conséquences de ce comportement, succession dynastique, mort de Joram et d'Ochozias. Nous représentons cette nouvelle configuration dans l'encadré qui suit.

Il est donc clair que la prise en compte de la disposition du texte tel qu'on le trouve dans la *Vetus Latina* conduit à une structuration plus élaborée du texte.

---

<sup>110</sup> Cette formule paraît redondante par rapport à ce qui précède (les récits sur Jéhu), mais c'est déjà le cas indépendamment de l'insertion de 2 Rois 13.14-21 puisque Jéhu est présent dans les chapitres 9 et 10.

## Le testament d'Élisée

**A. Premier panneau du cadre** : Joram de Juda, un roi du Sud semblable à ceux du Nord

- **Élisée** : entretien avec le futur roi Hazaël, annonce de l'oppression araméenne (2 R 8.7-15)
- **cause du comportement** : étiologie par le lien familial avec la maison d'Achab (8.18)
- **conséquences du comportement** : défaites et pertes territoriales (8.20-22, 28-29)
- **succession dynastique** : maintenue de justesse (8.19)
- **Joram et Ochozias** : le premier blessé, visite du second (prolepse) (8.28-29)

**B. Narrations concernant Jéhu** (9.1-10.27)

**A'. Second panneau du cadre** : Jéhu, un roi du Nord comme les autres malgré son œuvre yahviste

- **cause du comportement** : étiologie par l'enracinement dans le comportement de Jéroboam (10.29, 31), commun à tous les rois du Nord
- **conséquences du comportement** : défaites et pertes territoriales (10.32)
- **succession dynastique** : promesse inattendue (limitée) (10.30)
- **Élisée** : entretien avec le roi Jéhu, annonce de victoires limitées et mort du « protecteur » d'Israël (actuels 13.14-21)
- **Joram et Ochozias** : meurtre des deux (analepse) (4 R 10.40-43 LXX<sup>1</sup>)

### 3.2.4.2. Fonction narrative

S'il apparaît donc que, loin de perturber la structure narrative du texte, l'insertion de notre péricope au chap. 10, à la manière de la *Vetus Latina*, la renforce, nous allons voir que le nouveau contexte du passage créé par cette disposition permet de donner à certains de ses motifs un sens que le texte massorétique ne leur confère pas.

D'une part, le jeu détecté lors de notre étude de la formule du v. 14 sur les rôles de conducteur de char, de cavalier et d'archer, serait particulièrement approprié dans la section concernant Jéhu. En effet, ce dernier se déplace en char<sup>111</sup>, spécialement pour exercer son zèle meurtrier

---

<sup>111</sup> 2 Rois 9.16 ; 10.16.

## La visite du roi chez Élisée

pour Yahvé<sup>112</sup>, et a la réputation de le conduire « avec folie » (בְּשִׁעוֹן)<sup>113</sup>; surtout, il tue Joram *en le transperçant d'une flèche depuis son char*<sup>114</sup>. Un tel arrière-plan donnerait une profondeur accrue au récit de l'entrevue avec Élisée. Dans la bouche de Jéhu, qui se posait en conducteur fougueux et fanatique de Yahvé, le titre de « conducteur de char d'Israël » accordé à l'homme de Dieu revêtirait une valeur particulièrement éloquente. De plus, la « leçon de tir à l'arc » que ce dernier lui prodigue en réponse constituerait, elle, un écho malicieux à ses « talents » d'archer, voire à son régicide. Le fait que le double meurtre soit rappelé presque aussitôt après, en mentionnant clairement qu'il fut opéré par des tirs à l'arc, renforce ce lien.

D'autre part, nous constatons que la thématization de la mort d'Élisée comme perte du « gouverneur » du pays prend tout son sens ici. Les pleurs du roi, la reconnaissance de sa part du rôle militaire national de l'homme de Dieu, tout cela annonce la fin d'une période de relative tranquillité du vivant d'Élisée : de fait, si la péripécie se trouve après 10.30, on constate que juste après la mention de sa mort, on en vient à celle des pertes territoriales (10.32). On peut conjecturer que l'idée sous-jacente à cet emplacement de la péripécie serait que quelques batailles gagnées contre les Araméens s'avèrèrent insuffisantes pour empêcher l'expansion transjordanienne de Hazaël (d'où la réaction négative d'Élisée en 2 Rois 13.19). Dans la section A du cadre mis en évidence plus haut, l'homme de Dieu pleurerait en entrevoyant la violence exercée par les Araméens sur son peuple, car il était en présence du futur roi Hazaël et anticipait la violence de son oppression ; en A', il a une autre réaction émotive en constatant l'insuffisance de la puissance guerrière de son propre roi Jéhu. Celui qui s'est révélé être un assassin opportuniste ne sera pas un chef militaire assez fort pour repousser les attaques ; fomenter un coup d'État, massacrer une famille et des prêtres est une chose, lutter contre une armée étrangère en est une autre. En outre, la mention d'incursions moabites au v. 20b annonce les conquêtes araméennes et répond à la perte de la domination judéenne sur Edom évoquée en A.

---

<sup>112</sup> 2 Rois 10.16.

<sup>113</sup> 2 Rois 9.20.

<sup>114</sup> 2 Rois 9.21-24. Il est intéressant de remarquer que dans la recension lucianique, c'est encore Jéhu qui tue d'une flèche le roi Ochozias (2 R 10.40-43 LXX<sup>1</sup>). Cependant, ce récit se trouve *après* celui de la rencontre entre Élisée et le roi si on situe ce dernier à l'emplacement de la *Vetus Latina*.

## Le testament d'Élisée

En somme, l'hypothèse d'une place primitive entre 2 Rois 10.30 et 31 de la péricope située actuellement en 13.14-21, permet à la fois de la replacer dans un cadre précis, où elle occupe une fonction structurelle et littéraire importante, tout en donnant une pertinence particulière à certains thèmes que la stratégie narrative sous-jacente à son écriture tend à mettre en valeur.

### 4. L'évolution textuelle

Nous avons étudié, chacune pour elle-même, les formes prises par le récit dans le texte massorétique et dans l'ancienne Septante, et observé des différences significatives dans la construction narrative. Il s'agit maintenant d'étudier l'évolution textuelle. Ces différences sont-elles fortuites, produites par des accidents textuels ? La Septante s'explique-t-elle comme un remaniement du TM, ou l'inverse ? Ou encore, ces deux textes procèdent-ils d'évolutions parallèles à partir d'un ancêtre commun ? Pour répondre à ces questions, il convient de déterminer l'origine la plus vraisemblable des variantes.

#### 4.1. La formule utilisée par le roi

Dans notre étude concernant la formule que le roi lance à Élisée, nous avons d'abord cherché à comprendre le texte massorétique, puis découvert que l'ancienne Septante, reflétée par la *Vetus Latina*, témoignait d'une leçon (consonantique) légèrement différente dans sa *Vorlage hébraïque* mais aussi d'une vocalisation autre que celle du TM (cf. le tableau qui suit).

	TM	<i>Vorlage</i> de la LXX ancienne (avec la vocalisation supposée par le grec)
2 R 2.12	רָכַב יִשְׂרָאֵל וּפָרְשָׁיו	רָכַב/רָכַב יִשְׂרָאֵל
2 R 13.14		רָכַב/רָכַב יִשְׂרָאֵל וּפָרְשָׁיו

En fait, au plan des consonnes, en 13.14, ce n'est pas seulement le texte de la *Vetus Latina* que nous mettons en regard du TM, mais (comme nous l'avions constaté) également l'hébreu consonantique sous-jacent à la Vulgate et aux témoins directs de la Septante. La seule différence est un *yod* supplémentaire dans le TM. L'ajout de cette lettre s'expliquerait aisément par une contamination due à la fréquence du couple de mots רָכַב/פָּרְשָׁיו. Mais les textes épigraphiques en paléo-hébreu témoignent précisément

## La visite du roi chez Élisée

d'un flottement entre ם et ן dans le suffixe personnel de la troisième personne (au masculin singulier) attaché à un nom pluriel<sup>115</sup>. Par suite, même si l'on estimait que la leçon originelle portait un suffixe sans *yod*, on pourrait imaginer que son auteur se référait à un antécédent pluriel. En tout état de cause, il semble délicat de s'appuyer ici sur cette variation orthographique dont l'origine est difficile à dater.

En d'autres termes, les différences constatées entre les traditions textuelles ne témoignent pas nécessairement en 13.14 de leçons (consonantiques) distinctes dans l'histoire la plus ancienne du texte. Pour autant, nous avons vu plus haut qu'elles ont une portée non négligeable pour le sens de la formule employée par le roi ; la lecture de l'ancienne Septante nous a révélé la pertinence de cette formule si l'on situe la péricope au chapitre 10. Il en résulte que déterminer la lecture (vocalisation) la plus appropriée fournit un indice en faveur de l'un ou l'autre emplacement (chapitre 10 ou 13).

Or le contexte fait, à notre avis, de la lecture suggérée par la *Vetus Latina* la meilleure compréhension de la formule. Nous avons noté plus haut les difficultés que pose le TM, que l'on comprend au mieux comme assimilant métaphoriquement Élisée à l'armée israélite. À l'inverse, il nous semble que l'expression de la *Vorlage* de la Septante telle que le traducteur l'a comprise (רַכָּב/רָכַב יִשְׂרָאֵל וּפָרְשָׁו) produit un sens pleinement satisfaisant (le roi marque sa révérence envers Élisée à l'aide d'un *titre* militaire honorifique) et l'attribution d'une fonction sied mieux à une personne que l'assimilation à l'armée elle-même. De même, nous avons vu qu'en 2.12 la lecture de la version courte de la même formule, avec la vocalisation supposée par l'ancienne Septante, offre une image parfaite : Élie monte au ciel sur son char et son disciple l'appelle « aurige d'Israël ». Cette analyse nous paraît supérieure à celle du TM. On comprend généralement ce dernier comme supposant qu'Élisée voit un ou plusieurs chars et des chevaux autour du Tishbite et recourt simultanément à une métaphore à partir de l'expression « chars d'Israël et leurs attelages » pour faire référence au Tishbite – avec ce paradoxe que la formule ne désignerait pas les chars et chevaux qu'Élisée a sous les yeux mais le personnage à côté d'eux. C'est là sans doute la meilleure interprétation du TM, mais nous avons aussi vu que l'expression « chars d'Israël et ses attelages » pourrait avoir été comprise comme une exclamation d'Élisée à la vue de ces véhicules et animaux. Cela expliquerait l'apparition de l'expression longue, due à un copiste comprenant qu'Élisée décrit l'armée qui vient de faire son apparition au

---

<sup>115</sup> GOGEL 1998, p. 155-160 ; voir aussi JM, §94d n. 2.

verset précédent : un ou des char(s) *et des chevaux*. L'ajout de **וּפְרָשָׁיו** était d'autant plus facile que le couple de mots **רֶכֶב/פְּרָשָׁיו** se révèle très fréquent dans les descriptions militaires. L'hypothèse inverse d'une chute de **וּפְרָשָׁיו** serait difficile à expliquer. On peut aussi supposer qu'il y a eu une harmonisation de 2.12 sur 13.14 (à moins que ce ne soit l'inverse<sup>116</sup>). Il résulte en tous les cas de la présence des « expressions longues » que dans la même situation (disparition imminente du maître spirituel), les deux « disciples » (Élisée et le roi) expriment leur vénération en lançant à son adresse une formule honorifique stéréotypée. Dans le texte massorétique, la seconde occurrence apparaît même comme une citation implicite de la première. Tout cela témoigne en faveur d'une harmonisation interne au TM. Surtout, ce dernier ne se prête qu'à des interprétations de la formule inférieures à celle de l'ancienne Septante.

En somme, nous tendons à penser que le texte d'origine en 13.14 était **וּפְרָשָׁיו רֶכֶב יִשְׂרָאֵל**, bien conservé dans les *Vorlagen* hébraïques de la Vulgate et de la Septante, y compris le texte grec traduit par la *Vetus Latina*, mais que cette dernière seule a conservé la lecture la plus appropriée de la formule. Puisque cette lecture révèle toute sa pertinence au chapitre 10, cela constitue un indice en faveur de l'emplacement de la péricope dont témoigne la *Vetus Latina*.

#### 4.2. La localisation des victoires (v.17)

La seconde variante concerne le lieu des victoires annoncées par Élisée : s'il s'agit d'Apheq pour tous les autres témoins<sup>117</sup>, la *Vetus Latina* parle d'*aseroth quae est contra faciem samariae*. La Bible mentionne plusieurs cités du nom d'Apheq et dans le contexte de notre passage les propositions de localisations ne manquent pas<sup>118</sup>. Qu'en est-il du toponyme mentionné par le *Vindobonensis*? Fernández Marcos voit en *aseroth* une corruption de

---

<sup>116</sup> Il va sans dire que notre étude se situe au niveau de la transmission du texte, de sorte que l'hypothèse souvent avancée d'une élaboration du cycle d'Élie à partir de celui d'Élisée n'affecte pas notre discussion : les cycles étaient établis depuis longtemps lorsque les modifications que nous envisageons dans les formules de 2 Rois 2.12 et 13.14 sont intervenues.

<sup>117</sup> Y compris la Peshitta (**כַּסְּפֵי מְרִיכְוֵי מְרִיכְוֵי מְרִיכְוֵי**), la Vulgate (*percutiesque Syriam in Afe*), le Targum ainsi que la version éthiopienne.

<sup>118</sup> Cf. AHARONI 1967, p. 304 ; FRANKEL 1992.

## La visite du roi chez Élisée

Συρίαν ἐν Αφεκ<sup>119</sup>, ce qui paraît quelque peu forcé. Ce nom peut-il correspondre à un toponyme antique ?

Il ne saurait s'agir du **הַצִּירוֹת** biblique<sup>120</sup>, bien trop éloigné du royaume d'Israël (et ne correspondant d'ailleurs pas à la précision *quae est contra faciem samariae*, si l'on attache à cette précision une certaine valeur). En revanche, ce toponyme pourrait être identique au **ḤṢRT** des ostraca de Samarie<sup>121</sup>. D'un point de vue phonologique, le passage de l'hébreu **ḤṢRT** au latin Aseroth (*via* le modèle grec de la *Vetus Latina*) serait comparable à celui de **הַצִּירוֹת** mentionné en Nombres 11.35 au latin *Aseroth* dans la traduction faite par Jérôme de *l'Onomasticon* d'Eusèbe (Ἀσηρώθ)<sup>122</sup>. Trois identifications ont été proposées pour **ḤṢRT**:

- 'Aširet el-Ḥaṭab<sup>123</sup> (aussi appelé 'Aširet eš-Šamaliyeḥ<sup>124</sup>) au nord de Sichem ;
- 'Aširet el-Qibliyeḥ<sup>125</sup>, au sud-ouest de Sichem ;
- El-Kebarrāh<sup>126</sup>, environ 15 km au nord de Sichem.

Dans les deux premier cas, il y aurait eu passage d'un Ḥ initial à un ' dans les noms arabes, ce qui se constate sur d'autres toponymes<sup>127</sup>. Notons que sur chacun des trois sites, tous à proximité de Samarie, les prospections de surface ont mis en évidence une occupation au Fer II<sup>128</sup>.

Du strict point de vue de la critique textuelle, la balance penche en faveur de la leçon de la *Vetus Latina*. On ne s'explique pas pourquoi des scribes auraient échangé Apheq avec ce site peu connu<sup>129</sup>, tandis qu'on

---

<sup>119</sup> FERNÁNDEZ MARCOS 1994, p. 70.

<sup>120</sup> Nombres 11.35 ; 12.16 ; 33.17 ; Dt 1.1.

<sup>121</sup> TREBOLLE BARRERA 1995, p. 341.

<sup>122</sup> NOTLEY et SAFRAI 2005, p. 10.

<sup>123</sup> ALBRIGHT 1925, p. 39 ; ABEL 1938, vol. 2, p. 95 ; AHARONI 1967, p. 325.

<sup>124</sup> A ne pas confondre avec un autre site du même nom, classé 'Ašireh eš-Šamaliyeḥ (B) par ZERTAL 2004, vol. 1, p. 529-530, où toute la céramique retrouvée date du Fer I.

<sup>125</sup> DUSSAUD 1926, p. 12.

<sup>126</sup> ZERTAL 2004, vol. 1, p. 74, 237-238.

<sup>127</sup> ELITZUR 2004, p. 297.

<sup>128</sup> ZERTAL 2004, vol. 1, p. 527-528, site n°271.

<sup>129</sup> Même s'il est délicat d'en tirer argument eu égard à son caractère tardif, on a peut-être un indice supplémentaire en faveur de la leçon de la VL dans la version arabe, qui ne mentionne aucun site précis mais simplement أرضي اقصي (« dans une terre éloignée »), ce qui témoigne d'un certain embarras de la part du

## Le testament d'Élisée

comprendrait assez bien qu'ils aient préféré altérer le texte pour situer un combat sur un lieu célèbre pour ses batailles<sup>130</sup> : la *Vetus Latina* reflète donc la *lectio difficilior*<sup>131</sup>.

Remarquons que la leçon הַצְרוֹת rétablit dans le texte hébreu un jeu d'allitérations, perdu avec la variante Apheq, au moyen de la séquence de deux lettres הַצ : « flèche (הַצ) de victoire pour Yahvé, flèche (הַצ) de victoire en Israël, et tu frapperas Aram à הַצְרוֹת ».

Quant à la clause qui localise le site, *quae est contra faciem samariae*, il est très tentant d'y voir une glose. Remarquons cependant que la formulation pourrait être ancienne : dans une inscription araméenne de la première moitié du 8<sup>e</sup> s., gravée sur un lion de la porte ouest d'Arslan Tash, on rencontre une expression analogue : H.L.H.ZY.QDM.LLBN<sup>132</sup>. H.L.H et LLBN désignent dans ce texte des cités ou des provinces<sup>133</sup>, et la clause ZY.QDM rappelle *quae est contra faciem*.

Au-delà d'un choix entre אֶפְק et הַצְרוֹת, une autre possibilité serait, certes, que le texte primitif n'ait mentionné aucun toponyme. Šanda<sup>134</sup> considère le mot אֶפְק comme une glose, au motif qu'Élisée et le roi regardent vers l'est depuis un lieu proche de Samarie. Cette précision géographique paraît cependant compatible avec les différents sites

---

traducteur. Cette version identifie pourtant ailleurs aussi bien Ḥašerot (حصيروث, Nb 11.35 ; 33.17 ; Dt 1.1) qu'Apheq (1 S 4.1 ; 9.1 ; 1 R 20.26, 30) comme des toponymes. Un traducteur a pu être gêné par l'idée de batailles entre Israélites et Araméens dans le même Ḥašerot que celui connu par ailleurs dans la Bible, puisqu'il se trouve dans le désert du Sinaï. Ce problème ne se serait pas posé si elle avait lu Apheq, lieu qu'elle a déjà mentionné à quatre reprises comme lieu d'opérations militaires. Face à un Ḥašerot trop éloigné, on a pu atténuer la difficulté en mentionnant vaguement un « lieu éloigné ».

<sup>130</sup> Apheq est un lieu de bataille en 1 Rois 20.26, 30 (sans compter le lieu de la plaine côtière de même nom, mentionné en 1 Samuel 4.1 et 29.1).

<sup>131</sup> Comme nous le verrons plus loin, un verset propre au texte antiochien décrivait dans le même chapitre (2 R 13.22 LXX<sup>1</sup>) les territoires conquis par Hazaël comme s'étendant de la mer Morte à *Apheq* : si ce verset était présent avant le déplacement de la péricope, il a vraisemblablement suscité l'altération Ḥašerot > Apheq, ce dernier toponyme étant revêtu d'une valeur importante dans le contexte.

<sup>132</sup> RÖLLIG 2009.

<sup>133</sup> Les équivalents akkadiens sont précédés du déterminatif URU, qui à l'époque néo-assyrienne est ambigu.

<sup>134</sup> ŠANDA 1912, p. 156.

identifiés à Ḥaserot. De leur côté, Montgomery et Gehman<sup>135</sup> pensent à une interpolation influencée par le rôle d'Apheq en 1 Rois 20. Mais l'existence d'une variante reflétée par la *Vetus Latina* fragilise l'idée d'une absence originelle de localisation des batailles prédites, car cela amène à supposer que la leçon Ḥaserot procède soit d'une glose effectuée à partir de rien, soit d'une substitution à une glose antérieure portant Apheq : dans les deux cas le scénario paraît improbable, s'agissant d'un toponyme aussi peu connu.

### 4.3. Salut contre Aram ou en Israël ? (v. 17)

Au v. 17, la formule double lancée par Élisée évoque une flèche de salut *en/contre Aram* selon le TM et la Vulgate<sup>136</sup>, mais *en Israël* d'après la LXX<sup>L</sup> et la *Vetus Latina*, qui reflètent ici sans aucun doute l'ancienne Septante<sup>137</sup>. Nous avons déjà vu au début de ce chapitre que la différence existait vraisemblablement déjà au niveau de la *Vorlage* hébraïque de la Septante (בישראל) : une altération délibérée est intervenue. On peut aussi bien supposer, d'un côté, la volonté de construire un parallélisme antithétique (pour Yahvé//en ou contre Aram), que de l'autre une tentative visant à restituer un parallélisme quasi-synonymique (pour Yahvé//en Israël). Mais la leçon « en Israël » peut être motivée par une gêne à lire la mention d'une flèche de salut *en* Syrie alors que le salut bénéficie à Israël, ou parce que les batailles auront lieu à Apheq, loin de la Syrie. Dans cette dernière hypothèse, le changement Aram > Israël serait lié à l'altération Ḥaserot > Apheq.

### 4.4. Le supplément du v. 17b

Le « plus » du v. 17b se révèle pertinent à la fois au plan narratif et au plan structurel. Mais s'agit-il d'un ajout opéré du côté de la Septante, vraisemblablement déjà dans sa *Vorlage*, ou d'une phrase supprimée dans la filière (pré)massorétique ?

---

<sup>135</sup> MONTGOMERY et GEHMAN 1951, p. 435.

<sup>136</sup> La leçon « Édom » de la Peshitta provient à l'évidence de la confusion classique entre un ך et un ך.

<sup>137</sup> La leçon ἐν Συρία de LXX<sup>AB</sup> proviendrait alors d'une correction à partir d'un texte de la filière (proto-)massorétique. La polyvalence syntaxique de la préposition כ en hébreu biblique peut expliquer l'interprétation « contre » adoptée par la Vulgate.

## Le testament d'Élisée

La première possibilité conduirait à déceler, dans les effets de sens supplémentaires apportés par le « plus », un développement du texte assez fin par un rédacteur assez doué. L'hypothèse inverse verrait dans la chute du v. 17b le fait d'un copiste, qu'il s'agisse d'une suppression volontaire afin d'alléger le texte qui paraît, à première vue, redondant, ou d'une erreur involontaire. Fernández Marcos pense qu'une chute peut s'expliquer par *parablepsis* à cause de la répétition de ארם en hébreu ou de Συρίαν en grec<sup>138</sup>. Tout en admettant une « appearance of originality » du côté de la

---

<sup>138</sup> FERNÁNDEZ MARCOS 1994, p. 70. Signalons une autre explication, par *homoioteleuton*, que nous ne croyons cependant pas devoir retenir. À première vue, la *Vorlage* grecque de la VL devait contenir au v. 17 deux annonces d'une victoire sur les Araméens, selon les modalités suivantes :

v. 17a πατάξεις τὴν Συρίαν ἐν Αφεκ ἕως συντελείας

v. 17b πατάξεις ὅλην τὴν Συρίαν ἐν Αφεκ

À son tour, le modèle hébraïque aurait porté :

v. 17a והכית את־ארם בחצרת עד־כלה

v. 17b והכית את־כל־ארם

Mais l'expression עד־כלה contient une ambiguïté : dans certains contextes, on comprend qu'elle décrit une extermination (Esdras 9.14 ; cf. aussi l'expression très proche עד כלותם en 1 Samuel 15.18) ; ailleurs, elle dénote simplement l'idée de complétude (cf. עד־לְכֹלָה en 2 Chroniques 24.10 ; voir aussi 31.1). Par suite, il est possible qu'un traducteur ait lu, au v. 17, deux fois la même expression עד־כלה en estimant que le texte n'était pas simplement répétitif mais jouait avec les acceptions possibles de l'expression, semblables à celles du mot français « achèvement ». Autrement dit, à l'origine de *usque ad finem* et *totam* auraient pu se trouver deux expressions grecques différentes mais qui traduisaient une même formule hébraïque. Outre ἕως συντελείας, on peut penser par exemple à εἰς τέλος, qui traduit לְכֹלָה en 2 Chroniques 12.12 et עד־לְכֹלָה en 2 Chroniques 31.1. Dans cette hypothèse, le texte hébreu portait au v.17 :

v.17a : והכית את־ארם בחצרת עד־כלה

v.17b : והכית את־ארם עד־כלה

Un *homoioteleuton* serait alors possible. Cette explication se heurte cependant à deux obstacles. D'une part, les expressions *totam* et *usque ad finem* se rencontrent toutes deux au v. 19. Elles ne peuvent guère s'y expliquer par la même formule עד־כלה, qui se trouverait à deux reprises dans le verset. Cela ne constitue pas une difficulté insurmontable, puisque la combinaison des deux expressions peut précisément résulter de la volonté d'éviter une répétition, en créant de surcroît une gradation complète : *usque ad finem* au v.17a, *totam* au v. 17b, *totam* et *usque ad finem*

## La visite du roi chez Élisée

VL, il estime que les deux traductions latines différentes de ἕως συντελείας (*usque at finem ; totam*) trahissent le caractère secondaire du v. 17b. Au contraire, cette double manière de traduire se comprend aisément comme un souci de varier la formulation et/ou encore parce que le traducteur aurait détecté une autre nuance, comme nous l'avons vu.

En outre, un ajout délibéré supposerait une maîtrise de la composition littéraire telle que le glossateur/rédacteur aurait pu insérer un passage supplémentaire tout en maintenant une structure de chiasme, et en allant jusqu'à élaborer le même jeu de correspondances entre les v. 17a et 17b au niveau micro-structurel. De plus, tout en reprenant une formule très proche du v.17a, il aurait introduit des petites différences significatives, et récupéré les deux nuances principales dans le v.19. Tout cela est possible, mais nous paraît constituer une hypothèse moins « économique » que celle d'une suppression qui s'explique par un accident de copie.

### 4.5. La réaction d'Élisée : irrité ou attristé ?

Au v. 19, Élisée est irrité selon le TM, attristé selon la LXX<sup>L</sup>. Une différence analogue a été étudiée par Hugo en 1 Rois 21.43 : Achab y est irrité (הַצַּדִּיק) dans le TM, mais dans la LXX<sup>L</sup> (3 Règles 20.43) il pleure (κλαιων). Hugo relève au total trois passages où, selon son analyse, les pleurs d'Achab sont gommés par le TM et remplacés par une forme de contrariété<sup>139</sup>. Il s'agit là de précédents suggestifs, quoique non contraignants pour notre passage.

Ici également, le texte antiochien ne paraît pas pouvoir s'envisager comme une traduction de הַצַּדִּיק, et il y a vraisemblablement eu modification intentionnelle dans un sens ou dans l'autre. Or la structure chiasmique plaide en faveur de la présence au v. 19 d'une mention de tristesse, en parallèle aux pleurs du v. 14.

### 4.6. Le nom du roi et la place de la péricope

La différence la plus impressionnante entre les traditions manuscrites concerne la place de la péricope. Nous avons vu que l'emplacement de la *Vetus Latina* lui ajoute une fonction structurelle et narrative

---

au v. 19. La *Vorlage* de ce dernier verset serait plutôt : והכית את-כל-ארם עד-כלה. Mais, d'autre part, il est douteux que le latin *totam Syriam* rende την Συρίαν εις τέλος ; il provient plus vraisemblablement de ὅλην τὴν Συρίαν.

<sup>139</sup> 1 Rois 20.43 ; 21.4 ; 21.27 (cf. HUGO 2006a, p. 284-299).

supplémentaire. Après avoir précisé les explications envisageables à la divergence entre traditions manuscrites, nous examinerons les arguments en faveur des scénarii les plus probables.

#### 4.6.1. Les explications envisageables

Dans le TM, le nom du roi n'apparaît qu'une seule fois ; étant accolé au titre « roi d'Israël », sa présence n'est pas nécessaire. Le témoignage de la LXX<sup>1</sup> sur ce point n'est pas décisif, eu égard à sa tendance à l'explicitation des noms propres<sup>140</sup>. La *Vetus Latina*, de son côté, parle quatre fois de Jéhu (*Ieu*). On peut envisager deux possibilités : soit le texte primitif mentionnait un nom propre (Joas ou Jéhu) et a été altéré volontairement, soit le roi était anonyme.

Pour rendre compte de ces données, quatre scénarios sont théoriquement envisageables :

(1) Le texte massorétique reflèterait l'emplacement d'origine, et la *Vetus Latina* aurait transposé la péricope au chapitre 10 afin de créer des effets littéraires supplémentaires.

(2) La *Vetus Latina* aurait conservé la place originelle du passage, et le texte massorétique procéderait d'un remaniement rédactionnel plus tardif.

(3) Le texte massorétique et la *Vetus Latina* correspondraient à deux choix différents pour insérer dans les livres des Rois une péricope qui ne s'y trouvait pas<sup>141</sup>. Dans ce cas il ne faudrait pas chercher de rapport généalogique entre le TM et la *Vorlage* de la Septante.

(4) Le texte massorétique et la *Vetus Latina* auraient tous deux déplacé une péricope déjà présente dans une édition antérieure des livres des Rois, mais pas vers le même endroit.

En tenant compte notamment des éléments déjà recueillis, nous pouvons proposer quelques éléments d'évaluation. Tout d'abord, nous croyons devoir écarter les deux dernières hypothèses. Il paraît difficile de

---

<sup>140</sup> *Ibid.*, p. 44.

<sup>141</sup> En un sens, TREBOLLE BARRERA (1995, p. 341) semble envisager un scénario de ce type : « le moins que l'on puisse dire en conclusion c'est que le récit de la mort d'Élisée (...) n'avait pas trouvé d'emplacement défini dans la composition du livre ». Ce chercheur considère que « l'histoire du texte (...) permet de reconnaître un stade éditorial des livres dans lequel plusieurs unités littéraires gardaient encore leur intégrité et leur indépendance à l'égard des autres » (*ibidem*). Dans le même temps, il note que l'emplacement de la péricope dans le TM résulte d'une « transposition du récit au ch. xiii », sans en dire autant du texte de l'ancienne Septante, qui paraît représenter pour lui un stade éditorial antérieur.

## La visite du roi chez Élisée

supposer que l'on aurait eu simultanément (ou du moins indépendamment), dans deux éditions « concurrentes » des livres des Rois, la volonté d'inclure une même nouvelle péricope, comme selon (3). En outre, l'hypothèse (4) d'une double transposition à partir d'un emplacement originel au sein des livres des Rois qui ne serait plus attesté paraît moins « économique » que les options (1) et (2) ; on ajouterait là un degré de conjecture supplémentaire. De plus, il faudrait se demander quel aurait pu être l'emplacement originel dans les livres des Rois ; or aucune solution ne nous paraît s'imposer facilement. Il est plus vraisemblable que l'un des deux témoins dont nous disposons reflète la situation de départ, ce qui laisse seulement le choix entre (1) et (2).

### 4.6.2. L'hypothèse d'un emplacement primitif au chapitre 13

Plusieurs arguments peuvent être invoqués en faveur de la première solution.

#### a) *Codicologie.*

L'éditeur du manuscrit de la *Vetus Latina* considère lui-même que la disposition de la *Vetus Latina* résulte d'une transposition ; il écrit : « between vv 10:30 and 31 (...) 13:14-21 is interpolated, exactly one page in the M[anu]S[cript] »<sup>142</sup>.

#### b) *Pertinence littéraire.*

Au chapitre 13, les annonces d'Élisée correspondent parfaitement à la progression du texte.

La mention d'une triple victoire de Joas en 13.25b, tout d'abord, opère un lien évident avec la péricope sur Élisée où de telles réussites sont annoncées (13.19) au moyen du même verbe (« frapper », נכה, aussi employé au v. 17). En d'autres termes, le v. 25b apparaît comme l'accomplissement de l'annonce d'Élisée au v. 19. Inversement, il paraît peu probable que le texte ait attribué à Élisée des prédictions qui se seraient avérées fausses ou du moins sans faire mention de leur réalisation, comme il semble être le cas avec un emplacement au chapitre 10.

De plus, Joas n'apportera qu'une contribution limitée à la reconquête puisque c'est Jéroboam II qui assurera l'essentiel de l'extension du royaume (14.25). Par conséquent, le thème de la limitation des victoires

---

<sup>142</sup> FISCHER 1983, p. 84, note sur la ligne 25.

## Le testament d'Élisée

présent dans la péricope 13.14-21 s'inscrit bien dans le contexte du chapitre 13.

Enfin, l'anecdote sur une résurrection par contact avec les ossements d'Élisée (13.20-21) peut se lire comme une image de la renaissance prochaine d'Israël, après la période de domination de Hazaël : les victoires de Joas inaugurent une ère de renouveau.

En somme, il existe de bonnes raisons de considérer que la péricope est à sa place au chapitre 13.

### *c) Explication d'une transposition vers le chap. 10.*

Il est possible que des rédacteurs aient déplacé la péricope vers le chapitre 10 afin d'obtenir les avantages littéraires que nous avons relevés aux plans structurel (3.2.4.1) et narratif (3.2.4.2).

### *d) Vraisemblance historique.*

Au plan historique, il paraît difficile de penser que Jéhu ait pu obtenir des victoires contre Hazaël étant donné ce que l'on sait de l'histoire régionale dans la seconde moitié du 9<sup>e</sup> s.<sup>143</sup>. Inversement, la mention de batailles à Apheq s'inscrit bien dans une reconstitution qui situe sous Joas les batailles mentionnées en 1 Rois 20 et 22, notamment celle d'Apheq<sup>144</sup>.

### **4.6.3. L'hypothèse d'un emplacement primitif au chap. 10**

Les appuis à la thèse inverse ne manquent pas.

#### *a) Codicologie.*

Le texte latin nomme Jéhu (*Ien*) explicitement et à quatre reprises : l'emplacement au chap. 13 ne tient donc pas simplement d'un déplacement de folio. En réalité, la reconstruction codicologique de Fischer<sup>145</sup> indique que se trouvait sur le même folio (fol. 25 recto/verso) la séquence suivante : 10.24c, 23, 24a, 25-28, 25c-30 ; 13.14-21 ; 10.31.

---

<sup>143</sup> Cf. les synthèses de LEMAIRE (1991a et 1991b).

<sup>144</sup> JEPSEN 1942, p. 154-158 ; LIPINSKI 1979, p. 80-85 ; GRAY 1979, p. 414-415 ; PITARD 1987, p. 124 ; LEMAIRE 1984, p. 345. Voir l'annexe du présent ouvrage pour plus de détails.

<sup>145</sup> FISCHER 1983, p. 22 et avec plus de précision p. 26. De plus le v. 23 est plus long que dans le TM, et inversement les v. 25-28 sont plus courts.

## La visite du roi chez Élisée

### *b) Pertinence littéraire.*

Le passage met en scène Élisée, dont il n'est plus question depuis le chapitre 8, si bien que la péricope se trouve complètement isolée du cycle d'Élisée et que la seconde moitié de son ministère est passée sous silence.

En outre, les arguments en faveur de la pertinence de la péricope au chapitre 13 fournissent autant de motifs ayant pu susciter une insertion à cet endroit. Ainsi, le passage aurait pu être importé ici pour constituer un « prélude » aux récits évoquant la reconquête israélite<sup>146</sup>. Anticipant notre étude des v. 22-25, nous pouvons d'ores et déjà noter que le 13.25b, qui fait le lien avec le v. 19, pourrait être une suture rédactionnelle effectuée lors de l'insertion de la péricope sur Élisée.

Au chapitre 10, la péricope se trouve bien à sa place d'un point de vue littéraire, comme nous pensons l'avoir montré. Au chapitre 13, elle n'a aucune fonction structurelle particulière et nous ne voyons pas de lien particulier entre l'épisode du « tir à l'arc » et le personnage de Joas. Mais au chapitre 10, cette péricope revêt un rôle structurel notable et plusieurs de ses motifs s'éclairent sous un jour nouveau (notamment, le jeu sur les notions de conducteur de char et de tir à l'arc). Naturellement, comme nous venons de le voir pour les arguments en faveur de la pertinence du récit au chap. 13, ceux qui favorisent l'emplacement au chap. 10 sont réversibles et pourraient trahir au contraire les motifs d'une transposition à l'époque de Jéhu.

### *c) Explication d'une transposition vers le chap. 13.*

Outre l'intérêt à déplacer la péricope au chapitre 13 pour en faire un prélude à la reconquête, plusieurs explications à un tel transfert, non exclusives les unes des autres, peuvent être avancées :

- Trebolle Barrera<sup>147</sup> estime que le rédacteur responsable de l'insertion de 13.14-20\* à sa place actuelle avait pour but d'identifier le « sauveur » du v. 5 à Élisée, ce qui l'aurait aussi conduit à remplacer dans ce

---

<sup>146</sup> GRAY (1970, p. 597) estimait que 13.14-19 (et peut-être 20-21) auraient été importés depuis le cycle d'Élisée. Il attribuait cependant ce déplacement à un compilateur dtr alors que nous y verrions plutôt un remaniement intervenu plus tard dans l'histoire de la transmission du texte.

<sup>147</sup> TREBOLLE BARRERA 1995, p. 340-341. GRAY (1970, p. 592) estimait déjà que la fonction de 13.14-19 était de présenter Élisée ainsi.

## Le testament d'Élisée

dernier verset תְּשׁוּעָה<sup>148</sup> par מוֹשִׁיעַ, alors que la *Vorlage* de l'ancienne Septante y portait sans doute le premier mot, comme au v. 17.

- Un rédacteur aurait pu avoir tout intérêt à ôter la péricope du ch. 10, où elle paraît contenir des prédictions fausses ou du moins sans mention de leur accomplissement<sup>149</sup>, vers le ch. 13 où elles se réalisent. Comme le souligne Schenker, il est au contraire peu vraisemblable que l'on ait volontairement transféré les prédictions d'Élisée dans un contexte où elles semblent inexacts<sup>150</sup>. De fait, avec ou sans le v. 25b, les notices historiographiques de 13.22, 24-25 TM enregistrent des victoires de Joas contre les Araméens qui font écho à 13.19<sup>151</sup>. Il nous paraît probable que ce soit la présence préalable de ces notices signalant des reconquêtes par Joas qui ait incité à insérer, juste avant elles, l'épisode concernant primitivement un roi anonyme de 13.14-21\*.
- Un rédacteur favorable à la dynastie de Jéhu aurait pu avoir avantage à ce déplacement. Ce procédé a en effet des conséquences positives pour les règnes de Jéhu et de son descendant Joas. Au ch. 10, les promesses de victoire ne sont pas suivies d'une mention de leur accomplissement ; au contraire, on reste sur une tonalité décevante

---

<sup>148</sup> Ou encore יְשׁוּעָה. Le mot תְּשׁוּעָה apparaît aussi en 2 Rois 5.1 et à de multiples reprises dans les livres de Samuel. Le terme מוֹשִׁיעַ est aussi attesté en 1 Samuel 10.19 et 11.3.

<sup>149</sup> Il n'est pas absolument clair que l'emplacement de la péricope au chapitre 10 implique l'inexactitude des prédictions d'Élisée. La seule notice évoquant le conflit avec les Araméens, en 10.32-33, condense en une seule phrase toute une série de victoires de Hazaël qui ne sont vraisemblablement survenues que dans la seconde moitié du règne de Jéhu (cf. LEMAIRE 1991a, p. 102). Le texte est donc très elliptique et on pourrait, à la limite, considérer qu'un rédacteur disposant à la fois d'une tradition sur les prédictions d'Élisée et de notices annalistiques sur les victoires de Hazaël n'a pas vu de contradiction à juxtaposer ces deux types bien différents d'informations. Dans le tourbillon des conflits israélo-araméens, les trois victoires de Jéhu auraient été endiguées et renversées par les réussites adverses. La formule classique du v. 34 indique d'ailleurs que les « exploits » de Jéhu étaient relatés dans des annales. Enfin, entre le récit comportant des annonces de victoire et la notice mentionnant les pertes territoriales, se trouve une « charnière » : le constat négatif que Jéhu a suivi la voie de Jéroboam I (2 R 10.31 LXX<sup>1</sup>).

<sup>150</sup> SCHENKER 2004a, p. 136-138.

<sup>151</sup> Il est peu vraisemblable que ce soient les v. 22, 24-25 qui aient été ajoutés après l'insertion des v. 14-21 pour signaler que la parole de l'homme de Dieu avait reçu un accomplissement.

## La visite du roi chez Élisée

(Élisée irrité ou attristé revoie ses prévisions à la baisse), et la fin du règne de Jéhu est marquée, selon les versets qui suivent presque immédiatement (10.32-33), par des pertes territoriales. Derrière les propos d'Élisée et la mise en scène qu'il impose (« tir à l'arc »), on pourrait soupçonner de surcroît, comme nous l'avons mentionné, une allusion ironique au meurtre commis par Jéhu sur Joram. En somme, la péricope 13.14-21 contribue plutôt à un portrait négatif de ce roi. En l'ôtant de cette section, un rédacteur a pu vouloir rehausser son image. Au ch. 13, l'ironie d'Élisée à l'endroit de Jéhu est désamorcée car il n'y a plus d'allusion possible à un événement du règne de Joas ; les victoires sur Aram de ce roi apparaissent maintenant comme l'accomplissement de prédictions d'Élisée ; les v. 24-25 signalent une issue heureuse et relativisent la tonalité de déception des derniers mots d'Élisée. Ainsi, c'est à la fois l'image du fondateur de la dynastie et celle de l'un de ses successeurs qui retirent un bénéfice d'une transposition vers le chapitre 13. Du reste, une tendance du TM à embellir légèrement le portrait de Jéhu se perçoit peut-être à l'occasion du meurtre d'Ochozias : contrairement au texte antiochien qui dit explicitement que Jéhu le tua aussi lui-même (2 R 10.42 LXX<sup>1</sup>), le TM indique un lien plus lâche entre Jéhu et cette mort qu'il aurait seulement commandité (2 R 9.27 TM).

### *d) Vraisemblance historique*

Outre le fait que nos connaissances historiques sur les événements du 9<sup>e</sup> s. av. J.-C. demeurent lacunaires, la critique textuelle n'a pas pour but de reconstruire un texte plus vraisemblable historiquement, mais un état du texte plus ancien dans la chaîne de transmission manuscrite.

La reconstruction historique qui suppose que les guerres araméennes de 1 Rois 20 et 22 se situaient sous Joas n'est pas retenue par tous les commentateurs<sup>152</sup>. Elle s'appuie en partie sur la mention d'Apheq en 13.17,

---

<sup>152</sup> Cf. par exemple DEVRIES (1985, p. 248) et SWEENEY (2007, p. 239-240) qui situent encore ces conflits sous Achab, de même que NA'AMAN (2007, p. 408-411) pour 1 Rois 22.29-40. MILLER (1966, p. 441-454 ; 1968, p. 337-342 ; MILLER et HAYES 2006, p. 343-346) les attribue à Joachaz. BRIQUEL-CHATONNET (2002, p. 57) pense que des rédacteurs ont attribué à Achab des défaites narrées en 1 Rois 20 et 22 mais « qui se sont produites sous ses successeurs et que le roi de Damas célébrait dans l'inscription sur la stèle de Tel Dan ».

## Le testament d'Élisée

argument qui s'évanouit dès lors que l'on reconnaît en Ḥaṣerot la leçon originelle<sup>153</sup>.

À ces arguments, on pourrait en ajouter un dernier.

### *e) Liens entre les variantes et la transposition*

En effet, le fait que la *Vetus Latina* préserve dans la péricope des leçons plus anciennes que toutes les autres traditions textuelles crédibilise l'hypothèse que ce témoin reflète également la disposition primitive du texte. Plus encore, l'altération Ḥaṣerot > Apheq paraît corrélée à un déplacement vers le chapitre 13, puisque la mention d'Apheq à la fin du chapitre (13.22 LXX<sup>L</sup>, comme nous le montrerons plus loin), et en tant que limite territoriale entre Israël et Aram, a pu motiver ce changement de toponyme.

### **4.6.4. Conclusion**

En fin de compte, force est de reconnaître que des arguments sérieux existent en faveur des deux hypothèses possibles. Comme souvent en critique textuelle, une partie d'entre eux sont réversibles. Cependant, l'hypothèse d'un emplacement originel au chapitre 10, quoique malaisée d'un point de vue historique, paraît davantage favorisée par les considérations littéraires et rédactionnelles. En particulier, le constat d'une corrélation avec une variante qui s'explique selon toute vraisemblance par une modification du côté du texte proto-massorétique, fait pencher la balance dans le sens d'un remaniement par cette dernière filière textuelle.

## **5. Bilan**

Nous pouvons maintenant procéder à un bilan sur l'origine des variantes principales. Les différences se rangent dans quatre catégories.

### **(1) Une variante due à des vocalisations différentes mais éloquente**

Les diverses formulations de la parole du roi au v. 14 relèvent avant tout de vocalisations différentes du texte consonantique, puisque nous ne pouvons pas être sûr que la différence dans le suffixe trahit réellement une variante consonantique. Cependant, nous avons vu que la lecture de

---

<sup>153</sup> Nous reviendrons en détail sur cette question en annexe.

## La visite du roi chez Élisée

l'ancienne Septante paraît supérieure ; comme elle trouve toute sa pertinence au chapitre 10, il y a là un indice en faveur de cet emplacement pour la péricope.

### (2) Une variante probablement due à un accident de transmission

Nous avons vu que la chute du v. 17b peut s'expliquer, comme le relevait déjà Fernández Marcos sans en tirer toutes les conséquences, par *parablepsis*.

### (3) Des variantes relevant d'une révision délibérée du côté du TM

Trois variantes paraissent procéder d'une révision volontaire à l'arrière-plan du texte massorétique :

- Ḥaṣerot a sans aucun doute été remplacé par Apheq au v. 17 ;
- corollairement, « en Israël » a pu être transformé en « en/contre Aram » dans la double formule d'Élisée dans le même verset ;
- le TM a vraisemblablement changé le verbe « il fut attristé » en « il s'irrita » au v. 19.

### (4) Une variante susceptible de deux explications opposées

L'emplacement de la péricope peut se comprendre comme une transposition de la part de l'une ou l'autre des filières textuelles. Cependant, dans ce dernier cas la combinaison des données paraît faire pencher la balance. En effet l'altération Ḥaṣerot > Apheq pourrait avoir été motivée par la présence d'Apheq à la fin du chapitre 13 (en 13.22 LXX<sup>1</sup>), et se comprendrait bien comme effectuée à l'occasion d'un transfert de 13.14-21\* vers le chapitre 13. Cette corrélation nous paraît appuyer l'idée d'un remaniement par le texte proto-massorétique. Nous rejoignons donc Treballe Barrera<sup>154</sup> et Schenker<sup>155</sup> dans l'idée que l'emplacement du TM est secondaire. La même altération de toponymes paraît liée au passage de « en Israël » en « en/contre Aram ». Nous avons donc peut-être décelé un remaniement engageant un réseau de plusieurs variantes. Au reste, la supériorité de la lecture de l'ancienne Septante au v. 14, étroitement liée à sa pertinence au chapitre 10, constitue une présomption supplémentaire en faveur de l'emplacement de la *Vetus Latina*.

---

<sup>154</sup> TREBALLE BARRERA 1989, p. 177-183 ; 1995, p. 339-341.

<sup>155</sup> SCHENKER 2004a, p. 136-138.

## Le testament d'Élisée

Au final, à ce stade de notre recherche, aucune variante ne s'explique *uniquement* par une altération du côté de l'ancienne Septante. En revanche, un réseau de leçons du TM semble relever d'une révision délibérée ; il reste une différence textuelle explicable de deux manières (le « plus » du v. 19 VL) et par conséquent compatible avec le scénario d'un remaniement d'ensemble du côté du TM.

Ce résultat devra être confirmé, corrigé ou même infirmé par la suite de notre étude et en particulier lors de l'analyse de deux aspects du reste de la section qui sont liés à la question de la place de la péricope :

- le fait que ce récit d'une visite royale suit des formules de conclusion du règne de Joas, en 13.12-13 – à première vue, cette anomalie corrobore l'idée que l'emplacement actuel 13.14-21 est secondaire ;
- le fait que 13.25b paraisse mentionner l'accomplissement de l'annonce d'une triple victoire du v. 19 – ce constat semble, *prima facie*, aller dans le sens d'un contexte originel adéquat au chapitre 13, mais il pourrait s'agir précisément, comme nous l'avons déjà noté, d'une suture rédactionnelle effectuée lors de l'insertion de 13.14-21.

Pour le moment, il convient d'étudier le bref récit de résurrection qui suit immédiatement la péricope que nous venons d'analyser.

## Chapitre 2

### Une résurrection

#### 2 Rois 13.20-21

---

Le récit de la visite royale auprès d'Élisée est immédiatement suivi d'une courte notice concernant une résurrection, qui se distingue de 2 Rois 13.14-20a par un changement de lieu et de temps, ainsi que par l'apparition de nouveaux protagonistes.

### 1. Les principales formes textuelles et leurs variantes

La structure chiasmique que nous avons mise en évidence en 2 Rois 13.14-20a montre que le v. 20a (« Et Élisée mourut ») appartient à la péricope précédente. Mais cette clause joue également un rôle important pour la présente narration puisqu'elle en indique le contexte : d'un point de vue narratif, elle peut également y être rattachée. Il s'agit en quelque sorte d'un élément-charnière, lié syntaxiquement aux deux récits à la fois au moyen d'une chaîne de verbes au *wayyiqtol*.

TM	LXX <sup>L</sup>	VL
וַיָּמָת אֱלִישָׁע <sup>20</sup>	<sup>20</sup> καὶ Ἑλισσαίη ἀπέθανεν	<sup>20</sup> Et mortus est helisseus
וַיִּקְבְּרוּהוּ	καὶ θάπτουσιν αὐτόν	et sepelierunt eum
וַיָּגְדוּדֵי מוֹאָב	καὶ μονόζωνοι Μωαβ	et piratae moab
יָבֹאוּ בְּאֶרֶץ	ἦλθον ἐν τῇ γῆ	uenerunt in terram illam
בְּאֶשְׁנָה:	ἐλθόντος τοῦ ἐνιαυτοῦ	
וַיְהִי הֵם <sup>21</sup>	<sup>21</sup> καὶ ἐγένετο αὐτῶν	<sup>21</sup> et factum est cum
קִבְּרִים אִישׁ	θαπτόντων ἄνθρωπον ἓνα	sepellirent pirate hominem
וַהֲנִיחַ רֵאשׁוֹ	καὶ ἤγγισε τὸ πειρατήριον	unum accesserunt ad
אֶת־הַגְּזֻזִים	αὐτοῖς	monumentum
וַיִּשְׁלִיכוּ	καὶ ἔρριψαν	et proiecerunt

Le testament d'Élisée

אֶת־הָאִישׁ בְּקִבְרֵי	τὸν ἄνδρα ἐν τῷ τάφῳ	hominem in monumentum
אֶלְיָשָׁע	Ελισσαιε	helissei
וַיֵּלֶךְ	καὶ ἔφυγον καὶ ἦλθε	et fugerunt
וַיִּגַע הָאִישׁ	καὶ ἦψατο ὁ ἀνήρ	et adplicitus est homo
בְּעֶצְמוֹתַי	ὁ θαπτόμενος τῶν ὀστέων	ossibus
אֶלְיָשָׁע	Ελισσαιε	helissei
וַיַּחֵי	καὶ ἔζησεν	et uixit homo
וַיִּקַּם עַל־רַגְלָיו:	καὶ ἔστη ἐπὶ τοὺς πόδας	et surrexit super pedes
	αὐτοῦ	suos

TM	LXX <sup>L</sup>	VL
<sup>20</sup> Et Élisée mourut et on l'enterra.	<sup>19</sup> Et Élisée mourut et on l'enterra.	<sup>20</sup> Et Élisée mourut et on l'enterra.
Et des <b>troupes</b> de Moab entraient dans le pays <b>l'année venant</b> .	Et des <b>soldats</b> de Moab vinrent dans le pays, <b>l'année venant</b> .	Et des <b>pirates</b> de Moab vinrent dans ce pays.
<sup>21</sup> Et il arriva, alors qu'eux enterraient un homme, que voici, <b>ils virent la troupe</b> et jetèrent l'homme dans le tombeau d'Élisée,	<sup>20</sup> Et il arriva qu'alors qu'eux enterraient un homme, <b>la troupe approcha d'eux</b> et jeta l'homme dans le tombeau d'Élisée,	<sup>21</sup> Et il arriva qu'alors que <i>les pirates</i> enterraient un homme, <b>ils s'approchèrent du tombeau<sup>156</sup></b> et jetèrent l'homme dans le tombeau d'Élisée,
et <b>il alla</b> et l'homme <b>toucha</b> les ossements d'Élisée,	et <b>elle s'enfuit</b> et <b>il/elle alla</b> et l'homme <i>mort</i> <b>toucha</b> les ossements d'Élisée,	et <b>ils s'enfuirent</b> , et l'homme <b>fut mis contre</b> les ossements d'Élisée,
et il vécut et se leva sur ses pieds.	et il vécut et se tint debout sur ses pieds.	et <i>l'homme</i> vécut et se mit debout sur ses pieds.

Parmi les différences significatives entre les traditions textuelles, toutes n'ont pas le même statut. Nous allons d'abord considérer deux divergences (dont la seconde pourrait n'être qu'une apparence) qui n'ont pas d'incidence sur la logique narrative.

<sup>156</sup> Le terme *monumentum* désigne souvent un tombeau (cf. GLARE 1988, p. 1132).

**(1) L'indication chronologique du v. 20 TM = v. 19 LXX<sup>L</sup>**

À la fin du v. 20 TM (=v. 19 LXX<sup>L</sup>), la précision chronologique que nous traduisons sans certitude par « l'année venant »<sup>157</sup>, présente dans le TM (בַּא שְׁנָה) et le texte antiochien (ἐλθόντος τοῦ ἐνιαυτου), n'apparaît pas dans la *Vetus Latina*. Puisque la VL est sur ce point le représentant (indirect) de la Septante le plus éloigné du TM, il est préférable de voir dans l'absence de clause temporelle l'état le plus ancien de la LXX.

Cette différence ne semble pas résulter d'un accident textuel et correspond soit à l'insertion d'une indication chronologique par une tradition, soit à sa suppression par une autre. Un ajout aurait pu viser à donner un cadre circonstanciel général à l'épisode, dans l'hypothèse où le récit primitif n'évoquait qu'un événement unique dont on précise seulement qu'il se passe après la mort d'Élisée. En sens inverse, il se peut que l'ancienne Septante n'ait pas repris une clause difficile à comprendre en hébreu. Dans ce cas il paraît plus vraisemblable que la suppression remonte à la traduction qu'à la *Vorlage* hébraïque, mais cela reste conjectural.

Quoi qu'il en soit, cette différence textuelle n'est pas déterminante pour notre recherche.

**(2) La désignation des Moabites**

Les termes choisis au v. 19 pour désigner le groupe de Moabites dans les différentes traditions textuelles ne trahissent pas nécessairement des nuances distinctes. Le TM parle de גְּדוּדִים et la LXX<sup>L</sup> de μονόζωνοι ; dans la VL il s'agit de « pirates » (*piratae*). La LXX<sup>L</sup> ne suppose pas ici une *Vorlage*

---

<sup>157</sup> La clause בַּא שְׁנָה surprend et des corrections ont été proposées :

(1) בְּשָׁנָה (BENZINGER 1899 p. 146) : « en l'année », peut-être pour dire : « annuellement » ;

(2) שְׁנָה בְּשָׁנָה (KITTEL 1900, p. 259) : « d'année en année » ;

(3) בְּבֵאֵת הַשָּׁנָה (BURNEY 1903, p. 317 ; GRAY 1979, p. 600), d'après la recension lucianique (ἐλθόντος τοῦ ἐνιαυτου) ; cependant Burney comprend « à la venue de l'année », tandis que Gray propose « à la fin de l'année », soit à la fin de l'été, sur le modèle de בֵּאֵת הַשָּׁנָה en opposition à צֵאת הַשָּׁנָה qui désigne le début de l'année ;

(4) בֵּאֵת הַשָּׁנָה (MONTGOMERY et GEHMAN 1951, p. 438) : l'infinitif servirait de « locative of time ».

différente du TM : toutes les autres occurrences de *μονόζωνοι* dans les livres historiques<sup>158</sup> correspondent à **וַיָּגְדוּ** dans le TM. Quant à *piratae*, on peut y voir à son tour une traduction de *μονόζωνοι* : il s'agit avant tout de groupes armés.

Cependant, au v. 20, le grec utilise *πειρατήριον* alors que les termes hébreu et latin n'ont pas changé. Faut-il supposer ici une *Vorlage* différente du TM ? Pas nécessairement : notre verset est certes le seul dans le texte antiochien des livres historiques où apparaît *πειρατήριον*<sup>159</sup>, mais le terme apparenté *πειρατής* se rencontre (uniquement) en 2 Rois 6.23 et on y lit encore **וַיָּגְדוּ** dans le TM. En outre, le mot *πειρατήριον* comporte une nuance péjorative (« gang of pirates »<sup>160</sup>) qui convient comme modèle de *piratae*. Les traducteurs de la VL ont pu avoir sous les yeux un texte grec portant deux fois *πειρατήριον*, d'où la double mention de *piratae*, ou bien lire *μονόζωνοι* et *πειρατήριον* mais décider de rendre les deux termes par *piratae*. Quoi qu'il en soit, l'hébreu sous-jacent a très bien pu être **וַיָּגְדוּ** dans les deux versets. Il n'y a donc pas forcément ici de véritable variante.

Considérons à présent les variantes qui ont un impact sur le récit. Nous nous contenterons ici de les identifier, puis prendrons la mesure de leurs conséquences en étudiant la logique narrative propre à chaque tradition textuelle.

### (3) Les actions du v. 21 TM = v. 22 LXX<sup>L</sup>

Les différences les plus significatives se font jour dans la série des actions du v. 21 TM (= v. 22 LXX<sup>L</sup>). Le tableau qui suit présente l'ensemble de la situation en notant les verbes et les sujets lorsqu'ils sont explicites.

---

<sup>158</sup> 2 Rois 5.2 ; 24.2 (trois occurrences) et 1 Chroniques 7.4 (cf. FERNÁNDEZ MARCOS, SPOTTORNO DÍAZ-CARO et CAÑAS REÍLLO 2005, p. 306).

<sup>159</sup> *Ibid.*

<sup>160</sup> LUST, EYNIKEL et HAUSPIE 2003, p. 477.

## Une résurrection

	TM		LXX <sup>1</sup>		VL	
	Verbe/ participe	sujet	verbe	sujet	verbe	sujet
1	יבאו	וגדודי מואב	ἦλθον	μονόζωνοι	venerunt	piratae moab
2	קברים	הם	θαμτόντων	αὐτῶν	sepellirent	piratae
3	ראו		ἤγγισε	τὸ πειρατήριον	accesserunt	
4	וישליכו		ἔρριψαν		proiecercnt	
5	וילך		ἔφυγον		et fugerunt	
6			ἦλθε			
7	ויגע	האיש	ἦψατο	ὁ ἀνὴρ ὁ θαμτόψεινος	adplicitus est	homo
8	ויחי				vixit	homo
9	ויקם				surrexit	

On relève toute une série de divergences de détail.

### *Sujet du verbe/participe n°2*

Dans le TM et la recension lucianique, ce sujet est exprimé par un pronom personnel (הם; αὐτῶν), tandis que dans la *Vetus Latina* il s'agit explicitement du même sujet que celui du verbe précédent, les « pirates ». Nous avons déjà vu que le latin *piratae* peut provenir de μονόζωνοι, lui-même reflet de גְּדוּדִים. S'il n'est pas exclu qu'un copiste ait souhaité, à un stade de la transmission du texte, expliciter le sujet, il se peut donc également que la *Vorlage* de la Septante ait déjà porté גְּדוּדִים.

### *Verbe n°3*

Dans le TM, les mêmes personnes que précédemment (désignées par הם) voient la troupe (וְהִנֵּה רָאוּ אֶת־הַגְּדוּד). Dans le texte antiochien, c'est la troupe qui est le sujet, et il n'est plus question du verbe « voir » mais d'un mouvement : « la troupe approcha d'eux » (ἤγγισε τὸ πειρατήριον αὐτοῖς). Du côté de la *Vetus Latina*, il s'agit encore des pirates ; il est aussi question d'un déplacement, mais avec la nuance d'« atteindre » (*accesserunt*) un lieu, et

## Le testament d'Élisée

de fait, plutôt que de rejoindre des personnes, les pirates parviennent au tombeau. Le verbe *accedo* apparaît dans la VL à la place de προάγω en 1 Maccabées 10.78<sup>161</sup>, mais c'est sans doute une traduction *ad hoc* car le sens de ce verbe grec est plutôt « aller devant quelqu'un, conduire, guider »<sup>162</sup>. Il est possible que *accedo* corresponde ici à une volonté de traduire ἐγγιζω en introduisant l'idée d'atteindre le terme du parcours (le tombeau : *ad monumentum*). Mais cette hypothèse n'est pas nécessaire : la Vulgate, par exemple, rend souvent ἐγγιζω par *accedo*<sup>163</sup>. L'ancienne Septante portait donc peut-être le verbe ἐγγιζω. Celui-ci suppose une *Vorlage* hébraïque utilisant la racine נגש ou קרב<sup>164</sup>, qui ne peut s'expliquer par un accident textuel à partir du TM (portant ראו). Il faut donc postuler l'existence de deux textes hébreux différents.

### Verbes n°5-6

Dans le TM c'est manifestement le cadavre (!) qui se déplace (ויילך) puisqu'il constitue le seul sujet possible du verbe n°5. Certains commentateurs<sup>165</sup> rétablissent un pluriel en supposant que le TM a subi la perte d'un י par haplographie dans l'expression וילכו ויגע ; il s'agit là d'une explication raisonnable à l'anomalie du texte actuel.

Dans la LXX<sup>L</sup> et la VL, il s'agit du groupe venant de Moab, avec la nuance supplémentaire de fuite (καὶ ἔφυγον ; *et fugerunt*). En fait, le texte antiochien ajoute ensuite un autre verbe (ἦλθε) qui pourrait correspondre au TM ויילך. Cet état de fait procède manifestement d'une *conflatio* à partir du TM et de la VL. Cette dernière présente le texte le plus éloigné du TM et reflète vraisemblablement avec *fugerunt* l'ancienne Septante, qui devait être ἔφυγον également conservé par la LXX<sup>L</sup>. Dans la recension lucianique des livres historiques, φεύγω traduit les verbes hébreux suivants<sup>166</sup> : ברח, נוס et קץ. Par conséquent, même si l'étrangeté du TM s'explique par une

---

<sup>161</sup> CAÑAS REILLO 2000, p. 265.

<sup>162</sup> LUST, EYNIKEL et HAUSPIE 2003, p. 514.

<sup>163</sup> Jg 9.52, 2 R 4.27, 2 Ch 18.23.

<sup>164</sup> FERNANDEZ MARCOS, SPOTTORNO DIAZ-CARO et CAÑAS REILLO 2005, vol. I, p. 127.

<sup>165</sup> COGAN et TADMOR 1988, p. 148. Ces auteurs notent qu'il a pu y avoir là, dans certains cas, une forme d'abréviation par les scribes.

<sup>166</sup> *Ibid.*, p. 469.

## Une résurrection

haplographie, la *Vorlage* hébraïque de l'ancienne Septante devait différer du TM qui utilise, en tout état de cause, le verbe **הלך**.

### *Verbe n°7*

Enfin, selon le TM et la LXX<sup>L</sup>, le cadavre « toucha » (**נגיף**; ἥψατο) les ossements d'Élisée. Le texte grec, seul, précise « l'homme *mort* » : il s'agit sans doute d'une glose visant à expliciter. D'après la VL, le corps se retrouve « appliqué sur, contre les ossements » (*adplicitus est ossibus*). Le verbe *aplico* traduit **παραβάλλω** en 1 Maccabées 6.57 et **παρεμβάλλω** en 1 Maccabées 10.48<sup>167</sup>. En tous les cas, il paraît difficile de faire dériver *adplicitus est* du verbe **ἄπτομαι**. La *Vorlage* de la VL représente ainsi le texte le plus éloigné du TM et probablement l'ancienne Septante. Ici encore, deux leçons hébraïques distinctes sont à comparer.

En somme, les acteurs de cet épisode diffèrent selon les formes textuelles. Avant de tenter d'éclaircir la situation quant à la généalogie des témoins en s'intéressant à l'origine des différences qui restent à élucider, il convient de mieux comprendre l'impact des variantes sur la narration.

## 2. Le récit selon le texte massorétique

Pour saisir le mouvement du texte dans le TM, commençons par identifier les auteurs des actions là où ils ne sont pas explicites. C'est le cas pour les sujets des verbes n°3, 4, 5, 8 et 9 du tableau précédent, mais aussi du participe n°2 avec son vague pronom personnel.

Considérons la syntaxe du v. 21. La construction **ויהי...והנה** a pour fonction d'ouvrir une nouvelle étape narrative<sup>168</sup> (**והנה** introduit l'apodose) en décrivant l'arrière-plan à l'aide de la proposition participiale **הם קברים**, qui doit ainsi être comprise comme une proposition circonstancielle : « alors qu'ils étaient en train d'enterrer »<sup>169</sup>. À la suite du *qatal* n°3 (**ראו**), les *wayyiqtol* n°4, 5, 7, 8 et 9 forment une chaîne narrative classique. Les verbes n°3 et 4 sont au pluriel, et en l'absence de nouveau sujet explicite ils décrivent des actions opérées par le même sujet que celui

<sup>167</sup> CAÑAS REÍLLO 2000, p. 266.

<sup>168</sup> *GKC*, §116u.

<sup>169</sup> *Ibid.*, §111g ; *JM*, §166f ; GIBSON 1994, §113f, 136b.

## Le testament d'Élisée

du participe précédent, c'est-à-dire הֵם. Or une ambiguïté subsiste quant à l'antécédent de ce pronom personnel<sup>170</sup> ; on a en effet trois possibilités pour l'identifier :

- Il pourrait s'agir des troupes de Moab (גִּדּוּדֵי מוֹאָב). Dans la syntaxe présente, ce serait le référent le plus naturel de הֵם. Pourtant, la précision « ils virent la troupe » indique clairement que le sujet du verbe n°3 n'est pas une troupe moabite.
- On pense alors au sujet de l'occurrence précédente du verbe enterrer, au début du v. 19 (« Élisée mourut et ils l'enterrèrent »). Mais, d'une part, le sujet était déjà implicite (exprimé par la seule morphologie verbale) et correspondait à un indéfini (« on enterra ») ; d'autre part le v. 20 précise comme complément d'objet du verbe enterrer « un homme », ce qui ne convient pas pour désigner Élisée. Il paraît improbable que les mêmes hommes qui ont enseveli l'homme de Dieu soient ici en train d'en enterrer un autre, d'autant que la situation semble supposer que le tombeau d'Élisée est un lieu déjà défini et partant que l'histoire se déroule un certain temps après le décès de l'homme de Dieu.
- Une dernière option serait de considérer que le pronom personnel ne renvoie à aucune entité déjà mentionnée, mais c'est pour le moins surprenant.

L'article devant גִּדּוּדֵי, alors que le v. 20 parle d'un certain nombre de bandes, étonne aussi dans un premier temps. Mais il peut s'agir d'une « imperfect determination »<sup>171</sup> visant l'une des bandes précédemment évoquées, que l'on considère maintenant comme déterminée. Quant au verbe n°5 (יָזְזוּ), il faut sans doute le corriger en un pluriel et comprendre que les hommes qui ont jeté le cadavre s'en vont.

Quoi qu'il en soit, on obtient la scène suivante : des hommes sont en train d'ensevelir un corps, ils aperçoivent des Moabites et prennent peur, jettent le cadavre, et le mort ressuscite au contact des restes d'Élisée. Dans la succession des verbes, le départ des hommes précède la résurrection, de sorte que cette dernière ne paraît pas être la cause d'une frayeur supplémentaire et ne semble pas avoir de « spectateur ».

---

<sup>170</sup> Notons qu'on trouve ici aussi un pronom personnel dans le Targum (אֲנֵינוּ) et la Peshitta (אֲנֵינוּ). La Vulgate utilise *quidam*.

<sup>171</sup> *JM*, §479m-n.

### 3. Le récit selon le texte antiochien

Dans la LXX<sup>L</sup>, on note d'abord la même difficulté que dans le TM quant à l'antécédent du pronom αὐτῶν. Quoique différente, une clause est présente qui distingue encore nettement ce référent des Moabites (« la troupe s'approcha d'eux »), de sorte que l'on en est réduit à supposer que les acteurs de l'enterrement sont ceux implicitement évoqués au début du v. 20, ou n'ont tout simplement pas été mentionnés auparavant. Dans les deux cas, la formulation paraît maladroite. Ensuite, l'usage du singulier dans les formes verbales indique clairement que l'auteur des actions désignées par les verbes n°3, 4 et 5 est la « troupe » (τὸ πειρατήριον). La situation est moins évidente pour le verbe n°6 (ἦλθε). Qui « va » ? Si c'est la troupe, le texte se révèle redondant puisque le verbe précédent précise déjà qu'elle « s'enfuit ». S'il s'agit plutôt de l'« homme mort », explicitement mentionné comme le sujet du verbe suivant, on se demande pourquoi cette indication n'est pas donnée immédiatement après le verbe n°6, et l'on rencontre le problème du cadavre qui est censé « aller ».

Néanmoins, la scène est ici différente de celle décrite par le texte hébreu. D'une part, on observe un changement de point de vue, au sens utilisé pour cette expression en analyse narrative. La rencontre (même simplement visuelle) entre les personnes en train d'ensevelir un corps et les Moabites n'est plus signifiée en mettant le lecteur à la place des premiers qui « voient » les seconds, mais par le moyen d'une focalisation externe : « la troupe s'approcha d'eux ». D'autre part, ce ne sont plus les premiers qui, affolés, se précipitent en jetant le cadavre, mais les Moabites qui le font, comme si c'était le but de leur venue : aussitôt le forfait perpétré, ils s'enfuient. L'imagination du lecteur est ici sollicitée : dans le TM il comprenait que les Israélites étaient effrayés et cela expliquait leur attitude vis-à-vis du cadavre, mais maintenant il se demande quelle est la motivation des étrangers. Le texte s'avère concis, mais donne l'impression d'un « fait divers » commis par l'un des groupes moabites lors de leur séjour en Israël, groupe qui s'enfuit immédiatement après.

### 4. Le récit selon la *Vetus Latina*

Dans le texte latin, la situation paraît claire : les sujets des verbes n°1 à 5 sont les « pirates » de Moab. Un acteur (les autres « hommes » en train d'enterrer un corps) disparaît donc totalement de la scène. La dynamique de la situation est simple : un groupe de Moabites pénètre en territoire

## Le testament d'Élisée

israélite, commet ce qui apparaît comme un forfait (jeter un corps dans le tombeau d'Élisée), et s'enfuit aussitôt. On ne trouve plus d'indication chronologique à la fin du v. 20 : c'est un événement unique qui est narré. Par ailleurs, dans le TM comme dans le texte antiochien, les Moabites venaient perturber un ensevelissement déjà en cours, qui concernait à l'évidence un Israélite. Ici, on ne sait si la personne à ensevelir est un Moabite ou non ; le lecteur peut imaginer que lors de leur séjour à l'étranger, ces habitants de Moab voient l'un des leurs décéder, et décident de l'enterrer sur place. Il semble moins probable que le mort soit une victime des « pirates », car rien n'indique qu'ils auraient pris soin de lui procurer une sépulture.

### 5. L'évolution textuelle

#### 5.1. Le texte antiochien comme compromis

Revenons à présent sur les variantes qui induisent des différences majeures dans la narration.

##### *Sujet du verbe/participe n°2*

Contrairement au TM et à la LXX<sup>1</sup>, le sujet n'est pas exprimé dans la VL par un pronom personnel mais est nommé (*piratae*). Il serait tentant de considérer que la VL offre une leçon facilitante consistant à expliciter ce qui reste obscur ailleurs. D'un autre côté, en tant que témoin (indirect) le plus éloigné du TM parmi les traditions textuelles affiliées à la Septante, la VL a de bonnes chances sur ce point de refléter l'ancienne Septante. Il est bien possible que le texte antiochien se soit aligné sur le TM.

Cela étant, nous ne pouvons tout à fait exclure la possibilité d'une intervention d'un copiste ayant décidé d'explicitier le sujet du verbe.

##### *Verbe n°3*

Seule la précision « ils virent la troupe » (verbe n°3) conduit le lecteur du TM à comprendre que les personnes qui jettent le cadavre, et par conséquent celles auxquelles on se réfère au début du verset par un simple pronom personnel, sont à distinguer de la troupe moabite – alors que ce pronom suggère plutôt, dans un premier temps, de les identifier. Or cette phrase est absente de la LXX<sup>1</sup> qui signale à la place que « la troupe s'approcha d'eux », ce qui suppose encore une différence entre les deux groupes mais coïncide partiellement avec la VL (*accesserunt ad monumentum*). Dans les deux cas, il est simplement dit que la troupe s'approche de

## Une résurrection

quelqu'un ou quelque chose ; seul le complément d'objet varie : « eux » (LXX<sup>L</sup>) ou le « monument » (VL). La LXX<sup>L</sup> semble opérer un compromis entre la VL et le TM, retenant l'idée d'approcher de la première mais reprenant le complément du second pour produire une idée équivalente à ce dernier. Les hommes en train d'enterrer l'un des leurs voient une troupe, ou la troupe approche d'eux : seul le point de vue change, mais le résultat est le même : ce sont deux groupes distincts.

### *Verbes n°5-6*

Nous avons déjà vu que le texte antiochien reproduit ici à la fois la leçon du TM (traduite en grec) et celle de l'ancienne Septante, ce qui s'explique peut-être par une gêne face à la difficulté causée par le singulier du TM.

### *Verbe n°7*

Comme noté plus haut, la VL ne peut ici s'expliquer par le verbe du texte antiochien et sa *Vorlage* grecque devait représenter l'ancienne Septante, tandis que la LXX<sup>L</sup> a sans doute subi un alignement sur le TM.

En fin de compte, il apparaît clairement que le modèle grec de la VL représente le texte le plus proche de l'ancienne Septante, tandis que la LXX<sup>L</sup> semble avoir subi une recension hébraïsante. Si l'on pouvait hésiter dans le cas du sujet du verbe/participe n°2, les autres différences textuelles permettent de parvenir à un résultat assez net.

## **5.2. Le scénario d'une clarification et d'une exonération des Israélites par la *Vorlage* de la Septante**

Il convient donc de comparer les formes textuelles du TM d'une part, de la VL de l'autre (en tant que témoin indirect de l'ancienne Septante et sa *Vorlage*).

Puisque l'ancienne Septante présente un texte plus net que le TM, le scénario d'une clarification du récit du modèle hébraïque par sa *Vorlage* ne manque pas d'attrait. À cet effet, on aurait :

(1) changé le pronom personnel הם en גדודים, d'où μολόζωνοι puis *piratae* ;

(2) remplacé la clause indiquant que des personnes voient (ראו) une troupe par une indication utilisant l'un des deux verbes נגש et קרב (d'où ἐγγιζω puis *accedo*) ;

## Le testament d'Élisée

(3) transformé la mention d'un départ (דָּלַח) par celle d'une fuite au moyen de בָּרַח, נָס, אוּן, ce qui expliquerait φεύγω puis *fugerunt* ;

(4) altéré la simple mention d'un contact (נָגַע) en une description au passif aboutissant, par exemple, au verbe παραβάλλω dont serait issu *adplicitus*.

Le changement (1) se conçoit aisément comme tentative d'expliciter ce qui reste peu clair en hébreu ; de même, la modification (3) se comprend bien, en tant qu'accentuation narrative ou développement interprétatif. Mais au-delà de ces bénéfices narratifs, il est concevable qu'une révision du texte ait volontairement confondu deux groupes primitivement distincts (Israélites et Moabites) afin d'attribuer à des étrangers, plutôt qu'à des Israélites, une attitude irrespectueuse à l'égard du tombeau d'Élisée. Le respect requis envers les restes d'une telle figure religieuse, y compris de la part du plus puissant des Israélites, s'illustre en 2 Rois 23.16-18 où le roi Josias laisse intacts les ossements de l'« homme de Dieu » qui avait annoncé sa profanation de l'autel de Béthel (1 R 13.1-2). D'où la transformation (2), qui permet de confondre les acteurs ; mais aussi le changement (4) qui atténue le fait choquant d'un contact (« il toucha ») avec les ossements sacrés.

### 5.3. Le scénario d'une censure du côté du TM

Le scénario inverse n'est pas pour autant dépourvu de fondement. La motivation théologique sous-jacente à des altérations effectuées, le cas échéant, par le TM, serait une volonté d'éviter la mention d'un contact entre un *étranger (ipso facto impur)* et les ossements de l'homme de Dieu, ainsi que l'a soutenu Treballe Barrera<sup>172</sup>. On peut en rapprocher le récit de Josèphe<sup>173</sup>, qui ne mentionne pas de Moabites et chez lequel ce sont des brigands (*léstón*) qui jettent un cadavre (celui d'un homme qu'ils ont assassiné).

En outre, alors que le TM et la LXX affirment que le cadavre « toucha » les ossements d'Élisée, le Targum et la Peshitta (racine *grb*) ainsi que Symmaque (ενεχθεις) s'accordent pour dire qu'il l'a simplement « approché ». Le Targum et la *Vorlage* de la Peshitta pourraient refléter une préoccupation juive similaire à celle mentionnée plus haut : éviter toute mention d'un contact entre le corps d'un homme injuste et les ossements d'Élisée. Il ne s'agit plus d'une question d'ethnicité mais de « justice » ou de

<sup>172</sup> TREBALLE BARRERA 1983, p. 3-16.

<sup>173</sup> *A.J.* 9.183, cf. NODET 2005, p. 179.

## Une résurrection

sainteté. Ce souci se rencontre dans le Talmud où l'on estime que cette résurrection eut pour fonction d'éloigner le cadavre des ossements d'Élisée, et que le ressuscité est à nouveau décédé aussitôt après<sup>174</sup>.

Ces considérations pourraient expliquer un remaniement impliquant les procédés inverses des changements décrits plus haut, soit, respectivement :

(1) la suppression de la mention de troupes (גִּדּוּדִים), remplacée (maladroitement) par un pronom personnel, afin de ne plus identifier « ceux qui enterrent » et qui vont ensuite jeter le cadavre à des Moabites (le fait que cette transformation aboutisse à un texte obscur pourrait constituer un contre-argument, mais ce problème ne doit pas trop peser dans la balance puisqu'il n'est pas exclu que la mention explicite des troupes à ce stade dans la *Vorlage* de la Septante soit une illusion due à une leçon explicitante introduite par un copiste) ;

(2) le passage d'une scène d'arrivée au tombeau à une focalisation interne aux personnages qui enterrent un homme (« ils virent la troupe »), afin d'imposer une distinction entre Israélites et Moabites et de dénier le sacrilège à ces derniers, étrangers ;

(3) l'atténuation de la fuite en simple départ de la scène, dans la même optique de légère dédramatisation des événements ;

(4) le remplacement, enfin, d'une forme passive par une forme active indiquant que le cadavre entra en contact avec les ossements d'Élisée, peut-être parce que, s'agissant d'un Israélite, cela paraît moins choquant, ou pour simplifier la formulation.

### 5.4. Bilan

Au final, chacun des deux scénarios d'évolution textuelle peut se prévaloir d'explications cohérentes. Les transformations nécessaires au second paraissent un peu moins évidentes que celles postulées pour le premier. D'un autre côté, le motif idéologico-religieux mis en avant par Trebolle Barrera présente l'avantage d'être attesté dans les préoccupations des sources juives. De plus, il n'est pas facile d'imaginer qu'un rédacteur ayant modifié le texte pour imputer un sacrilège à des Moabites plutôt qu'à

---

<sup>174</sup> *Sanhédrin* 47a, *Hullin* 7b. Cependant cette explication ne fonctionne pas dans le cas de Symmaque, qui affirme ensuite que le cadavre fut « attaché » aux restes du prophète – à moins que cet ajout isolé ait pour fonction de justifier encore plus la nécessité d'une séparation des deux corps.

Une autre résurrection qui a intrigué les rabbis est celle de la vision de la vallée des ossements (Ez 37). En *Sanhédrin* 92b, Rabbi Éliézer dit que les ressuscités se sont levés, ont chanté un cantique puis sont à nouveau décédés.

## Le testament d'Élisée

des Israélites, ait simultanément souhaité faire bénéficier un Moabite d'une résurrection de la part d'Élisée – son plus grand miracle, la seconde résurrection opérée par lui, même mort. Le débat nous paraît donc serré, et les deux scénarios semblent défendables.

### 6. Liens entre 2 Rois 13.14-20a et 20b-21

Jusqu'à présent, nous avons traité séparément des deux récits (13.14-20a et 20b-21) qui, pour être chacun lié à Élisée, n'en évoquent pas moins des épisodes distincts. Il est temps de s'interroger sur les liens existants entre eux.

L'existence d'une structure chiasique couvrant exactement le texte de la première narration confirme qu'il s'agit d'une unité littéraire d'un seul tenant, qui n'était pas nécessairement liée, primitivement, au second récit. Il a pu s'agir de traditions distinctes, orales ou écrites. La mention commune du décès de l'homme de Dieu motiva à l'évidence leur réunion, opérée de telle sorte que le pivot du v. 20a peut être considéré comme appartenant aux deux à la fois. Il constitue en effet un élément narratif nécessaire à chaque passage, puisqu'il clôt le chiasme du premier et fournit l'arrière-plan du second.

Pour autant, de multiples liens apparaissent entre les deux récits. Le contexte, bien sûr : la rencontre entre Élisée et le roi intervient alors qu'Élisée est frappé de la maladie dont il va décéder, tandis que le récit de résurrection se déroule après cette mort et en lien étroit avec le tombeau de l'homme de Dieu. Mais ce n'est pas tout : on constate des liens thématiques et, sans doute, une visée commune. La péricope 13.14-20 fait ainsi état d'un positionnement relatif des fonctions religieuse et royale (l'une a autorité sur l'autre). Elle valorise pour elle-même la puissance associée à l'homme de Dieu, d'ailleurs revêtu du titre prestigieux d'« aurige d'Israël » par le roi. La puissance d'Élisée est manifestement indépendante de son état puisque, malade et mourant, il commande néanmoins au souverain et lui fait des remontrances. C'est précisément ce que les v. 20-21 soulignent de manière spectaculaire : même mort, la puissance attachée à Élisée peut provoquer une résurrection ! Il existe donc une remarquable homogénéité dans l'intention théologique sous-jacente aux deux récits consécutifs. Peut-être le narrateur veut-il aussi orienter le lecteur vers une dramatisation accrue en lui présentant un homme de Dieu déçu au v. 19. Que la mention de la mort de ce dernier suive immédiatement ne relève certes que de la consécution narrative et ne suggère évidemment pas

## Une résurrection

qu'Élisée en soit mort, mais laisse volontairement le lecteur sur une tonalité étrange, puisque les dernières paroles de l'homme de Dieu sont une réprimande teintée de déception.

Enfin, les deux textes portent plusieurs références en commun :

- Le titre d'« aurige » que le roi décerne à Élisée au v. 14 constitue une allusion indirecte à la tradition présentant l'homme de Dieu entouré d'une armée de chevaux et de chars célestes que l'on rencontre en 6.17. Or on peut voir une autre référence discrète au même épisode (6.8-23) dans la mention d'intrusion de « bandes » étrangères en 13.20-21. Dans les livres des Rois, les seules évocations de telles « bandes » (גִּדּוּדִים) se trouvent en 2 Rois 6.23 (bandes araméennes), 13.20-21 (bandes moabites) et 24.2 (bandes chaldéennes, araméennes, moabites et ammonites). Ironiquement, s'il est question au chapitre 6 de contingents qui n'oseront plus revenir dans le territoire israélite suite à leur rencontre malheureuse avec Élisée, au chapitre 13 on voit encore une troupe fuir après avoir approché son tombeau.
- Le geste du v. 16, où Élisée pose ses mains sur celles du roi, et qui a été considéré par certains commentateurs comme une pratique magique ou une allusion à une telle pratique, rappelle le même geste que l'homme de Dieu avait opéré lors de la résurrection du fils de la Shounamite (2 R 4.34). Or le v. 21 évoque précisément une seconde résurrection.

En somme, si les deux récits consécutifs de 13.14-20a et 20-21 relatent des épisodes distincts, l'ensemble 13.14-21 constitue au final une unité solidement homogène<sup>175</sup> répondant à une même intention littéraire et théologique, ensemble qui se rattache lui-même nettement au cycle d'Élisée. On ne s'étonne pas, dans ces conditions, que les deux récits aient été traités comme un seul ensemble par les traditions manuscrites. Que l'emplacement originel se trouve au chapitre 10 ou 13, la transposition a déplacé les deux récits à la fois.

---

<sup>175</sup> *Contra* BUIS 1997, p. 235, qui parle de « deux épisodes indépendants ».

# Chapitre 3

## La reconquête territoriale

### 2 Rois 13.22-25

Nous passons maintenant à une série de notices, en bonne partie de type historiographique, qu'il convient d'examiner l'une après l'autre. Nous ne disposons malheureusement pas du texte de la *Vetus Latina* pour ce passage.

#### 1. Les principales formes textuelles et leurs variantes

TM	LXX <sup>L</sup>
וַיִּחַזְקֵם אֲזַחַל מֶלֶךְ אֲרָם <sup>22</sup>	<sup>21</sup> καὶ Ἀζαηλ βασιλεὺς Συρίας
לָחַץ אֶת-יִשְׂרָאֵל	ἐξέθλιψε τὸν Ἰσραηλ
כָּל יְמֵי יְהוֹאָחָז:	πάσας τὰς ἡμέρας Ἰωαχας
	<sup>22</sup> καὶ ἔλαβεν Ἀζαηλ τὸν ἀλλόφυλον
	ἐκ χειρὸς αὐτοῦ ἀπὸ θαλάσσης τῆς
	καθ' ἑσπέραν ἕως Ἀφέκ
וַיִּחַזְקֵם יְהוָה אֶתְּם וַיִּרְחַמֶם וַיִּפְּן	
אֲלֵיהֶם לְמַעַן בְּרִיתוֹ אֶת-אַבְרָהָם	
יִצְחָק וַיַּעֲקֹב וְלֹא אָבָה הַשְּׁחִיתָם	
וְלֹא-הִשְׁלִיכְכֶם מֵעַל-פְּנֵי עַד-עֲתָה:	
וַיָּמָת חֲזַאֵל מֶלֶךְ-אֲרָם <sup>24</sup>	<sup>23</sup> καὶ ἀπέθανεν Ἀζαηλ βασιλεὺς
וַיִּמְלֹךְ בֶּן-הַדָּד בְּנוֹ	Συρίας καὶ ἐβασίλευσεν υἱὸς Ἀδερ
תַּחְתָּיו:	υἱὸς αὐτοῦ ἀντ' αὐτοῦ

La reconquête territoriale

	24	καὶ ἐγένετο μετὰ τὸ ἀποτανεῖν τὸν Αζαηλ,
וַיָּשָׁב יְהוֹאָשׁ בֶּן־יְהוֹאָחָז	25	ἐπέστρεψεν Ἰωας υἱὸς Ἰωαχας
וַיִּקַּח אֶת־הָעָרִים מִיַּד		καὶ ἔλαβε τὰς πόλεις ἐκ χειρὸς
בֶּן־הַדָּד בֶּן־חִזְיָאֵל אֲשֶׁר לָקַח מִיַּד		υἱοῦ Ἀδερ υἱοῦ Αζαηλ ὃς ἔλαβεν ἐκ
יְהוֹאָחָז אָבִיו		χειρὸς Ἰωαχας τοῦ πατρὸς αὐτοῦ
בַּמִּלְחָמָה		ἐν τῷ πολέμῳ
שָׁלַשׁ פְּעָמִים הִכְהוּ יוֹאָשׁ		καὶ ἐπάταξεν Ἰωας τὸν υἱὸν Ἀδερ
		υἱὸν Αζαηλ τρις
		ἐν τῷ πολέμῳ ἐν Αφέκ
		κατὰ τὸ ῥήμα Κυρίου
וַיָּשָׁב אֶת־עָרֵי יִשְׂרָאֵל:		καὶ ἐπέστρεψε τὰς πόλεις Ἰσραηλ
		καὶ ὅσα ἔλαβεν

TM	LXX <sup>1</sup>
22Et Hazaël roi d'Aram avait opprimé <sup>176</sup> Israël tous les jours <sup>177</sup> de Joachaz.	21Et Hazaël roi de Syrie avait opprimé Israël tous les jours de Joachaz.
<i>23Mais Yabvé leur fit grâce et eut compassion, et il se tourna vers eux à cause de son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob et il ne voulut pas les détruire et il ne les avait pas rejetés de sa face jusqu'à maintenant.</i>	

<sup>176</sup> MONTGOMERY et GEHMAN (1951, p. 436) notent avec raison que le v. 22 est « éditorialement resumptive » et que le verbe doit être traduit par un plus-que-parfait, comme dans la stèle de Mésha : « Omri, roi d'Israël, avait affligé Moab pendant de nombreux jours » (ligne 5). Ce verset est à mettre en rapport avec le v. 3, et plus largement avec les attaques portées par Hazaël contre le pays.

<sup>177</sup> Selon Gray, littéralement, l'affirmation du v. 22 supposerait que Hazaël a survécu à Joachaz, ce qui lui paraît improbable. Mais il paraît clair qu'il faut prendre l'expression כָּל יְמֵי יְהוֹאָחָז de manière plus souple comme signifiant « continuellement » (HARAN 1967, p. 270), comme en 13.3 (כָּל־הַיָּמִים) où le contexte immédiat suggère que la fin de l'oppression commence déjà du vivant de Joachaz (v. 4).

## Le testament d'Élisée

<p><sup>24</sup>Et Hazaël roi d'Aram mourut, et Ben-Hadad son fils régna à sa place.</p> <p><sup>25</sup>Et Joas fils de Joachaz fit revenir et prit les villes de la main de Ben-Hadad fils de Hazaël qu'il avait prises de la main de Joachaz son père pendant la guerre. Trois fois Joas le frappa, et il fit revenir les villes d'Israël.</p>	<p><sup>22</sup>Et Hazaël prit l'« étranger » de sa main depuis la mer selon le couchant jusqu'à Apheq<sup>178</sup>.</p> <p><sup>23</sup> Et Hazaël roi de Syrie mourut, et Ben-Hadad<sup>179</sup> son fils régna à sa place.</p> <p><sup>24</sup>Et il arriva, après que Hazaël fut mort, que Joas fils de Joachaz fit revenir et prit les villes de la main de Ben-Hadad fils de Hazaël que Hazaël avait prises de la main de Joachaz son père pendant la guerre. Et Joas frappa Ben-Hadad <i>fils de Hazaël</i> trois fois pendant la guerre à Apheq selon la parole du Seigneur, et il fit revenir les villes d'Israël <i>et ce qu'il avait pris</i>.</p>
---	---

Les principales différences mettent en jeu trois points principaux sur lesquels nous reviendrons successivement.

### (1) Le contenu et l'emplacement du v. 23 TM

Dans le texte antiochien, l'équivalent du v. 23 TM se trouve après le v. 7 et sans la seconde partie qui mentionne l'alliance avec les Patriarches ; il se lit : « Et le Seigneur se repentit et eut compassion d'eux à cause de son alliance auprès d'Abraham et Isaac et Jacob » (2 R 13.8 LXX<sup>1</sup>).

### (2) La présence d'un verset supplémentaire en grec

Dans le texte antiochien, un verset (v. 22 LXX<sup>1</sup>) absent des autres traditions grecques comme du texte massorétique évoque une conquête de Hazaël, sur une région dont la description reste d'ailleurs à élucider mais qui est généralement mise en rapport avec les Philistins.

### (3) Des précisions supplémentaires dans le v. 24 LXX<sup>1</sup>

Par rapport à son équivalent dans le TM, on trouve dans le grec les indications supplémentaires suivantes :

<sup>178</sup> Par souci de cohérence dans notre propre texte, nous uniformisons l'orthographe en écrivant Apheq (d'après l'hébreu), alors que le grec utilise un *kappa*.

<sup>179</sup> Littéralement, aux v. 23-24, le « fils d'Ader », υἱὸς Ἀδερ.

## La reconquête territoriale

- une clause temporelle (« après que Hazaël fut mort ») soulignant que les reconquêtes de Joas sont postérieures à la mort du grand roi araméen ;
- une identification du roi qui avait pris des villes à Joachaz : selon le grec, c'est Hazaël, (tandis que le TM reste ambigu) ;
- une identification du complément d'objet du verbe « frapper » : c'est « Ben-Hadad fils de Hazaël » (alors que dans le TM cela reste implicite) ;
- une proposition circonstancielle signalant que les victoires de Joas eurent lieu « pendant la guerre à Apheq » et une clause indiquant qu'il s'agit d'un accomplissement de la parole de Dieu : « selon la parole du Seigneur », ce qui fait le lien avec l'annonce d'Élisée dans la péricope précédente ;
- enfin, une extension du complément d'objet du dernier verbe : Joas reprit non seulement « les villes d'Israël » mais encore « ce qu'il avait pris ».

## 2. Le commentaire théologique du v. 23

Ce verset du TM ne se retrouve que partiellement en LXX<sup>L</sup>, et après le v. 7. Deux points sont donc à considérer : la forme du verset (avec ou sans la clause 23b TM : « il ne voulut pas les détruire et il ne les avait pas rejetés de sa face, jusqu'à maintenant ») et son emplacement.

### 2.1. La forme du verset

Dans la partie commune au v. 7 TM et au v. 23 LXX<sup>L</sup>, on note une différence de formulation éloquente : en grec, Dieu « se repentit » (μεταελήθη), tandis qu'en hébreu il « fit grâce » (חָנַן). Trebolle Barrera discerne ici, sans doute avec raison, une tendance antianthropomorphe du côté du texte massorétique<sup>180</sup>.

La partie du verset propre au TM, quant à elle, pourrait bien constituer une glose<sup>181</sup> : on ne s'explique pas pourquoi la Septante ne l'aurait pas traduite, et la clause finale עַד־עַתָּה (« jusqu'à maintenant ») paraît suspecte<sup>182</sup>. Dans les livres des Rois, sa seule autre occurrence se trouve en

<sup>180</sup> TREBOLLE BARRERA 1995, p. 340.

<sup>181</sup> GRAY 1970, p. 601 note b.

<sup>182</sup> C'est une « pious addition » selon MONTGOMERY et GEHMAN 1951, p. 436.

## Le testament d'Élisée

2 Rois 8.6 ; elle y apparaît dans un discours direct et n'a donc pas le même statut du point de vue de l'instance d'énonciation. Ici, cette formule pourrait bien n'être qu'une imitation maladroite de l'expression habituelle **עַד הַיּוֹם** (« jusqu'à ce jour »)<sup>183</sup>. De plus, l'explication « il ne les avait pas rejetés de sa face » (**וְלֹא־הִשְׁלִיכֶם מֵעַל־פָּנָיו**) pourrait avoir été inspirée, jusque dans sa phraséologie, par le commentaire de réflexion sur les causes de la chute de Samarie au chapitre 17<sup>184</sup>, et plus précisément par le verset 20 : « Et Yahvé repoussa toute la descendance d'Israël, il l'humilia et la livra aux mains des pillards, à tel point qu'il la rejeta loin de sa face » (**עַד אֲשֶׁר הִשְׁלִיכֶם** **מִפְּנֵיו**)<sup>185</sup>. De l'avis de Thenius<sup>186</sup> et van Seters<sup>187</sup>, 2 Rois 13.23 TM présuppose même l'invasion babylonienne en Juda ; la clause « jusqu'à maintenant » soulignerait la permanence, même après la fin du royaume de Juda, de la grâce divine qui opérait déjà sous Joachaz. Au contraire, le contraste entre 2 Rois 13.23b (pas de rejet) et 17.4 (rejet) indique selon nous que la main à l'œuvre derrière 13.23b insiste sur le fait que du temps de Joachaz, le peuple d'Israël n'avait *pas encore* été rejeté par Dieu. Du point de vue de la cohérence du texte final, cette remarque peut constituer aussi bien un argument en faveur de l'ancienneté de cette clause qu'à son encontre, puisque sous cet angle ce segment de phrase entre bien dans son contexte. Mais pour ce qui est d'expliquer l'apparition de la variante textuelle, on dispose là d'un motif pour une glose tandis qu'il en manque pour son omission du côté de la Septante ; si l'on ajoute la rareté de la formulation du supplément (cf. **עַד־עֲתָה**), il nous semble que la balance penche du côté du texte court de la Septante.

---

<sup>183</sup> Clause que l'on attribue souvent à une rédaction dtr du temps de Josias (voir encore récemment GEOGHEGAN 2003, p. 201-227).

<sup>184</sup> C'est l'un des huit grands discours qui structurent l'Histoire dtr (cf. par exemple RÖMER 2007, p. 131).

<sup>185</sup> Ainsi WÜRTHWEIN 1984, p. 369. Une idée semblable apparaît en explication de l'invasion babylonienne de Juda en 2 Rois 24.3, mais avec un verbe différent : « Cela arriva à Juda uniquement sur l'ordre de Yahvé, afin de l'écartier (**לְהִסִּיר**) de sa face ».

<sup>186</sup> THENIUS 1849, p. 339.

<sup>187</sup> VAN SETERS 1972, p. 453.

## 2.2. La place du verset

Pour ce qui est de la place originelle du verset, notons d'abord que dans le TM il interrompt le propos sur Hazaël, qui ressurgit au verset suivant (pour mentionner la mort de ce roi). De plus, dans le fil narratif du TM, la juxtaposition des v. 23 et 24 laisse quasiment entendre que l'effet de la grâce de Yahvé envers les Israélites est le décès de Hazaël (mentionné aussitôt après l'explication théologique), alors que cette miséricorde se traduit plus vraisemblablement par la récupération de territoires évoquée plus loin. Au contraire, dans l'agencement dont témoigne la Septante, cette interruption n'existe pas et le v. 8 s'intègre dans une explication théologique déjà commencée aux v. 4-5. Bien des commentateurs estiment d'ailleurs que les v. 4-5 et le v. 8 LXX<sup>1</sup> sont dus à un même rédacteur<sup>188</sup> ; cependant, même cette hypothèse, sujette à discussion<sup>189</sup>, ne permettrait

---

<sup>188</sup> BENZINGER 1899, p. 164 ; ŠANDA 1912, p. 159 ; KITTEL 1900, p. 259 ; MONTGOMERY et GEHMAN 1951, p. 436 ; HOBBS 1985, p. 171. Pour LIPINSKI (1979, p. 84), les v. 3-5, 23 sont dus à l'« auteur » final de 1-2 Rois. WÜRTHWEIN (1984, p. 369) considère que 2 R 13.4-5, 22-23 TM et 14.26-27 sont apparentés et dus à DtrN. RÖMER (1990, p. 387) souligne cependant à juste titre que le v. 23 ne contient rien de typiquement dtr.

<sup>189</sup> Les accents théologiques de ces deux segments de texte paraissent différents. Deux explications distinctes à la miséricorde de Yahvé sont en effet avancées : d'un côté, la divinité exauce le roi (v. 4) ; de l'autre, elle est fidèle à son alliance avec les Patriarches (v. 8 LXX<sup>1</sup>). Cette différence pourrait d'ailleurs être l'une des raisons pour lesquelles un rédacteur a préféré transposer le v. 8 LXX<sup>1</sup> après le v. 22. Des affinités avec divers textes bibliques ont du reste été détectées. KLOSTERMANN (1887, p. 439) rapproche le v. 8 LXX<sup>1</sup> de Lv 26.42. BRIEND (1981, p. 49) perçoit derrière 2 Rois 13.3-7 ; 13.23 et 14.26-27 TM une même « rédaction deutéronomique très tardive » ayant subi une « influence de la théologie sacerdotale » et la situe au 5<sup>e</sup> s. Cependant les indices de l'influence qu'il estime déceler proviennent principalement de la mention de l'alliance avec les Patriarches (cf. REHM 1982, p. 135 ; RÖMER 1990, p. 387-388) qui est commune au texte massorétique et à la Septante en 13.23 TM et 13.8 LXX<sup>1</sup> et non de traits communs avec 13.3-7 et 14.26-27. Quant aux v. 4-5, ils mobilisent une phraséologie proche de plusieurs textes de l'« Histoire Deutéronomiste ». La clause explicative du v. 4 (« car [Yahvé] avait vu l'oppression par laquelle Aram opprimait Israël ») fait écho à Dt 26.7 : « [Yahvé] vit notre oppression et notre peine et notre détresse » (HOBBS 1985, p. 167). D'autre part, la mention du « sauveur » (מושיע) envoyé par la divinité selon le v. 5 rappelle le rôle attribué aux Juges dans le livre de même nom, par exemple en Juges 6.2 : « Et Yahvé suscita des Juges, et ils les sauvèrent de la main de ceux qui les pillaient » (ויושיעוים מיד שסיהם). En fait, 2

## Le testament d'Élisée

pas de savoir si le rédacteur en question avait inséré le verset discuté à proximité des v. 4-5 ou à la fin du chapitre.

Il est certes possible de considérer qu'un copiste du texte antiochien, embarrassé par ce verset, l'a déplacé dans le contexte apparemment plus approprié du début du chapitre<sup>190</sup>. Mais le mouvement inverse se conçoit bien de la part d'un rédacteur souhaitant une explication théologique aux réussites militaires du roi Joas mentionnées au v. 25<sup>191</sup>, à la manière des analyses fournies pour la délivrance vécue sous Joachaz (13.4-5) et les succès de Jéroboam II (14.26-27). Tout en reconnaissant que les arguments sont en partie réversibles, nous tendons à penser que l'emplacement de la recension lucianique reflète un état de texte antérieur à celui du TM<sup>192</sup>.

---

Rois 13.4-5 appartiennent sans doute au même niveau rédactionnel que 14.26-27, autres notices souvent considérées comme dtr (NOTH 1967, p. 75 ; GRAY 1964, p. 557 ; JONES 1984, p. 516 ; LAMB 2007, p. 231-234 ; WÜRTHWEIN 1984, p. 374-375 [DtrN]) et qui présentent des parallèles avec le Deutéronome (LAMB 2007, p. 200) mais aussi avec les mêmes textes que ci-dessus : on retrouve un écho à Deutéronome 26.7 dans la formule « car Yahvé avait vu l'humiliation très amère d'Israël », formule qui apparaît de plus au sein des livres des Rois dans des oracles de jugement d'origine dtr (1 R 14.10 ; 21.21 et 2 R 9.8, cf. LAMB 2007, p. 231-234). Le texte fait est aussi réminiscent de Juges 2.16 (« Yahvé suscita pour eux un sauveur qui les sauva »). Or les versets 14.26-27 furent introduits non dans le but de corriger l'évaluation négative du v. 24 (comme le pense FRITZ 1998, p. 81) mais plus vraisemblablement afin de relativiser les mérites de Jéroboam II dans la reconquête mentionnée au v. 25. De la même manière, 13.4-5 fournissent une explication théologique au relâchement de la pression araméenne sur Israël sous Joachaz, qui n'est pas à mettre au compte des mérites de ce roi. Il semble donc que 2 Rois 13.4-5 et 13.8 LXX<sup>1</sup> mobilisent des nuances théologiques différentes et trahissent des influences diverses, de sorte qu'on pourrait y voir les traces de deux mains distinctes. Cela étant, il n'y a pas unanimité quant à la datation de Lévitique 26, puisque MILGROM (2000, p. 2363-2365) et JOOSTEN (1996, p. 203-207) considèrent sa première rédaction comme pré-exilique (8<sup>e</sup> s. pour le premier auteur). En ce qui concerne Lévitique 26.42 plus particulièrement, JOOSTEN (1996, p. 118-119) envisage qu'il puisse s'agir d'une addition, mais MILGROM (2000, p. 2365) l'intègre à la plus ancienne rédaction de Lévitique 26 sous Ézéchias. Les arguments en faveur d'une origine tardive de 2 Rois 13.8 LXX<sup>1</sup> ne sont donc pas assurés.

<sup>190</sup> RÖMER 1990, p. 387.

<sup>191</sup> RÖMER (1990, p. 387-388) notait ce rôle joué par le v. 23 TM, mais en en tirant une conclusion différente.

<sup>192</sup> Signalons que pour GRAY (1979, p. 600-601) c'est l'ensemble des v. 22-25 qui se trouvait primitivement après le v. 7. Pourtant, situer cet ensemble après le v. 7 conduit à un texte improbable. Le v. 22 constituerait une formulation redondante

### 3. Les conquêtes de Hazaël (v. 22 LXXL)

Ce verset n'apparaît que dans le texte antiochien de la Septante. Par le vocable ἀλλόφυλον, c'est à première vue un territoire philistin qui est désigné<sup>193</sup>. Du reste, une victoire de Hazaël à Gath est évoquée au chapitre précédent (2 R 12.18).

Le territoire concerné ici va de la « mer qui est selon le couchant à Apheq » (ἀπὸ θαλάσσης τῆς καθ' ἑσπέραν ἕως Ἐφέκ). Mais de quelle région s'agit-il exactement ? Les deux bornes de la description (la mer mentionnée et Apheq) prêtent à confusion<sup>194</sup>.

D'aucuns identifient la mer en question à la Méditerranée<sup>195</sup>. En effet, le terme ἑσπέρα signifie non seulement « soir » mais encore « couchant », dans les sources classiques<sup>196</sup> et occasionnellement dans la Septante<sup>197</sup> ; partant, il peut servir à indiquer la direction de l'ouest dans une description géographique. Dans ce cas, on pense naturellement pour l'autre limite au site d'Antipatris/Ras el-'Ain qui se trouve dans la plaine de Sharon, à 14 km environ de la Méditerranée<sup>198</sup>. Le verset désignerait une partie de la bande côtière conquise par Hazaël sur les Philistins, ce qui paraît plausible à divers chercheurs<sup>199</sup> puisqu'un autre texte précise que les troupes de Hazaël ont atteint la ville de Gath.

---

avec le v. 3. Il a plutôt une fonction d'*introduction* résumant l'ensemble de la période antérieure, comme dans l'expression analogue de la stèle de Mésha (« Omri, roi d'Israël, avait affligé Moab pendant de nombreux jours », à la l. 5). Ce rôle correspond bien à l'emplacement actuel. De plus, si le texte présent était celui que suppose Gray, on serait plutôt amené à y déceler des doublets et à supposer que le contenu des v. 22, 24-25a se trouvait originellement ailleurs, par exemple... à la fin du chapitre 13. Remarquons que même dans l'hypothèse où Gray aurait raison, il est probable que les v. 22-25 concerneraient encore Joas, car une trop forte tension serait créée entre le v. 7, qui montre une réduction au minimum de l'armée de Joachaz, et les victoires évoquées par le v. 25.

<sup>193</sup> Cf. par exemple 1 Rois 15.27 ; 16.15 ; 2 Rois 8.2-3 ; 18.8.

<sup>194</sup> Cf. déjà RICHELLE 2010b pour l'analyse qui suit.

<sup>195</sup> COGAN et TADMOR 1988, p. 149 ; LIPINSKI 2000, p. 386 ; SCHENKER 2004a, p. 114.

<sup>196</sup> LIDDELL, SCOTT, JONES et MCKENZIE 1968, p. 967.

<sup>197</sup> 2 Esdras 4.20.

<sup>198</sup> ABEL 1938, vol. 2, p. 246, FRANKEL 1992, p. 276 ; GASS 2005, p. 141-144 ; LEVIN 2009, p. 306-307.

<sup>199</sup> JEPSEN 1942, p. 154-158 ; MAZAR 1954, p. 227-235 ; NOTH 1960, p. 239 ; AHLSTRÖM 1993, p. 609 ; LIPINSKI 2000, p. 386.

## Le testament d'Élisée

Plusieurs considérations amènent à douter de cette solution. Compris ainsi, tout d'abord, le verset semble dépourvu de pertinence dans son contexte : pourquoi mentionner ici, parmi les conquêtes de Hazaël, un territoire si restreint et appartenant aux Philistins quand le propos de la notice des v. 22-25 est de souligner que Joas recouvre des territoires auparavant pris à Israël ? Ces régions se trouvaient plutôt du côté de la Transjordanie<sup>200</sup>. En second lieu, les traducteurs utilisent souvent *δυσμα* pour évoquer la direction du couchant<sup>201</sup>, par exemple dans l'expression *πρὸς δυσμαῖς* qui traduit *לְמַעְרָב* en 1 Chroniques 7.28 pour signifier « vers l'ouest » en opposition à *κατ' ἀνατολὰς* (« vers l'est »). On ne signale guère, dans la Septante, que 2 Esdras 4.20 comme passage où *ἑσπέρα* dénote le couchant<sup>202</sup> ; en réalité, le traducteur a peut-être mal lu un mot qu'il fallait vocaliser *עֲרַב* (« région située de l'autre côté »)<sup>203</sup>.

En ce qui concerne plus particulièrement le texte antiochien, onze parmi les treize occurrences du mot dans les livres des Règles (hormis le verset examiné ici) et des Paralipomènes portent clairement ce sens et rendent *עֲרַב*<sup>204</sup>. Les deux exceptions (cf. le tableau qui suit) sont éloquentes : à chaque fois, on lit dans l'hébreu *עֲרַבָּה*, ce qui s'explique aisément par une confusion avec le mot *עֲרַב*<sup>205</sup>. À la rigueur, on peut penser qu'un traducteur a profité dans ces occurrences de ce que le mot grec dénote tantôt le « soir », tantôt le « couchant ». Une confusion analogue a été identifiée en Deutéronome 1.1 et 11.30 : la Septante utilise *δυσμα* alors que le TM porte *עֲרַבָּה*<sup>206</sup>.

---

<sup>200</sup> 2 R 10.32-33.

<sup>201</sup> Cf. LUST, EYNIKEL et HAUSPIE 1992, p. 122-123 (ce lexique est fondé, cependant, sur le texte de Rahlfs).

<sup>202</sup> LUST, EYNIKEL et HAUSPIE 1992, p. 182 ; SCHENKER 2004a, p. 114.

<sup>203</sup> MURAOKA 2009, p. 294.

<sup>204</sup> FERNÁNDEZ MARCOS, SPOTTORNO DÍAZ-CARO et CAÑAS REÍLLO 2005, p. 190. C'est par erreur que cet ouvrage classe la première des deux occurrences de *ἑσπέρα* en 1 Rois 22.35 parmi les versets où ce mot traduit *עֲרַבָּה* (le contexte est évident : *ἀπὸ πρωὶ ἕως ἑσπέρας*, « du matin jusqu'au soir »).

<sup>205</sup> En 1 Samuel 23.24, la traduction « in the evening » proposée par MURAOKA (2009, p. 294) ne tient pas compte de ce que l'expression se trouve au sein d'une description géographique (cf. GRILLET et LESTIENNE 1997, p. 360).

<sup>206</sup> DOGNIÉZ et HARL (1992, p. 95) se demandaient alors : « Faut-il imaginer dans ce cas une confusion avec la racine hébraïque *'erēb*, qui signifie “le soir”, “le

## La reconquête territoriale

	TM	LXX <sup>L</sup>
1 S 23.24	בְּמִדְבַּר מְעוֹן בְּעֶרְבָה אֶל יְמִין הַיְשִׁימוֹן Et David et ses hommes étaient au désert de Maôn dans la Araba au sud de la steppe	καὶ Δαυιδ καὶ οἱ ἄνδρες αὐτοῦ ἐν τῇ ἐρήμῳ τῇ Ἐπηκόω καθ' ἑσπέραν ἐκ δεξιῶν τοῦ Ιεσσεμοῦν Et David et ses hommes étaient dans le désert de Epèkô, du côté du couchant, à droite de Jessémos
2 R 14.25	מִלְבוֹא הַמָּת עַד-יַם הָעֶרְבָה Depuis Lebo-Hamat jusqu'à la mer de la Araba	ἀπὸ εἰσόδου Αἰμαθ ἕως τῆς θαλάσσης τῆς πρὸς ἑσπέραν Depuis l'entrée de Aimat jusqu'à la mer qui est vers le couchant

Il n'y a donc pas lieu de chercher derrière 2 Rois 13.22 LXX<sup>L</sup> l'expression **יַם הַיְשִׁימוֹן** comme le propose Lipiński<sup>207</sup> sur la base de Josué 1.4 (d'autant qu'en ce dernier passage le texte antiochien la traduit par ἀπο δυσμῶν ἡλίου et non au moyen de ἑσπέρα). Remarquons de plus que si la LXX<sup>L</sup> des Règnes ne mentionne jamais Araba en tant que toponyme<sup>208</sup>, la LXX<sup>B</sup> semble avoir parfois corrigé, peut-être par harmonisation avec le texte massorétique ; c'est le cas en 2 Rois 14.25 (θαλάσσης τῆς Αραβα)<sup>209</sup>.

Or l'expression **יַם הָעֶרְבָה** désigne la mer Morte, comme l'indique assez la formule **יַם הַמֶּלַח** (« mer du sel ») que le texte biblique lui appose à plusieurs reprises<sup>210</sup> et comme le montrent de surcroît les contextes de ses

---

couchant? ? ». Dans les livres des Règnes, on peut donner comme exemple de la même confusion 2 Rois 25.4 où ὄδον τὴν ἐπὶ δυσμᾶς rend dans la LXX<sup>L</sup> l'hébreu **דֶּרֶךְ הָעֶרְבָה**.

<sup>207</sup> LIPINSKI 2000, p. 386.

<sup>208</sup> Pas de notice dans FERNÁNDEZ MARCOS, SPOTTORNO DÍAZ-CARO et CAÑAS REÍLLO 2005, vol. 2, p. 19. Outre les deux passages, LUST, EYNIKEL et HAUSPIE 2003, p. 244, citent d'autres exemples.

<sup>209</sup> On peut se demander si le ה final n'a pas été compris par LXX<sup>L</sup> comme un suffixe directionnel, ce qui expliquerait la présence de la préposition πρὸς dans θαλάσσης τῆς πρὸς ἑσπέραν, alors qu'elle est absente dans la LXX<sup>B</sup>.

<sup>210</sup> Deutéronome 3.17 ; Josué 3.16 ; 12.3. Le syntagme apparaît aussi en Deutéronome 4.49, sans la précision « mer du sel ».

occurrences<sup>211</sup>. De fait, la Araba est dans la Bible une région située dans la dépression géographique qui passe par la mer Morte<sup>212</sup>.

En somme, les usages de traduction constatables dans le texte antiochien suggèrent à l'arrière-plan de 2 Rois 13.22 LXX<sup>L</sup> une *Vorlage* portant l'expression **ים הערבה** et sujette à une confusion avec le terme **עַרְב** chez un traducteur dont les connaissances topographiques ne permettaient pas d'y lire une désignation de la mer Morte. Récemment, Schenker<sup>213</sup> a proposé pour **καθ' ἑσπέραν** la rétroversion **ים בערבה**, en notant qu'en 1 Samuel 23.24 la LXX<sup>L</sup> a traduit **בערבה** par **καθ' ἑσπέραν**. Cependant, contrairement à ce dernier verset, en 2 Rois 13.22 le mot **ערבה** se trouve dans une construction génitive (**ים הערבה**).

Le texte mentionnerait donc un territoire délimité par la mer Morte et par un site nommé Apheq. Ce dernier désignerait alors sans doute la cité Apheq située à l'est du lac de Galilée et que l'on identifie parfois au site de Khirbet el-'Asheq/'En Gev, même si le toponyme antique semble avoir été préservé par celui de Fiq<sup>214</sup>. Les terres couvertes par la description du verset comprendraient vraisemblablement la moyenne vallée du Jourdain, le Galaad et le Bashân. De fait, on trouve un signalement géographique tout à fait analogue en Josué 12.3: « la Araba jusqu'à la mer de Kinneret à l'orient, et jusqu'à la mer de la Araba, ou mer Salée, à l'orient, en direction de Bet-ha-Yeshimot » (on situe ce dernier lieu au nord-est de la mer Morte<sup>215</sup>). Les limites nord et sud sont les mêmes ; le verset de Josué désigne les rives orientales des « mers » par les précisions « à l'orient ».

Mais une difficulté historique surgit aussitôt, qui avait empêché Rahlfs de conclure à l'existence d'une *Vorlage* hébraïque derrière 2 Rois 13.22 LXX<sup>L</sup>, alors même qu'il avait pensé à **ים הערבה** à cause de 2 Rois 14.25<sup>216</sup>.

---

<sup>211</sup> En particulier, c'est ainsi qu'il faut comprendre en 2 Rois 14.25 avec KITTEL 1900, p. 263; ŠANDA 1912, p. 171 ; COGAN et TADMOR 1988, p. 161 ; SEELY 1992, p. 23, et contrairement à SWEENEY 2007, p. 368 qui y voit la mer rouge.

<sup>212</sup> SEELY 1992, p. 321-322 ; MESHEL 2007, p. 426, 432; HERR 2009.

<sup>213</sup> SCHENKER 2004a, p. 114.

<sup>214</sup> L'identification avec Fiq (ABEL 1938, vol. 2, p. 246) est à présent abandonnée car il n'y a pas été retrouvé de céramique de l'âge du Fer ; en alternative à Khirbet el-'Asheq, certains ont proposé Tel Soreg. Voir AHARONI 1967, p. 313, FRANKEL 1992, p. 276 et plus récemment GASS 2005, p. 148-150 ainsi que LEVIN 2009, p. 304.

<sup>215</sup> ROMERO 1992.

<sup>216</sup> RAHLFS 1965, p. 689.

## La reconquête territoriale

En effet, la sphère d'influence des Philistins n'allait évidemment pas aussi loin que les régions en question. Face à ce problème, Klostermann proposait de changer ἀλλόφυλον en γαλαάδ<sup>217</sup>, tandis que Gray suggérait de corriger le texte en y introduisant les termes גוי (« les païens ») et גליל (« la Galilée »)<sup>218</sup> ; ces conjectures paraissent difficiles à retenir tant elles supposent des confusions étonnantes dans l'une ou l'autre tradition de copie. Mais est-il assuré qu'il faille comprendre ἀλλόφυλος comme une désignation du territoire philistin ? L'emploi du singulier pour cela serait tout à fait exceptionnel<sup>219</sup>. En y regardant de plus près, il apparaît que si le texte antiochien a généralement recours à ἀλλοφύλων pour rendre le gentilice פלשתי ou un référent équivalent dans les livres des Règnes<sup>220</sup>, il reste néanmoins quelques cas où c'est le sens premier (étymologique) d'« étranger »<sup>221</sup> qui est en jeu, à l'instar de l'usage classique<sup>222</sup>. Plus intéressant encore, en 2 Rois 8.28, soit quelques chapitres seulement avant notre passage, c'est ארם que traduit ἀλλοφύλων ! En effet, parmi les manuscrits correspondant au texte antiochien, il faut vraisemblablement ici retenir le témoignage de o (appuyé d'ailleurs par la LXX<sup>B</sup>) de préférence à celui de bc<sub>2</sub>e<sub>2</sub> (Συρίας) qui s'aligne plus clairement sur le texte massorétique (cf. le tableau qui suit)<sup>223</sup>.

TM	אֲרָם מְלִיכָא לְאַחַז
LXX <sup>B</sup>	Αζαηλ βασιλέως ἀλλοφύλων
bc <sub>2</sub> e <sub>2</sub>	Αζαηλ βασιλέα Συρίας <sup>224</sup>
o	Αζαηλ βασιλέως ἀλλοφύλων <sup>225</sup>

<sup>217</sup> KLOSTERMANN 1887, p. 439.

<sup>218</sup> GRAY 1979, p. 601 note a.

<sup>219</sup> SCHENKER 2004a, p. 113.

<sup>220</sup> Ainsi que dans 1-2 Chroniques ; cf. FERNÁNDEZ MARCOS, SPOTTORNO DÍAZ-CARO et CAÑAS REÍLLO 2005, vol. 1, p. 22-23.

<sup>221</sup> On peut citer Exode 34.15 ; Isaïe 61.5 ; Joël 4.4 ; Judith 6.1 ; 1 Maccabées 4.26, 30 ; 5.15 ; 11.68, 74 ; 2 Maccabées 10.2, 5. Voir encore GRILLET et LESTIENNE 1997, p. 74-76.

<sup>222</sup> LIDDELL, SCOTT, JONES et MCKENZIE 1968, p. 71.

<sup>223</sup> À l'inverse de WEVERS (2001, p. 249), qui voit simplement ici une erreur de la majorité de la tradition grecque corrigée par la recension lucianique (il ne distingue pas entre les témoins de cette dernière).

<sup>224</sup> BROOKE, MCLEAN et THACKERAY 1930, p. 326.

<sup>225</sup> FERNÁNDEZ MARCOS et BUSTO SAIZ 2005, p. 106.

## Le testament d'Élisée

Il est donc permis de supposer que le traducteur grec a également utilisé en 13.22 le terme *ἀλλόφυλος* non pour désigner des Philistins mais pour rendre l'hébreu **אַרָם**. Dans ce cas, l'objection historique tombe ; bien plus, une mention d'Aram expliquerait la pertinence du verset dans son contexte (le passage concerne bien cette nation dans son rapport à Israël) et jusqu'aux contours de la description géographique. De fait, celle-ci reprend à peu près le périmètre des gains territoriaux de Hazaël décrit en 2 Rois 10.32-33 :

En ce temps-là, Yahvé commença à tailler dans Israël et Hazaël battit les Israélites dans le territoire à partir du Jourdain vers le soleil levant, tout le pays de Galaad, le pays des Gadites, des Rubénites, des Manassites, depuis Aroër qui est sur le torrent d'Arnon, Galaad et Bashân.

Lemaire détecte ici une *Wiederaufnahme* entre les deux occurrences de « Galaad » ; sous cette hypothèse, le verset ne mentionnait à l'origine que les régions de Galaad et du Bashân, même si des données historiques indiquent que la moyenne vallée du Jourdain faisait aussi sans doute partie des conquêtes de Hazaël<sup>226</sup>.

En définitive, dès lors que l'on tient compte des « faits de langue » ou plutôt de traduction, constatés dans le texte antiochien des Règles, le mystère entourant notre verset s'éclaircit : au moment de signaler la reprise de territoires par Joas d'Israël, le texte prend soin de rappeler l'ampleur des pertes subies auparavant et, par suite, les régions qu'il fallait reconquérir.

On peut néanmoins hésiter quant au rôle exact du mot Aram dans la *Vorlage* hébraïque. Faut-il y voir un complément d'objet direct du verbe « prendre », et comprendre que Hazaël avait pris de la main de Joachaz « Aram depuis la Mer morte jusqu'à Apheq » ? Cela se justifierait par le fait que les terres concernées faisaient partie du royaume d'Aram suite à la conquête de Hazaël, mais la formulation paraît maladroite. On pourrait éventuellement imaginer une expression du type « Hazaël d'Aram ».

Ce verset est-il un ajout de la *Vorlage* de la Septante ou a-t-il été ôté du côté de la filière massorétique ? Nous ne voyons pas d'intention idéologique présidant à l'adjonction d'un tel verset. La formulation, qui diffère de celle de 10.32-33, ne permet pas de faire de 2 Rois 13.22 LXXI une simple reprise, « pour mémoire », de cette notice. À l'inverse, la suppression de ce rappel d'une période noire pour Israël pourrait participer

---

<sup>226</sup> LEMAIRE 1991a, p. 101-102, 105. L'historien français note que sans la surcharge, le texte correspond à ce que l'on peut déduire de la stèle de Mésha quant à la situation de Moab et Ammon.

## La reconquête territoriale

de la même visée que le déplacement du motif de la grâce de Yahvé (v. 23 TM), qui remplace *de facto* cette notice dans le TM, depuis sa place initiale en début du chapitre (v. 8 LXX<sup>L</sup>). La stratégie sous-jacente chercherait à donner à l'ensemble des v. 23-25 TM une tonalité uniquement positive. Nous sommes donc enclin à considérer que la *Vorlage* de l'ancienne Septante représente ici un état du texte antérieur à celui du TM.

### 4. Des précisions supplémentaires dans la LXX<sup>L</sup>

Certains matériaux propres à la recension lucianique s'avèrent dépourvus de portée supplémentaire car ils ne font qu'explicitier ce qui est sous-entendu dans le TM ; il en est ainsi :

- de la clause temporelle « après que Hazaël fut mort », puisque ce décès est déjà mentionné au v. 24 TM ;
- du complément d'objet « Ben-Hadad fils de Hazaël » après le verbe « frapper », car Hazaël étant mort, la victime des coups portés par Joas ne peut être que son fils ;
- de la précision « et ce qu'il avait pris » dans l'ensemble de ce que le roi israélite « fit revenir » : elle semble introduire une redondance après la mention du complément d'objet « les villes d'Israël ».

La précision « pendant la guerre à Apheq selon la parole du Seigneur », quant à elle, revêt l'aspect d'une glose insistant sur le fait que les récupérations de territoire par Joas constituent l'accomplissement des paroles d'Élisée dans la péripécie précédente (2 R 13.14-20a). À l'inverse, on ne voit pas pourquoi le TM aurait supprimé cette clause. Dans l'hypothèse où le texte antiochien présenterait ici un état rédactionnel postérieur à celui reflété par la *Vetus Latina*, état où cette péripécie sur Élisée avait été importée au chapitre 13 depuis un autre emplacement et où le changement Ḥaṣerot > Apheq était déjà intervenu, il est clair que la précision « pendant la guerre à Apheq selon la parole du Seigneur » ne pourrait être que secondaire et avoir pour fonction de raccrocher les deux sections (épisode avec Élisée et notices sur la reconquête).

La phraséologie exprimant le recouvrement de villes par Joas se retrouve peut-être sur la stèle de Mésha, aux lignes 8-9 : ŠT.WYŠBH.KSMŠ (les lettres YŠ dans le second mot sont de lecture incertaine ; cf. aussi la ligne 33 selon certaines restitutions), en lisant un inaccompli du même verbe que

## Le testament d'Élisée

dans 2 Rois 13.22<sup>227</sup>, ce qui nous paraît plus probable étant donné le contexte immédiat que de comprendre que la divinité « demeure là »<sup>228</sup> (accompli de YŠB). Mais quelle fut selon le texte l'ampleur des reconquêtes territoriales ? Cette question est étroitement liée à l'identification du roi araméen auteur des victoires évoquées dans la clause « les villes...qu'*il* avait prises de la main de Joachaz son père pendant la guerre ». Sur ce point il y a ambiguïté dans le TM car la syntaxe pourrait faire aussi bien de Hazaël<sup>229</sup> que de Ben-Hadad<sup>230</sup> le sujet du verbe לקח. En revanche, la LXX<sup>1</sup> dit formellement qu'il s'agit de cités conquises par Hazaël ; on sait cependant de manière générale, et 2 Rois 13 n'y fait pas exception, qu'elle a tendance à expliciter les noms propres.

Il reste que la forme courte du v. 25b représentée par le TM, sans doute plus ancienne que celle de la *Vorlage* de l'ancienne Septante, mentionne encore trois victoires de Joas contre Aram. Cette indication est susceptible de deux analyses opposées, dans l'hypothèse que 13.14-21 a été importé depuis un autre contexte. On peut, d'une part, voir dans la présence *préalable* du v. 25b le motif même d'un tel transfert, incitant à rapprocher l'annonce faite par Élisée à un roi d'une triple victoire contre Aram, de la mention de trois réussites militaires par Joas, qui en fournit dès lors un accomplissement. Mais le v. 25b pourrait être, au contraire, une suture rédactionnelle ayant servi à raccrocher la péricope de 13.14-21\*, lors de son insertion au chapitre 13, aux notices historiographiques des v. 22-25<sup>231</sup>. Cette seconde explication paraît plus probable que l'hypothèse d'un éloignement primitif d'une annonce de trois victoires (au chapitre 10) et d'une mention de trois victoires (au chapitre 13), ce qui serait une étrange coïncidence (surtout si les rois des deux passages ne sont pas les mêmes).

En fin de compte, parmi les notices sur la reconquête effectuée par Joas d'Israël, il nous semble devoir écarter le v. 23 TM, provenant du début du chapitre et amplifié, ainsi probablement que les amplifications présentes dans les v. 24-25 de la recension lucianique, qui ont pour seules fonctions de clarifier le texte et d'y raccrocher la péricope sur Élisée. En outre, il est

---

<sup>227</sup> SMELIK 2000, p. 137.

<sup>228</sup> Cf. GIBSON 1971, p. 76.

<sup>229</sup> Ainsi la *BJ* et la version Segond (édition de Genève 1979) insèrent le nom propre Hazaël dans le texte, la TOB précise « que ce dernier avait prises ». Voir aussi JEPSEN 1942, p. 160.

<sup>230</sup> C'est évident pour HARAN 1967, p. 270.

<sup>231</sup> WÜRTHWEIN (1984, p. 369) semble de cette opinion.

## La reconquête territoriale

possible que la mention d'une triple victoire de Joas au v. 25b constitue une interpolation effectuée lors du transfert de 13.14-21\* depuis le chapitre 10.

## Chapitre 4

### Le conflit avec Amasias

#### 2 Rois 14.8-14

Dans le récit de la guerre entre Joas d'Israël et Amasias de Juda, nous allons voir que les variantes n'induisent pas, cette fois-ci, de différences significatives dans la narration chez les témoins.

### 1. Les principales formes textuelles et leurs variantes

Nous ne disposons malheureusement pas du texte de la *Vetus Latina* pour ce passage.

TM	LXX <sup>L</sup>
<p>אִזְ שָׁלַח אֶמְצִיָּה מִלְּאֲזָכִים<sup>8</sup>  אֶל־יְהוֹאָשׁ בֶּן־יְהוֹאָחָז בֶּן־יְהוּוָה  מִלְּדֹיִשָׁרָאֵל לֵאמֹר  לְכֵה נִתְרַאָּה פְּנִים:  וַיִּשְׁלַח יְהוֹאָשׁ מִלְּדֹיִשָׁרָאֵל<sup>9</sup>  אֶל־אֶמְצִיָּהוּ מִלְּדֹיִהוּדָה  לֵאמֹר</p>	<p><sup>8</sup> καὶ ἀπέστειλεν Ἀμεσσειας ἀγγέλου  πρὸς Ἰωας υἱὸν Ἰωαχας υἱοῦ Ἰου  βασιλέως Ἰσραηλ λέγων  δεῦρο ὀφθῶμεν ἐν προσώποις  <sup>9</sup> καὶ ὅτε ἀπέστειλεν Ἰωας βασιλεὺς  Ἰσραηλ πρὸς Ἀμεσσειαν βασιλέα Ἰουδα  λέγων</p>
<p>הַחֹוֹחַ אֲשֶׁר בְּלִבְנוֹן שָׁלַח  אֶל־הָאָרוֹז אֲשֶׁר בְּלִבְנוֹן  לֵאמֹר תְּנֶה־אֶת־בְּתֻקָּי  לְבָנֵי לְאִשָּׁה  וַתַּעֲבֹר חֵית הַשָּׂדֶה אֲשֶׁר בְּלִבְנוֹן  וַתִּרְמַס אֶת־הַחֹוֹחַ:  <sup>10</sup> הִכָּה הַכִּיתָ אֶת־אֲדָוִים  וַיִּגְשָׁאָךְ לִבְךָ הַכָּבֵד</p>	<p>ὁ ἄκχᾶν ὁ ἐν τῷ Λιβάνῳ ἀπέστειλε  πρὸς τὴν κέδρον τὴν ἐν τῷ Λιβάνῳ  λέγων δὸς τὴν θυγατέρα σου  τῷ υἱῷ μου εἰς γυναῖκα  καὶ διήλθε τὰ θηρία τοῦ ἀγροῦ τὰ ἐν τῷ  Λιβάνῳ καὶ συνεπάτησε τὸν ἄκχᾶν  <sup>10</sup> πατάξας ἐπάταξας τὴν Ἰδουμαίαν  καὶ ἐπῆρέν σε ἡ καρδία σου ἢ βαρεῖα</p>

Le conflit avec Amasias

<p>וְשָׁב בְּבֵיתֶךָ  וְלָמָּה תִתְגַּרְרָה בְּרַעֲהָ וְנִפְלְתָה  אַתָּה וַיְהוּדָה עִמָּךְ:  <sup>11</sup> וְלֹא־שָׁמַע אֲמַצְיָהוּ  וַיַּעַל יְהוֹאָשׁ מֶלֶךְ־יִשְׂרָאֵל  וַיִּתְרָאוּ פָנִים הֶוא  וְאֲמַצְיָהוּ מֶלֶךְ־יְהוּדָה  בְּבַיִת שֶׁמֶשׁ אֲשֶׁר לַיהוּדָה:  <sup>12</sup> וַיִּנְגַּף יְהוּדָה לְפָנָיו  יִשְׂרָאֵל וַיִּנְסוּ אִישׁ  לְאֹהֲלָיו:  <sup>13</sup> וְאֵת אֲמַצְיָהוּ מֶלֶךְ־יְהוּדָה  בְּזִיָּהוּ אֲשֶׁר בֶּן־אֲחִיזָהוּ תִפֶּשׂ  יְהוֹאָשׁ מֶלֶךְ־יִשְׂרָאֵל בְּבַיִת שֶׁמֶשׁ  וַיָּבֵא יְרוּשָׁלַם  וַיִּפְרֹץ בְּחֹמַת יְרוּשָׁלַם  בְּשַׁעַר אֶפְרַיִם עַד־שַׁעַר הַפְּנֵה  אַרְבַּע מֵאוֹת אַמָּה:  <sup>14</sup> וַלְקַח אֶת־כָּל־הַזָּהָב־וְהַכֶּסֶף  וְאֵת כָּל־הַפְּלִים  הַנִּמְצְאִים בֵּית־יְהוָה  וּבְאֲצֻרוֹת בַּיִת הַמֶּלֶךְ  וְאֵת בְּנֵי הַתְּעַרְבוֹת  וַיֵּשֶׁב שְׁמֹרֹנָה:</p>	<p>ένδοξάσθητι ένδοξάσθητι  καθήμενος έν τῷ οἴκῳ σου  καί ἵνα τί ἐρίζεις έν κακία και πεσῆ  σὺ και Ιουδας μετά σου  <sup>11</sup> και οὐκ ἤκουσεν Αμεσσειας και  ἀνέβη Ιωας βασιλεὺς Ισραηλ  και ὤφθησαν έν προσώποις αὐτὸς και  Αμεσσειας βασιλεὺς Ιουδα έν  Βαιθσαμυς τῆς Ιουδαίας  <sup>12</sup> και ἔπταισεν ὁ λαὸς Ιουδα ἐνώπιον  Ισραηλ και ἔφυγον ἀνήρ  εἰς τὸ σκῆνωμα αὐτοῦ  <sup>13</sup> και τὸν Αμεσσειαν υἱὸν Ιωας  βασιλέα Ιουδα συνέλαβεν Ιωας  βασιλεὺς Ισραηλ έν Βαιθσαμυς  και ἤγαγεν αὐτὸν εἰς Ιερουσαλημ  και καθεῖλε τοῦ τείχους Ιερουσαλημ  ἀπὸ τῆς πύλης Εφραιμ ἕως τῆς πύλης  τῆς γωνίας τετρακοσίους πήχεις  <sup>14</sup> και ἔλαβε τὸ χρυσίον και τὸ ἀργύριον  τὸ εὑρεθέν έν οἴκῳ κυρίου  και έν θησαυροῖς οἴκου τοῦ βασιλέως  και τοὺς υἱοὺς τῶν συμμίξεων τῶν  βδελυγάμων και ἀπέστρεψεν εἰς  Σαμάρειαν</p>
---	---

Le testament d'Élisée

TM	LXX <sup>L</sup>
<p><sup>8</sup> <b>Alors</b><sup>232</sup> Amasias envoya des messagers à Joas fils de Joachaz fils de Jéhu roi d'Israël pour dire : « Viens, voyons-nous en face ! »</p> <p><sup>9</sup> Et Joas roi d'Israël envoya dire à Amasias roi de Juda : « Le chardon<sup>233</sup> qui est au<sup>234</sup> Liban a envoyé dire au cèdre qui est au Liban : “donne ta fille à mon fils pour femme”, mais les bêtes des champs qui sont au Liban sont passés et ont piétiné le chardon.</p> <p><sup>10</sup> Certes<sup>235</sup> tu as frappé Édom, et ton cœur t'a élevé<sup>236</sup>. Sois glorieux<sup>237</sup> et demeure dans ta maison ! Et pourquoi provoquer le malheur, ce</p>	<p><sup>8</sup> <b>Et</b> Amasias envoya des messagers à Joas fils de Joachaz fils de Jéhu roi d'Israël, disant : « Viens et voyons-nous en face ! »</p> <p><sup>9</sup> Et <b>quand</b> Joas roi d'Israël envoya dire à Amasias roi de Juda : « Le chardon qui est au Liban a envoyé dire au cèdre qui est au Liban : “donne ta fille à mon fils pour femme”, mais les bêtes des champs qui sont au Liban sont passés et ont piétiné le chardon.</p> <p><sup>10</sup> Certes tu as frappé l'Idumée, et ton cœur <i>lourd</i> t'as élevé : sois glorifié, <i>sois glorifié</i> assis dans ta maison, et pourquoi te querellerais-tu dans le</p>

<sup>232</sup> L'hébreu אַז est rendu par τότε dans le *Vaticanus* (LXX<sup>B</sup>), tandis que la LXX<sup>L</sup> a seulement καὶ; inversement au v. 9 la LXX<sup>L</sup> porte ὅτε alors que le TM et la LXX<sup>B</sup> n'ont qu'une conjonction. Il s'agit probablement d'une confusion entre les deux versets du côté du texte antiochien (STADE et SCHWALLY 1904, p. 247).

<sup>233</sup> Le mot חוֹן désigne une plante épineuse ; il est traduit « ajonc » (NBS) ou « chardon » (BJ, TOB). COGAN et TADMOR (1988) notent qu'il s'agit du *Scolymus maculatus*.

<sup>234</sup> Littéralement, et rendu comme tel par la LXX<sup>L</sup> ; ici אשר-ב est « équivalent to a local genitive » (JM, §130f), comme dans d'autres passages du livre des Rois (1 R 5.13 ; 13.32 ; 18.38 ; 2 R 5.3 ; 6.12 ; 10.29). De même pour « le cèdre qui est au Liban » et « les bêtes des champs qui sont au Liban ». Stade et Schwally suggèrent de supprimer la première et la troisième occurrence de la clause « qui est au Liban » (au sujet du chardon et des champs), au motif que ces précisions seraient superflues. Il se peut au contraire que ces répétitions aient une valeur rhétorique et cette correction, dépourvue de support dans les manuscrits, demeure conjecturale.

<sup>235</sup> La paronomase infinitive הַכָּה הַכִּיתָ peut revêtir une valeur concessive (IBHS, §35.3.1f).

<sup>236</sup> La forme verbale וַיִּשָּׂאֵן peut s'analyser comme un *qatal* précédé d'un *waw* consécutif, l'action qu'il décrit étant alors la suite de celle exprimée par le verbe précédent (GIBSON 1994, §84b).

<sup>237</sup> Dans la plupart de ses occurrences, le *niphal* de כָּבַד signifie soit « être honoré », soit, s'agissant de Dieu, « apparaître dans sa gloire » (HALOT, p. 455). La traduction « sois glorieux » (BJ) autorise les deux nuances possibles.

## Le conflit avec Amasias

<p>qui te ferait tomber<sup>238</sup>, toi et Juda avec toi ? »</p> <p><sup>11</sup> Mais Amasias n'écoula pas, et Joas roi d'Israël monta et ils se virent en face, lui et Amasias roi de Juda, à Beth-Shémesh qui est en Juda<sup>239</sup>.</p> <p><sup>12</sup> Et Juda fut battu devant Israël, et chacun fuit à sa tente<sup>240</sup>.</p> <p><sup>13</sup> Quant à Amasias <b>roi de Juda, fils de Joas fils d'Achaz</b><sup>241</sup>, Joas roi d'Israël le captura à Beth-Shémesh. Et <b>il vint</b><sup>242</sup> à Jérusalem et fit une brèche dans la muraille de Jérusalem, depuis la porte d'Éphraïm, jusqu'à la porte de l'Angle, sur<sup>243</sup> quatre cents coudées.</p> <p><sup>14</sup> Et il prit<sup>244</sup> tout l'or, tout l'argent</p>	<p>trouble ? Et tu tomberas, toi et Juda avec toi. »</p> <p><sup>11</sup> Mais Amasias n'écoula pas, et Joas roi d'Israël monta, et ils se virent en face, lui et Amasias roi de Juda, à Baitsamus de Juda.</p> <p><sup>12</sup> Et <i>le peuple de</i><sup>245</sup> Juda échoua<sup>246</sup> devant Israël, et chacun s'enfuit à sa tente. <sup>13</sup> Et Amasias <b>fils de Joas roi de Juda</b> saisit Joas roi d'Israël à Baitsamus et <b>il l'emmena</b> à Jérusalem et démonla la muraille de Jérusalem depuis la porte d'Éphraïm jusqu'à la porte de l'Angle sur quatre cents coudées.</p> <p><sup>14</sup> Et il prit l'or et l'argent</p>
--	--

<sup>238</sup> Le *n<sup>o</sup> qataliti* וְנִפְלְתָה exprime ici une consécution logique (JM, §119<sup>e</sup> et 168a ; IBHS, §32.2.1d). Autrement dit, Joas indique à Amasias la conséquence prévisible (selon lui) de l'action exprimée par le *yiqtol* précédent תִּתְנַגֵּרָה.

<sup>239</sup> La construction אֲשֶׁר לִי est analogue à אֲשֶׁר בִּי (JM, §130f). La LXX<sup>L</sup> utilise un simple génitif τῆς Ἰουδαίας.

<sup>240</sup> *Ketiv* לֹא הָלֹךְ; le *Qeré* לֹא הָלְכוּ rétablit le pluriel de la formule usuelle (1 S 4.10 ; 13.2 ; 2 S 18.17 ; 19.9 ; 20.1).

<sup>241</sup> Cette triple désignation d'Amasias paraît surchargée ; en particulier le fait que la titulature royale (מֶלֶךְ־יְהוּדָה) soit suivie dans le TM d'indications patronymiques paraît impossible à STADE et SCHWALLY (1904, p. 248), tandis que la pertinence de ces mentions de rois judéens dans un texte israélite paraît discutable à GRAY (1970, p. 607). Selon Stade, le tout constitue une expansion du texte en plusieurs étapes : d'abord מֶלֶךְ־יְהוּדָה, puis בֶּן־יְהוֹאָשׁ, et enfin בֶּן־אָחָז־יְהוּדָה. La LXX<sup>L</sup>, qui ne contient que les deux premiers syntagmes et en ordre inverse, aurait lissé le texte, selon les mêmes commentateurs. Cependant COGAN et TADMOR (1988, p. 156-157) ne voient pas d'objection à maintenir la double formule patronymique ; selon eux, on peut tout au plus estimer que la titulature royale a été transposée de sa place habituelle.

<sup>242</sup> *Ketib* וַיָּבֵא, *Qeré* וַיָּבֵא.

<sup>243</sup> Il est fréquent qu'une indication de mesure soit fournie par simple apposition (JM, §131m ; IBHS, §12.3d).

<sup>244</sup> Le *n<sup>o</sup> qataliti* וַיִּקַּח en ce début de verset surprend ; on attendrait un *wayyiqtol* וַיִּקַּח (retenu par GRAY 1970, p. 607). Stade et Schwally y voient soit un ajout tardif, soit

## Le testament d'Élisée

<i>et tous les ustensiles</i>	
qui se trouvaient dans la maison de Yahvé et dans les trésors de la maison du roi	qui se trouvait dans la maison du Seigneur et dans les trésors de la maison du roi
et <b>des fils des garanties,</b>	et <b>les fils des mélanges des abominations,</b>
et retourna à Samarie.	et retourna à Samarie.

Le texte de la LXX<sup>L</sup> témoigne ici d'une *Vorlage* très proche du TM. Il s'agit d'une traduction assez littérale comportant de nombreux hébraïsmes. Par exemple, au v. 10, le texte antiochien porte *πατάξας ἐπάταξας*, décalque de la paronomase infinitive *הִכָּה הַכִּיתָ*; par contraste le *Vaticanus* a *τύπτων ἐπάταξας*.

## 2. Etude des variantes majeures

Outre les différences mineures déjà traitées dans des notes infrapaginales, on peut noter les variantes suivantes, que nous allons traiter au fur et à mesure.

### (1) Le cœur du roi de Juda

Au v. 10, le TM se lit : « ton cœur t'a élevé » (*וַיִּשָׁעֶיךָ*). Stade et Schwally suggèrent soit de changer la vocalisation en celle d'un participe, soit de corriger en *וַיִּשָׁעֶיךָ* d'après le grec. Cependant, plutôt que de lisser ainsi le texte, et étant donné que 2 Chroniques 25.19 a cru bon de reproduire la même forme verbale (*וַיִּשָׁעֶיךָ*), il vaut peut-être mieux maintenir le texte tel

---

une altération de *וַיִּקַּח*, soit encore une inversion de l'ordre dans la phrase (en 2 Chroniques 25.24 elle commence simplement, sans verbe, par *וַיִּקַּח הַמֶּלֶךְ*). KITTEL (1900, p. 165) estimait que le verbe se trouvait primitivement à la fin du v. 14a, comme dans le grec. Cette anomalie pourrait, selon *JM* (§119z), être le fait d'un scribe influencé par l'araméen ou écrivant dans un hébreu tardif ; BURNEY (1903, p. 319) voyait déjà ici un *naw* « faible ».

<sup>245</sup> Il est difficile de savoir si *laoj* correspond à un mot supplémentaire dans la *Vorlage* de LXX<sup>L</sup> ou à une explicitation du traducteur.

<sup>246</sup> *ἐπταισεν*. Le verbe *πταω* signifie « tomber, chuter » d'où, au sens figuré, « faillir, subir une défaite » (2 Mac 14.17; Sir 2.8). Il traduit ainsi souvent le Nifal du verbe *נָגַג* dans des récits de batailles (1 S 4.2-3 ; 2 S 2.17 ; 10.15 ; 18.7).

quel. En outre, le texte antiochien et Théodotion ont un qualificatif pour le cœur : ἡ βαρεῖα, d'où : « ton cœur *lourd* t'a élevé ». Cette précision traduit vraisemblablement le mot hébreu qui suit הכבד, compris selon la vocalisation הכבד. Pourtant, immédiatement après, la LXX<sup>L</sup> et Théodotion rendent bien הכבד par « sois glorifié » (ἐνδοξάσθητι) et répètent même ce verbe. Puisqu'on lit en 2 Chroniques 25.19 la phrase וַיִּשְׁאַף לְהַכְבִּיד וַיִּשְׁאַף, Klostermann<sup>247</sup> suggère d'insérer הכבד avant הכבד (haplographie) et de changer le premier ἐνδοξάσθητι en un infinitif (ἐνδοξάσθηαι). Cette hypothèse, qui suppose de modifier à la fois l'hébreu et le grec, demeure incertaine.

### (2) Verbe « aller » au singulier ou au pluriel au v. 13

Au v. 13, le *Qeré* dit simplement que Joas alla (ויבא) à Jérusalem, comme la LXX<sup>B</sup> (ἦλθεν), mais le *Ketib* est au pluriel, (ויבאו), de même que la Syro-hexaplaire (ἦλθον). En 2 Chroniques 25.23 également, les deux rois vont ensemble à la capitale de Juda, mais c'est parce que Joas y conduit son adversaire (ויביאנה) : « et il l'emmena ». Cela correspond à la LXX<sup>L</sup> (ἤγαγεν αὐτὸν) et à la Vulgate (*adduxit eum*). Benzinger, Kittel, Stade et Burney corrigent l'hébreu en l'alignant sur 2 Chroniques et les versions<sup>248</sup>, tandis que les commentateurs ultérieurs retiennent le *Qeré* du TM<sup>249</sup> : les autres leçons relèveraient d'un développement secondaire. Ce second choix paraît être la solution la plus prudente.

### (3) « Depuis » la porte (v. 13)

Au v. 13, le texte antiochien porte ἀπὸ τῆς πύλης Εφραϊμ, autrement dit « depuis la porte d'Éphraïm », là où le TM porte la préposition -ב (בְּשַׁעַר). De même dans la Vulgate (*a porta*), la Peschitta et 2 Chroniques. D'aucuns<sup>250</sup> corrigent l'hébreu en משַׁעַר; il s'agirait d'un cas d'échange des

<sup>247</sup> KLOSTERMANN 1887, p. 441, suivi par GRAY 1970, p. 606.

<sup>248</sup> BENZINGER 1899, p. 164-165 ; KITTEL 1900, p. 261 ; STADE et SCHWALLY 1904, p. 248 ; BURNEY 1903, p. 319.

<sup>249</sup> MONTGOMERY et GEHMAN 1951, p. 445 ; GRAY 1970, p. 607 ; COGAN et TADMOR 1988, p. 157 ; BUIS 1997, p. 238 ; WÜRTHWEIN 1984, p. 370 ; FRITZ 1998, p. 76 ; SWEENEY 2007, p. 356.

<sup>250</sup> BENZINGER 1899, p. 165 ; STADE et SCHWALLY 1904, p. 248 ; KITTEL 1900, p. 261 ; BURNEY 1903, p. 319.

labiales<sup>251</sup>. Mais l'existence d'un usage ablatif de la préposition -ב est reconnue<sup>252</sup>, de sorte que d'autres interprètes conservent le TM<sup>253</sup>. Cette solution correspond à la *lectio difficilior* et semble d'autant plus préférable qu'elle explique la leçon du *Vaticanus* (ἐν τῇ πύλῃ). Il n'y a donc pas nécessairement ici de réelle variante entre la *Vorlage* de l'ancienne Septante et le TM.

On peut cependant se demander ce qui a motivé le choix de cette préposition : doit-on considérer que le ל sert ici à indiquer nettement que la brèche a commencé à la porte d'Éphraïm, quand une formulation à l'aide du couple habituel עד...מן pourrait s'entendre d'une description du point de vue d'un observateur balayant la muraille du regard, dans un sens comme dans l'autre ?

#### (4) Le butin (v. 14)

Au v. 14, le TM inclut dans le butin saisi des ustensiles du temple (זָאֵתִּי כְּלֵי-הַכֶּלִּים) tandis que la LXX<sup>L</sup> ne mentionne que l'or et l'argent. La *lectio brevior* reflétée par le texte antiochien est probablement originelle<sup>254</sup>, tandis que le *Vaticanus* (καὶ πάντα τὰ σκεῦη) s'est sans doute aligné sur le TM.

#### (5) Les otages (v. 14)

Au v. 14, le TM utilise בְּנֵי הַתְּעִרְבוֹת, qui n'apparaît qu'ici et dans le texte parallèle de 2 Chroniques 25.24. Gray<sup>255</sup> cherche le sens de cette expression, dans laquelle בְּנֵי désigne des personnes appartenant à une catégorie qualifiée par le mot qui suit<sup>256</sup>, d'après la racine ערב qui peut vouloir dire<sup>257</sup> : « se porter garant », et dont dérivent les substantifs עֲרֻבָה « sécurité, gage » ainsi que עֲרֻבוֹן « gage » : il s'agit par conséquent de « fils des garanties ». On reconnaît un schème *taqtūl* à préformante t-, et Cogan

<sup>251</sup> MONTGOMERY et GEHMAN 1951, p. 445.

<sup>252</sup> SARNA 1959, p. 310-313 ; *IBHS*, §11.2.12a, n. 101.

<sup>253</sup> COGAN et TADMOR 1988, p. 157 ; BUIS 1997, p. 238.

<sup>254</sup> STADE et SCHWALLY 1904, p. 248.

<sup>255</sup> GRAY 1970, p. 611.

<sup>256</sup> *IBHS*, §9.5.3b.

<sup>257</sup> Entrée « I ערב » dans *HALOT*, p. 876.

## Le conflit avec Amasias

et Tadmor en rapprochent le syntagme néo-assyrien *keš lītūtu* signifiant « qui est en condition d'être un otage »<sup>258</sup>.

Du côté du grec, il est nécessaire de prendre en compte la diversité des manuscrits :

- Aquila et un manuscrit à minuscules de la Septante portent : τοὺς υἱοὺς τῶν ομηρων (« des fils des gages/otages »), ce qui suppose une *Vorlage* identique au TM ; cf. aussi la Vulgate (*obsides*) ;
- LXX<sup>AB</sup> ont τοὺς υἱοὺς τῶν συμμίξεων (« des fils des mélanges »)<sup>259</sup> ;
- Symmaque se lit τοὺς υἱοὺς τῶν μεμιασμένων (« des fils des souillés ») ;
- LXX<sup>L</sup>, Théodotion et certains témoins de la Syro-hexaplaire<sup>260</sup> offrent une combinaison : τοὺς υἱοὺς τῶν συμμίξεων τῶν βδελυγμάτων (« des fils des mélanges des abominations »).

Les leçons de la Septante peuvent s'expliquer à partir de celles du texte massorétique :

- βδελύγματα se comprend à partir d'une légère erreur de lecture ou de copie (comme le suggérait Field<sup>261</sup>) entre le TM התערבות et התעבות, vocable hébreu que βδελύγματα traduit dans la grande majorité de ses occurrences<sup>262</sup> dans la LXX<sup>B</sup>, et toujours dans les livres des Rois chez LXX<sup>BL</sup>.
- συμμίξεων (« mélanges ») provient selon nous de ce qu'un traducteur de LXX<sup>AB</sup> a compris תערבות comme le pluriel d'un terme araméen תערובה qui signifie « mélange »<sup>263</sup> et qui relève d'une racine homographe<sup>264</sup> (peu employée en hébreu biblique, mais dont l'emploi se développera en araméen et en syriaque, comme en témoigne le mot כֹּסֵם – leçon de la Peshitta ici – qui peut se comprendre aussi bien « otages » que « foule mêlée »).

Le texte de la LXX<sup>L</sup> serait une *conflatio* intervenue à la faveur du thème du mélange des populations, d'autant que le terme βδελύγματα apparaît généralement dans l'expression « abominations des nations » (Dt 18.9 ;

<sup>258</sup> COGAN et TADMOR 1988, p. 157.

<sup>259</sup> *Idem* en 2 Chroniques 25.24 où l'hébreu est identique à 2 Rois 14.14.

<sup>260</sup> FIELD 1875, p. 680 n. 17.

<sup>261</sup> *Ibid.*, p. 680 n. 17.

<sup>262</sup> Par exemple, dans le second livre des Rois : 2 Rois 16.3 ; 17.32 ; 21.2 ; 23.13.

On trouve quelques occurrences où il rend שקוציהם (*e. g.* Dt 29.16 ; 2 Ch 15.8).

<sup>263</sup> JASTROW 1985, p. 1684.

<sup>264</sup> HOBBS (1985, p. 181) pense que la LXX<sup>L</sup> relève d'une « alternative meaning of the Hebrew verb » mais ne note pas l'existence du terme araméen.

## Le testament d'Élisée

20.18 ; 29.16...) <sup>265</sup>. Le TM, lui, constitue clairement la *lectio difficilior*. Il en résulte que le texte le plus ancien ne précisait pas que les personnes emmenées par Joas étaient liées d'une manière ou d'une autre à un mélange de population, mais qu'il les qualifiait simplement d'« otages » par l'expression « fils de la garantie ».

Au terme de cette analyse des principales variantes existant entre le texte massorétique et la Septante, il apparaît que ces deux traditions manuscrites sont sensiblement identiques.

### 3. Remarque sur l'origine de la péricope

Plusieurs auteurs <sup>266</sup> notent que la clause « qui est en Judah » après Beth-Shémesh indique une perspective nordique (on retrouve la même précision pour Bersabée en 1 Rois 19.3). Rendsburg <sup>267</sup> ajoute qu'on trouve aux v. 13 et 28 respectivement un usage « ablatif » des prépositions ם et ך à la place de ם, mais il est loin d'être évident que cela constitue une caractéristique de l'hébreu israélite.

Quoiqu'il en soit, cette remarque aura son importance quand nous tenterons de reconstituer une histoire possible du texte de l'ensemble 13.10-14.16.

---

<sup>265</sup> On peut noter qu'en 2 Rois 17, qui décrit l'apparition des Samaritains, la Septante (LXX<sup>BL</sup>) a un « plus » au v. 32 qui lie Samarie, nations et abominations : καὶ κατώκισαν τὰ βδελύγματα αὐτῶν ἐν τοῖς οἴκοις τῶν ὑψηλῶν ἃ ἐποίησαν ἐν Σαμαρείᾳ ἔθνος ἔθνος ἐν πόλει ἐν ἧ κατώκουν ἐν αὐτῇ (« et ils firent habiter leurs abominations dans les maisons des hauts-lieux qu'ils firent à Samarie... »). Faudrait-il rapprocher la lecture des traducteurs grecs de la présence d'Israélites en Juda selon 2 Chroniques 25.13 ?

<sup>266</sup> Par exemple BURNEY 1903, p. 207, 215 ; COOK 1932, p. 283-284 ; MONTGOMERY et GEHMAN 1951, p. 441 ; COGAN et TADMOR 1988, p. 156.

<sup>267</sup> RENDSBURG 2002, p. 125.

## Chapitre 5

### Le cadre de la section

Les chapitres précédents ont permis de balayer l'ensemble des sous-parties liées à Joas dans la section considérée<sup>268</sup>, bornes exclues : il reste à étudier les formules d'introduction et de conclusion de règne qui encadrent la partie dévolue au roi Joas.

#### 1. Les divergences des traditions textuelles

En ce qui concerne les formules d'introduction, aucune variante significative ne se présente. Nous n'entrons pas ici dans la question délicate de la chronologie royale (dates d'accession au trône et durée de règne), qui dépasse le cadre de notre étude. La formule d'évaluation religieuse du règne, qui situe Joas dans la continuité du comportement initié par Jéroboam I, est banale pour un roi du Nord.

TM	LXX <sup>L</sup>
בְּשָׁנָת שְׁלֹשִׁים וְשֶׁבַע שָׁנָה <sup>10</sup>	<sup>11</sup> ἐν ἔτει τριακοστῷ καὶ ἐβδόμῳ τοῦ
לְיוֹאָשׁ מֶלֶךְ יְהוּדָה מֶלֶךְ	Ιωας βασιλέως Ιουδα ἐβασίλευσεν
יְהוֹאָשׁ בֶּן־יְהוֹאָחָז עַל־יִשְׂרָאֵל	Ιωας υἱὸς Ιωαχας ἐπὶ Ισραηλ
בְּשִׁמְרוֹן שָׁשׁ עָשָׂרָה שָׁנָה	ἐν Σαμαρείᾳ ἑκκαίδεκα ἔτη
וַיַּעַשׂה הָרַע <sup>11</sup>	<sup>12</sup> καὶ ἐποίησεν Ιωας τὸ πονηρὸν
בְּעֵינֵי יְהוָה	ἐνώπιον κυρίου
לֹא קָרַם מִכָּל־חַטָּאוֹת	οὐκ ἀπέστη ἀπὸ πάντων ἀμαρτιῶν
יְרֻבְעָם בֶּן־נַבָּט אֲשֶׁר־הָחֻטִּיא	Ιεροβοαμ υἱοῦ Ναβατ ὃς ἐξήμαρτε
אֶת־יִשְׂרָאֵל	τὸν Ισραηλ
בְּהַ הָלַךְ	ἐν αὐταῖς ἐπορεύθη

<sup>268</sup> Seul 2 Rois 14.1-7, qui concerne des éléments du règne d'Amasias sans rapport direct avec Joas et n'appartenait probablement pas au départ à la section sur son règne (cf. *infra*), a été laissé volontairement de côté.

## Le testament d'Élisée

TM	LXX <sup>L</sup>
<p><sup>10</sup>En l'an trente-sept<sup>269</sup> de Joas roi de Juda, Joas fils de Joachaz régna sur Israël à Samarie, seize ans.</p> <p><sup>11</sup>Et il fit le mal <b>aux yeux de</b> Yhwh, ne se détourna pas de tous les péchés de Jéroboam fils de Nébath, qu'il avait fait pécher à Israël, il marcha selon eux<sup>270</sup>.</p>	<p><sup>11</sup>En l'an trente-sept de Joas roi de Juda, Joas fils de Joachaz régna sur Israël à Samarie, seize ans.</p> <p><sup>12</sup>Et <i>Joas</i><sup>271</sup> fit le mal <b>devant</b><sup>272</sup> le Seigneur : il ne se détourna pas de tous les péchés de Jéroboam fils de Nébath, qu'il avait fait pécher à Israël : en eux il marcha.</p>

<sup>269</sup> Dans l'expression **בְּשָׁנַת שְׁלֹשִׁים וְשֶׁבַע שָׁנָה לְיוֹאָשׁ**, le mot **שָׁנָה** est construit sur l'expression qui suit, d'où littéralement : « en l'année des trente-sept ans de Joas », c'est-à-dire la trente-septième année (GIBSON 1994, §48c).

<sup>270</sup> Le TM parle des péchés de Jéroboam, mais utilise un pronom de rappel avec suffixe singulier ; la LXX<sup>A</sup> fait l'inverse. La LXX<sup>L</sup> et la Vulgate ont deux singuliers ; la LXX *Basiliano-Vaticanus*, la Peschitta et le Targum ont deux pluriels. Certains corrigent le TM en rétablissant un singulier *péché* : ainsi ŠANDA 1919, p. 154, MONTGOMERY et GEHMAN 1951, p. 437, ainsi que STADE et SCHWALLY 1904, qui pensent que le texte hébreu portait originellement **הַטָּאָה**; attesté dans quelques manuscrits (selon Kennicot et De Rossi). Mais cette leçon isolée peut provenir d'une vocalisation facilitante en singulier d'une *scriptio defectiva* **הַטָּאָה**. On rencontre cette orthographe au v. 1, vocalisée en pluriel **הַטָּאָה** conformément à la formule classique qui parle bien *des* péchés de Jéroboam (*e. g.* 10.29). D'autres rétablissent un pluriel à la fin du verset en supposant un texte primitif **בם**, que l'on trouve dans deux manuscrits hébreux (note de la BHS). En fait, il n'est pas nécessaire de corriger le TM pour la grammaire : ce n'est pas le seul cas d'accord irrégulier de ce type (JM, § 149a). Quant à la LXX<sup>A</sup>, elle suppose selon nous une *Vorlage* portant **הַטָּאָה** et **בם**, le traducteur ayant vocalisé la *scriptio defectiva* comme un singulier. Le TM présente une grammaire possible (et c'est la *lectio difficilior*), la LXX<sup>A</sup> a tenté d'être fidèle tout en effectuant une petite erreur de vocalisation, et les autres versions ont soit harmonisé la grammaire du TM (en deux singuliers ou deux pluriels), soit traduit fidèlement et sans erreur la *Vorlage* de l'*Alexandrinus* (avec deux pluriels).

<sup>271</sup> A de nombreuses reprises, la LXX<sup>L</sup> identifie les personnages par leur nom propre : c'est une tendance explicite relevée chez elle par FERNANDEZ MARCOS 1987.

<sup>272</sup> La LXX<sup>B</sup> porte ici : *ἐν ὀφθαλμοῖς κυρίου* ; la *Vorlage* hébraïque est de toute manière sans doute identique.

Le cadre de la section

Pour ce qui est des formules de conclusion, il convient de considérer ensemble les deux conclusions au règne de Joas, situées dans le TM en 13.12-13 et en 14.15-16, mais dans la LXX<sup>L</sup> respectivement à la fin du chapitre 13 et en 14.16. Nous résumons la situation dans le tableau qui suit.

TM	LXX <sup>L</sup>
<p>13.12 וַיִּתֵּר דְּבָרֵי יוֹאָשׁ וְכָל־אֲשֶׁר  עָשָׂה וּגְבוּרָתוֹ אֲשֶׁר נִלְחַם עִם  אֲמֻצַּיִהוּ מֶלֶךְ־יְהוּדָה הַלְּוֹאֲהִים  כְּתוּבִים עַל־סֵפֶר דְּבָרֵי הַיָּמִים  לְמַלְכֵי יִשְׂרָאֵל  13.13 וַיִּשְׁכַּב יוֹאָשׁ עִם־אֲבֹתָיו  וַיִּרְבְּעוּם יָשָׁב עַל־כְּסֵאוֹ וַיִּקְבֹּר  יוֹאָשׁ בְּשֶׁמְרוֹן עִם מַלְכֵי יִשְׂרָאֵל</p>	<p>13.25 καὶ τὰ λοιπὰ τῶν λόγων Ἰωᾶς καὶ  πάντα ὅσα ἐποίησεν καὶ αἱ δυναστεία  αὐτοῦ καὶ ὡς ἐπολέμησε μετὰ  Ἀμεσσειου βασιλέως Ἰουδα οὐχ ἰδοῦ  ταῦτα γέγραπται ἐπὶ βιβλίου λόγων τῶν  ἡμερῶν τῶν βασιλέων Ἰσραηλ  13.26 καὶ ἐκοιμήθη Ἰωᾶς μετὰ τῶν  πατέρων αὐτοῦ καὶ θάπτεται ἐν  Σαμαρεία μετὰ τῶν βασιλέων Ἰσραηλ  καὶ ἐβασίλευσεν Ἰεροβοὰμ υἱὸς αὐτοῦ  ἀντ' αὐτοῦ</p>
<p>14.15 וַיִּתֵּר דְּבָרֵי יְהוֹאָשׁ אֲשֶׁר  עָשָׂה וּגְבוּרָתוֹ וְאֲשֶׁר נִלְחַם עִם  אֲמֻצַּיִהוּ מֶלֶךְ־יְהוּדָה הַלְּוֹאֲהִים  כְּתוּבִים עַל־סֵפֶר דְּבָרֵי הַיָּמִים  לְמַלְכֵי יִשְׂרָאֵל  14.16 וַיִּשְׁכַּב יְהוֹאָשׁ עִם־אֲבֹתָיו  וַיִּקְבֹּר בְּשֶׁמְרוֹן עִם מַלְכֵי יִשְׂרָאֵל</p>	<p>14.16 καὶ ἐκοιμήθη Ἰωᾶς μετὰ τῶν  πατέρων αὐτοῦ  καὶ ἐτάφη ἐν Σαμαρεία μετὰ τῶν</p>

Le testament d'Élisée

<p>בְּגוֹ תַחְתֵּיּוֹ וַיִּמְלֹךְ יֶרֶבֹעַם כִּי יָרַבְעָם</p>	<p>βασιλέων Ἰσραηλ καὶ ἐβασίλευσεν Ἰεροβοαμ υἱὸς αὐτοῦ ἀντ' αὐτοῦ</p>
--	---

TM	LXX <sup>1</sup>
<p>13.12 Et le reste des affaires de Joas, et tout ce qu'il a fait, et sa bravoure avec laquelle il a fait la guerre à Amasias roi de Juda, ne sont-ils pas écrits dans le livre des affaires des jours des rois d'Israël ?</p> <p>13.13a Et Joas se coucha avec ses pères, 13.13b et Jéroboam s'assit sur son trône. 13.13c Et Joas fut enterré à Samarie avec les rois d'Israël.</p>	<p>13.25 Et le reste des paroles de Joas et tout ce qu'il a fait, et ses actes de bravoure qu'il a combattus avec Amasias roi de Juda, n'est-ce pas écrit dans le livre des affaires des paroles des rois d'Israël ?</p> <p>13.26 Et Joas se coucha avec ses pères, et il fut enterré à Samarie avec les rois d'Israël. Et Jéroboam son fils régna à sa place.</p>
<p>14.15 Et le reste des affaires de Joas, tout ce qu'il a fait, et sa bravoure, et ce qu'il a combattu avec Amasias roi de Juda, n'est-ce pas écrit dans le livre des affaires des jours des rois d'Israël ?</p> <p>14.16a Et Joas se coucha avec ses pères 14.16b et il fut enterré à Samarie avec les rois d'Israël 14.16c et Jéroboam son fils <b>régna à sa place.</b></p>	<p>14.16a Et Joas se coucha avec ses pères 14.16b et il fut enterré à Samarie avec les rois d'Israël, 14.16c et Jéroboam son fils <b>s'assit sur son trône.</b></p>

## Le cadre de la section

On est ici en présence de deux traditions manuscrites qui divergent de manière importante<sup>273</sup>. Le problème dépasse la seule critique textuelle, puisque du point de vue de la critique littéraire, une double difficulté se présente dans toutes les traditions. D'une part, on constate l'existence de *deux* conclusions au règne de Joas, même si la première n'est pas située au même endroit. D'autre part, les deux conclusions semblent mal placées, non seulement parce que la seconde rend évidemment superflue la première, mais encore à cause de ce qui les suit. La première conclusion intervient en effet dans le TM *au début* de la narration sur le règne de Joas et semble donc quelque peu « prématurée », comme disait Benzinger<sup>274</sup>. Elle renvoie le lecteur à un autre document (« le livre des affaires des jours des rois d'Israël ») pour les conflits entre Joas et Amasias, alors que le chapitre suivant (en 14.8-15) détaille ce point précis ! Dans la LXX<sup>L</sup>, la place de la première conclusion (à la fin du chapitre) semble aussi problématique, puisque le chapitre suivant, quoique placé sous le signe du règne d'Amasias, parle encore de Joas. Quant à la seconde conclusion, 14.15-16 TM ou 14.16 LXX<sup>L</sup>, elle interrompt dans les deux cas la narration concernant Amasias, qui se poursuit pourtant en 14.17-22.

## 2. Une explication possible

Pour résoudre le problème que nous venons d'évoquer et tenter de retrouver l'état initial du texte, les chercheurs proposent essentiellement deux raisonnements de critique rédactionnelle, adossés à la critique textuelle, ce qui nous amène à considérer l'ensemble de l'agencement du texte entre 13.12 et 14.16.

Selon certains, *seuls 14.15-16 TM seraient originaux*. D'après Montgomery et Gehman<sup>275</sup>, 14.15-16 ont servi de modèle à 13.12-13, mais la recension lucianique représente une tentative ultérieure isolée (et pas totalement aboutie puisque 14.16 est maintenu) pour que les formules de conclusion de règne de 13.12-13 se retrouvent à une place plus naturelle, et non pas au milieu des notices consacrées à ce règne.

---

<sup>273</sup> Précisons au passage que sur ce point la LXX<sup>B</sup> présente la même structuration du texte que le TM.

<sup>274</sup> BENZINGER 1899, p. 163.

<sup>275</sup> MONTGOMERY et GEHMAN 1951, p. 434.

## Le testament d'Élisée

Pour d'autres chercheurs<sup>276</sup>, seuls 13.25-26 LXX<sup>L</sup> seraient originaux. Pour expliquer l'origine des états textuels présents, Klostermann<sup>277</sup> avait formulé une proposition séduisante<sup>278</sup>. En premier lieu, la présence d'une conclusion en 14.15-16 TM serait due à un déplacement de l'ensemble 14.8-16 depuis le chapitre précédent. Le récit de 14.8-14 serait une notice provenant du royaume du Nord, qui faisait initialement partie de la narration israélite concernant Joas ; elle devait se trouver après 13.25 et être suivie des versets qui sont maintenant 14.15-16, concluant naturellement le règne de Joas. On trouve en effet en 14.8-14 des éléments indiquant une origine septentrionale, comme nous l'avons signalé à la fin du chapitre précédent. Comme il concerne aussi Amasias, un rédacteur aurait déplacé cet épisode au sein de la narration qui décrit son règne.

Dans un second temps, du côté du TM, on aurait également transféré la conclusion de règne au ch. 14, d'où la présence des v. 15-16 TM. La recension lucianique témoigne d'un état antérieur au TM sur ce point ; on ne trouve pas l'équivalent de 14.15 TM chez elle, et l'actuel 14.16 LXX<sup>L</sup> résulte probablement d'une recension tardive sur le modèle de 13.13 TM dont il reprend la formulation assez inhabituelle. Du reste, les témoins directs de la Septante témoignent par leurs différences mineures en 13.13 d'une certaine perturbation<sup>279</sup>. Le fait que la formulation de 13.26 LXX<sup>L</sup> soit la même que 14.16 TM confirme bien qu'il s'agit de la plus ancienne conclusion.

Mais à ce stade, le lecteur passe directement dans le TM de récits concernant Joas à la formule introductive du règne d'Amasias, sans conclusion au règne du premier : une main a dû alors en ajouter une, d'où 13.12-13 TM (emplacement maladroit, cependant)<sup>280</sup>. Un argument qui confirme son caractère secondaire est la formule incongrue à cet endroit

---

<sup>276</sup> BENZINGER 1899, p. 163 ; KITTEL 1900, p. 257 ; BURNEY 1903, p. 316-317 ; STADE et SCHWALLY 1904, p. 243 l. 25-27 ; p. 248 l. 42-44 ; ŠANDA 1912, p. 154 ; STIPP 1987, p. 373.

<sup>277</sup> KLOSTERMANN 1887, p. 437-438.

<sup>278</sup> Cette idée est reprise par BENZINGER 1899, p. 163 ; ŠANDA 1912, p. 154 ; GRAY 1970, p. 593.

<sup>279</sup> Le *Vaticanus* fait s'asseoir Jéroboam « avec ses pères », et non pas « sur son trône » (*Alexandrinus*) ; il ne mentionne en 13bc ni Joas ni enterrement : chez lui c'est toujours de Jéroboam qu'il s'agit, et du coup il serait redondant de parler des « rois » (*Alexandrinus*) après avoir parlé des « pères » (c'est équivalent, pour un roi) ; aussi est-il précisé que Jéroboam rejoint ses « frères » (*Vaticanus*) d'Israël.

<sup>280</sup> GRAY 1970, p. 593.

## Le cadre de la section

du v. 13b (« et Jéroboam s'assit sur son trône »)<sup>281</sup>. Hobbs<sup>282</sup> maintient cette expression au motif qu'elle apparaît ailleurs dans le livre des Rois<sup>283</sup> ; ce n'est pourtant pas la phrase elle-même qui est surprenante, mais son apparition dans une telle formule de conclusion de règne.

En résumé, nous retenons les hypothèses suivantes :

- le récit du conflit avec Amasias (actuels 14.8-14) appartenait peut-être initialement à la section concernant Joas (au chap. 13) ;
- une conclusion au règne de Joas se trouvait sans doute à la fin du chap. 13, comme en témoigne encore à présent la LXX<sup>L</sup>. Les v. 12-13 TM et 14.16 LXX<sup>L</sup> semblent secondaires.

Il faut encore expliquer pourquoi la nouvelle conclusion du TM (13.12-13 TM) est suivie d'épisodes concernant Joas. Si l'on suppose qu'au moins une partie de 13.14-25 TM était présente avant l'insertion de 13.12-13 TM, on se demande en effet pourquoi cette conclusion n'a pas été située dans le texte à leur suite. Inversement, si l'on pense que les épisodes ont été placés là alors que cette conclusion était déjà présente, comment comprendre qu'ils n'aient pas été placés avant elle dans le chapitre ? Quelle que soit le scénario proposé, il faut admettre ce qui nous apparaît comme une maladresse à un certain stade de l'histoire textuelle<sup>284</sup>.

Cependant, il paraît un peu plus probable que les v. 12-13 aient été présents au ch. 13 avant la péripécie sur Élisée. En effet, tandis qu'insérer une conclusion immédiatement après l'introduction et avant deux longues sections sur Joas paraît tout simplement absurde, il est concevable qu'un rédacteur ajoutant un épisode le fasse après la conclusion, en guise d'appendice. L'aspect hétérogène, du point de vue du genre littéraire, de la narration issue du cycle d'Élisée à l'égard de ce qui la précède aurait pu faciliter un tel emplacement en forme d'excursus. La probabilité s'accroît encore si les v. 22-25 étaient déjà présents, car le récit sur Élisée est fortement lié à ces notices par un rapport prédiction/accomplissement, de sorte qu'il était naturel de ne pas le séparer d'elles<sup>285</sup>. Cela répond à l'autre des deux questions que nous avons laissées en attente à la fin du premier

---

<sup>281</sup> KITTEL 1900, p. 258 ; MONTGOMERY et GEHMAN 1951, p. 434, 438.

<sup>282</sup> HOBBS 1985, p. 168-169.

<sup>283</sup> Par exemple 1 Rois 1.13, 17 ; 2 Rois 10.30 ; 11.19.

<sup>284</sup> Il n'est pas impossible que les v. 22-25 aient été perçus comme n'appartenant pas strictement au règne de Joas mais comme constituant une sorte d'appendice (un peu à la manière de 2 Samuel 21-24 pour le règne de David), relatif aux rapports entre Israël et Hazaël.

<sup>285</sup> THENIUS (1849, p. 337) avait déjà remarqué qu'un rédacteur avait préféré lier 13.14-21 à 22-25 plutôt que de l'insérer avant la conclusion des v. 12-13.

## Le testament d'Élisée

chapitre de notre étude : l'anomalie de la présence de 13.14-21 après 13.12-13 corrobore plutôt l'idée que la péricope sur Élisée se trouvait primitivement ailleurs.

## Conclusion

---

Au terme de cette étude, il convient tout d'abord de récapituler les résultats accumulés.

1. *Visite du roi à Élisée* (13.14-21 TM). Dans ce récit, c'est globalement la *Vetus Latina* qui reflète l'ancienne Septante, mis à part l'omission accidentelle du v. 18a. Nous avons identifié quatre types de variantes entre le texte massorétique et la *Vorlage* de l'ancienne Septante :

- Une différence dans le titre accordé à Élisée par le roi, qui provient essentiellement de vocalisations différentes. Cependant la lecture de l'ancienne Septante nous a paru supérieure et le fait que dans ce cas la formule trouve toute sa pertinence au chapitre 10 fournit un indice en faveur de cet emplacement pour la péricope.
- Une différence probablement due à un accident de transmission : le « plus » du v. 17, qui a pu chuter par *parablepsis*.
- Des variantes qui s'expliquent par des altérations délibérées du côté du TM : le passage de Ḥaṣerot à Apheq ; corollairement, le changement de « en Israël » en « en/contre Aram » ; enfin, la transformation de « il fut attristé » en « il s'irrita » au v. 19.
- Une divergence susceptible d'étiologies opposées : l'emplacement de la péricope, transposée au chapitre 13 par le TM ou déplacée au chapitre 10 par l'ancienne Septante.

Comme nous l'avons alors noté, il existe vraisemblablement une corrélation entre l'altération Ḥaṣerot > Apheq et un possible transfert de 13.14-21\* vers le chapitre 13, puisque cette altération se comprend très bien dans le cadre d'un tel déplacement, par la volonté d'identifier le lieu des victoires annoncées par Élisée à la limite septentrionale de la frontière entre Aram et Israël selon la description de 13.22 LXX<sup>1</sup> (verset sans doute originel, cf. le point 3. ci-dessous). En somme, il apparaît un petit réseau de différences textuelles s'expliquant par l'hypothèse d'un remaniement du côté du texte proto-massorétique. Les deux variantes apparemment non corrélées à ce réseau (« il fut attristé » > « il s'irrita » ; « plus » du v. 17 VL) entrent elles aussi bien dans ce cadre : la première procède aussi d'une modification par le proto-TM ; la seconde est compatible avec le même scénario.

2. *Résurrection* (13.20-21 TM). Ici, il est apparu que la *Vetus Latina* reflète encore l'ancienne Septante, tandis que le texte antiochien a subi au v. 21

## Le testament d'Élisée

une harmonisation partielle avec le TM. Le texte massorétique se révèle plus complexe que la *Vorlage* de l'ancienne Septante, puisqu'il y est question de deux groupes de personnes : des Israélites enterrant un homme et des Moabites faisant une incursion dans le pays. Nous avons constaté que deux schémas d'évolution textuelle sont envisageables, qui requièrent l'un et l'autre des modifications intentionnelles significatives et dont chacun répondrait à un motif théologique identifiable. Le passage du texte proto-massorétique à la *Vorlage* de l'ancienne Septante s'expliquerait, sur la forme, par un souci de simplification et de clarification du récit, mais aussi sur le fond par une volonté de dédouaner des Israélites d'un sacrilège que l'on aurait transféré à des Moabites. Le mouvement inverse se comprendrait bien par une stratégie visant à censurer la mention d'un contact entre le cadavre d'un étranger (doublement impur, en quelque sorte) et les ossements d'Élisée. Comme nous l'avions noté, il paraît malaisé de trancher.

**3. Notices sur la reconquête territoriale (13.22-25 TM).** Cette série d'indications historiographiques a fait l'objet d'une étude verset par verset, avec les résultats suivants :

- La forme (courte) et la place du v. 23 TM = v. 8 LXX<sup>L</sup> étaient vraisemblablement celles du texte antiochien.
- Le verset propre au texte antiochien sur des conquêtes de Hazaël (v. 22 LXX<sup>L</sup>), parfois considéré comme énigmatique, a pu recevoir une interprétation cohérente avec son contexte historique et littéraire et il est apparu qu'il trahissait l'existence d'une *Vorlage* hébraïque. En substance, ce verset rappelle utilement les pertes qui avaient été subies en Transjordanie par Israël à la fin du 9<sup>e</sup> s. selon 2 Rois 10.32-33, et par conséquent le programme des territoires à reconquérir (processus dont le v. 25 indique l'initiation par Joas). Nous n'avons pas décelé de motif idéologique à l'insertion d'un tel verset par la *Vorlage* de l'ancienne Septante. S'il s'était agi d'une interpolation effectuée artificiellement par un rédacteur pour répéter les données de 10.32-33, on s'étonne du changement de formulation alors qu'il aurait probablement repris les termes de ces versets. À l'inverse, cette notice aux accents négatifs a pu être échangée avec le commentaire théologique que nous venons d'évoquer, en vue de donner une tonalité positive aux indications historiographiques sur Joas des v. 22-25. Nous considérons donc ce verset comme originel.
- Pour ce qui est du v. 25, les « plus » du texte antiochien nous ont paru s'expliquer comme des expansions à visée facilitante. La fin du verset

## Conclusion

peut s'analyser comme une suture rédactionnelle ayant servi à raccrocher la péripécie de 13.14-21 aux notices des v. 22-25.

4. *Récit du conflit avec Amasias* (14.8-14) : les formes hébraïque et grecque se sont révélées sensiblement identiques en ce passage.

5. *Cadre de la section*. Toutes les traditions présentent des apories, qui s'expliquent si le récit du conflit avec Juda (14.8-14) a été déplacé depuis le chapitre 13, avec les formules de conclusion qui le suivent. Les formules de conclusion primitives sont celles de la LXX<sup>L</sup>, sauf 14.16 qui résulte d'un alignement partiel sur le TM. La conclusion de 13.12-13 TM est secondaire, mais était probablement déjà présente avant l'importation de 13.14-21\*.

En ramassant tous ces éléments, un scénario d'ensemble cohérent se dessine.

1. Initialement, le texte comportait vraisemblablement une introduction (13.10-11 TM = 12-13 LXX<sup>L</sup>), des notices sur la reconquête (13.22 TM, 13.22 LXX<sup>L</sup> et 24-25 TM), le récit du conflit avec Juda (14.8-14 TM/LXX<sup>L</sup>) et une conclusion (25-26 LXX<sup>L</sup>), après quoi on passait à la section sur Amasias (14.1ss).

2. En amont du TM comme de la *Vorlage* de l'ancienne Septante, 14.8-15 a probablement été transféré depuis son emplacement originel au chapitre 13.

3. Après ce déplacement, on obtient *grosso modo* la *Vorlage* de l'ancienne Septante : 13.11-12 LXX<sup>L</sup>, 13.21-26 LXX<sup>L</sup>, 14.1-7 suivis de 14.8-14. Des expansions facilitantes furent introduites au v. 25. Ultérieurement, un copiste a ajouté la formule de conclusion de 14.16 sur le modèle de 13.13 TM.

4. Après le transfert de 14.8-14 depuis le chapitre 13, une autre série de modifications est intervenue du côté du texte proto-massorétique : l'adjonction d'une nouvelle conclusion (v. 12-13 TM), l'importation de 13.14-21\* depuis le chapitre 10 et deux modifications associées (Hašerot > Apeheq ; « en Israël » > « en/contre Aram ») ; la chute de 13.22 LXX<sup>L</sup> et (en échange ?) la transposition de 13.8 LXX<sup>L</sup> en 13.23 TM (avec amplification).

5. Il reste la question de la *forme* des v. 20-21. Si c'est la *Vorlage* de l'ancienne Septante qui y a modifié le texte, alors il faut expliquer le texte antiochien comme un compromis résultant d'un alignement partiel sur la forme reflétée par la *Vetus Latina*. Ce serait un peu surprenant, car ailleurs l'harmonisation s'est faite dans l'autre sens, en particulier dans le récit de la

## Le testament d'Élisée

visite royale à Élisée : la LXX<sup>L</sup> a adopté l'emplacement du TM ainsi que la leçon Apheq. Au contraire, il paraît vraisemblable que le texte antiochien ait subi une sorte de recension hébraïsante occasionnant à la fois ces alignements sur le TM en 13.14-19 et l'alignement partiel aux v. 20-21.

On peut schématiser l'évolution probable du texte dans les deux traditions textuelles à l'aide du tableau suivant.

Texte « primitif »	<i>Vorlage</i> de l'ancienne Septante	Texte proto-massorétique
13.10-11 TM/11-12 LXX <sup>L</sup>	13.11-12 LXX <sup>L</sup>	13.10-11
		13.14-21* probablement transposé depuis le chap. 10 (puis modification des v. 20-21)
		13.12-13 (conclusion secondaire)
13.22 TM/21 LXX <sup>L</sup>	13.21 LXX <sup>L</sup>	13.22 TM
13.22 LXX <sup>L</sup>	13.22 LXX <sup>L</sup>	
		13.23 TM transposé depuis le début du chapitre 13 (= v. 8 LXX <sup>L</sup> amplifié)
13.24-25 TM	13.23-24 LXX <sup>L</sup> (amplifiés par la suite par rapport au TM)	13.24-25 TM (v. 25b probable suture rédactionnelle lors de l'insertion de 13.14-21)
14.8-14 TM/LXX <sup>L</sup>		
14.15-16 TM/ 13.25-26 LXX <sup>L</sup> conclusion	13.25-26 LXX <sup>L</sup>	
14.1-7	14.1-7	14.1-7
	14.8-14 transposés depuis ch. 13	14.8-14
		14.15 (transposé depuis la fin du ch. 13)
	(14.16 conclusion secondaire insérée par la suite sur le modèle du 13.13 TM)	14.16 (transposé depuis la fin du ch. 13)

## Conclusion

Dans l'ensemble, la *Vorlage* de l'ancienne Septante apparaît dans cette section plus proche que le texte massorétique de l'état du texte le plus ancien que l'on puisse atteindre. Bien entendu, comme nous l'avons nous-même indiqué à plusieurs reprises, une partie des arguments se révèle réversible ; nous avons essayé de signaler les contre-arguments possibles et c'est une corrélation entre plusieurs variantes (dont une, significative, ne laisse guère de doute sur la leçon originelle) ainsi que l'accumulation des indices qui font pencher la balance et autorisent un scénario global d'évolution textuelle<sup>286</sup>. Notre ambition était avant tout de mettre en évidence la plupart des arguments qui peuvent être avancés dans le débat sur la comparaison entre texte massorétique et Septante sur notre section, dans les deux sens. De la sorte, les discussions ultérieures, qu'elles rejoignent ou non notre conclusion (elle-même dans le sillage des travaux de Treballe Barrera et Schenker), pourront facilement identifier les arguments utilisés et proposer, le cas échéant, de nouvelles avancées.

---

<sup>286</sup> Cf. SCHENKER 2010b, qui insiste sur l'existence fréquente de contre-arguments en critique textuelle et donc sur l'importance d'évaluer le poids respectif des éléments en présence.

## Annexe

# Trois conséquences en critique rédactionnelle

---

### 1. Vers le texte de base pour les raisonnements diachroniques

La première implication de notre étude pour la critique rédactionnelle des livres des Rois consiste en notre proposition de reconstitution d'un état du texte antérieur à celui qui est généralement pris comme base pour les raisonnements d'analyse diachronique (cf. la conclusion, *supra*). Nous avons tenté de remonter le plus haut possible dans l'histoire du texte, dans le segment de cette histoire qui est couvert à la fois par la critique textuelle et la critique rédactionnelle (les divergences entre traditions manuscrites trahissant des remaniements d'ordre rédactionnel). Pour poursuivre la reconstitution de l'élaboration du texte, il convient d'utiliser les outils classiques en critique rédactionnelle et éventuellement d'avoir recours à l'un ou l'autre des divers modèles d'histoire de la rédaction des livres des Rois<sup>287</sup>.

D'un point de vue méthodologique, il importe alors de noter que ce travail, visant en général à reconstituer des rédactions aux 7<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> s. et même avant, ne saurait partir du texte massorétique ou de la Septante tels qu'ils sont édités sans prendre le risque d'analyser un texte frappé de modifications effectuées bien plus tard. Si, comme il nous semble, la *Vorlage* de l'ancienne Septante représente en notre section un état de texte antérieur à celui du TM, il convient d'en tenir compte ; de même il faut prendre garde aux éléments de cette *Vorlage* qui sont eux-mêmes secondaires.

---

<sup>287</sup> Pour un état de la question, on peut se référer par exemple à RÖMER 2007, p. 19-50 ou à HUTTON 2009, p. 79-156.

## 2. Les récits sur Élisée

Le deuxième domaine de critique rédactionnelle pour lequel notre recherche pourrait avoir une incidence est la question de l'insertion du cycle d'Élisée dans les livres des Rois. Les récits sur Élisée faisaient-ils partie des premières rédactions dtr ou furent-ils interpolés à un stade post-dtr ? Loin de prétendre répondre à une telle question ici, nous voudrions simplement relever quelques arguments pertinents au débat pour ce qui est de 2 Rois 13.14-21. Auparavant, il convient d'une part de s'assurer du lien entre cette péripécie et le reste du cycle d'Élisée, et d'autre part de s'arrêter un instant sur la date de rédaction probable de ces textes (s'ils sont *d'origine* post-dtr, comme certains le pensent aujourd'hui, la question de la date de leur insertion est tranchée).

### 2.1. Lien entre la péripécie double et le reste du cycle d'Élisée

L'ensemble 2 Rois 13.14-21 est étroitement lié au reste du cycle d'Élisée, comme le montrent les liens intertextuels établis au cours de cette étude avec 2 Rois 2.11-12 ; 6.8-23 et 8.7-15. L'entrelacement du cadre politique et du merveilleux conduit Otto à lier 2 Rois 5.1-19a\* ; 6.8-15a, 18-23 et 13.14-21 sous la catégorie des « politischen Wundergeschichten »<sup>288</sup>. Le regroupement paraît pertinent, même si tous les rapprochements opérés par Otto entre les textes ne possèdent pas la même force<sup>289</sup>. Par ailleurs, 13.14-21 constitue une habile clôture du cycle d'Élisée. Cette péripécie fait inclusion avec le début du cycle, marqué par le thème de la « double part d'esprit » (2.9) accordée au disciple du Tishbite. Le *Talmud*<sup>290</sup> a bien vu que la résurrection de 13.21 a notamment pour fonction d'attribuer à Élisée deux résurrections quand son maître n'en avait effectué qu'une : manière

<sup>288</sup> OTTO 2001, p. 230-233. L'élément merveilleux en 2 Rois 13.14-21 se trouve pour Otto à la fois dans le geste « magique » d'Élisée superposant ses mains à celles du roi au v. 16 et dans la résurrection du v. 21.

<sup>289</sup> OTTO (*ibid.*, p. 233) relève à juste titre que l'on rencontre dans les deux premiers textes le titre de « prophète en Israël/Samarie » (2 R 5.3, 8 ; 6.2) ; dans les trois, la représentation d'Élisée en « père » d'un roi (2 R 5.13 ; 6.21 ; 13.14). Cependant, dans le premier cas, la remarque n'est valable que d'un point de vue synchronique si l'on accepte l'idée que le titre de « prophète » peut être secondaire (cf. GONÇALVES 2001). D'autre part, l'arrangement chiasmatique perçu par Otto entre 2 Rois 5.1 ; 5.2 ; 6.23 et 13.17 paraît peu convaincant et en tout cas sans grande signification pour la composition de l'ensemble du cycle d'Élisée.

<sup>290</sup> *Sanhédrin* 47a.

## Le testament d'Élisée

de transposer sur le mode narratif le motif d'une puissance double. Il est d'ailleurs remarquable que chacun des deux passages (2 R 2 et 13) constitue une scène de « passage » : transmission du flambeau d'Élie à son disciple d'un côté ; de l'autre, scène d'adieu et transition d'une période où c'est Élisée qui assure la protection du royaume à une nouvelle ère lors de laquelle cette défense revient pleinement au roi. Du reste, les deux « successeurs » (Élisée au chap. 2, le roi au chap. 13) lancent en ces moments marquants une formule quasiment identique à leur prédécesseur respectif (« aurige d'Israël » d'une part, « aurige d'Israël et son cavalier », selon une traduction possible, de l'autre).

Enfin, ce double épisode est un *aboutissement* du cycle et marque un *paroxysme*. Une série de références implicites au Tishbite traverse en effet tout le cycle d'Élisée, avec l'intention de montrer que celui-ci constitue bien le « nouvel Élie » : il reproduit les miracles du Tishbite. La résurrection du v. 21 est dans le prolongement naturel de cette construction, tout en constituant son point culminant, car on ne saurait envisager de miracle plus spectaculaire mais aussi parce qu'elle scelle le motif de la « double part d'esprit », programme initial maintenant pleinement réalisé (fût-ce de manière posthume). L'épisode de l'entretien, qui thématise la subordination du pouvoir royal sur le ministère d'Élisée, ressortit à la même logique d'exaltation de la puissance associée à l'homme de Dieu, quoique de manière plus fine. Le motif de l'homme de Dieu qui commande au responsable politique était déjà présent dans le récit de la guérison de Naaman (2 R 5), mais en 2 Rois 8 la situation était plus troublée (Élisée pleurait devant Hazaël). Or le chapitre 13 inverse cette dernière situation.

Le lien entre les cycles d'Élie et d'Élisée est une question délicate, mais on peut ajouter au passage que l'importance du schéma ordre/exécution dans 13.14-21 rapproche fortement cette péripécie du type de narration que l'on trouve dans le cycle d'Élie<sup>291</sup>.

---

<sup>291</sup> HUGO 2006a, chapitre 6.

## 2. 2. Date de composition

### 2.2.1. Le cycle d'Élisée en général

Un nombre croissant d'exégètes considère que l'essentiel du cycle d'Élisée ne saurait avoir été composé avant l'époque néo-babylonienne<sup>292</sup>. Il paraît cependant difficile de lui trouver dans ces conditions un *Sitz im Leben* et une fonction satisfaisants. À l'inverse, une datation haute a souvent été proposée et reste envisagée par une partie de la critique, au moyen d'hypothèses diverses sur les conditions d'apparition de ces histoires.

D'aucuns postulent à l'origine de la composition des récits un milieu prophétique proche d'Élisée lui-même, qu'il s'agisse de « prophetische Kreisen »<sup>293</sup>, de « guildes »<sup>294</sup> ou d'un « circle of followers who were closely associated with the prophet during his ministry »<sup>295</sup>. Gray pense que la tombe d'Élisée faisait l'objet de pèlerinages et devait être située à Gilgal, près d'une communauté de « fils de prophètes » ; 2 Rois 13.20-21 proviendraient de cette communauté de prophètes de Gilgal, sorte de « local dervish-circle »<sup>296</sup>. Le même auteur voit dans la demande faite à Guéhazi par un roi (anonyme) de raconter les hauts faits d'Élisée (2 R 8.4-6), un indice de l'existence d'une tradition orale ancienne sur cet homme de Dieu<sup>297</sup>. Lemaire déduit même de cet épisode<sup>298</sup> que le roi – Joas selon lui – a probablement fait mettre par écrit ces souvenirs par des scribes<sup>299</sup>. Il pense donc à une première rédaction de textes sur Élisée vers 800 et comprenant au moins « l'essentiel des récits de 2 Rois 4.1 à 8.15, plus, éventuellement, 13.14-21 »<sup>300</sup>. Le règne de Jéroboam II constitue

<sup>292</sup> SCHMITT 1972 (mis à part 2 Rois 4.1-8.6) ; BLUM 1997 ; OTTO 2001 et 2003 (pour la plupart des récits).

<sup>293</sup> ŠANDA 1912, p. 159.

<sup>294</sup> MONTGOMERY et GEHMAN 1951, p. 39-40.

<sup>295</sup> HOBBS 1985, p. 164, au sujet précisément de 2 Rois 13.14-21.

<sup>296</sup> GRAY 1979, p. 593.

<sup>297</sup> *Ibid.*, p. 527.

<sup>298</sup> LEMAIRE 1990, p. 245-254.

<sup>299</sup> RENDSBURG (2002, p. 124) estime que la présence du couple **קמ/י** qui apparaît aussi sous forme de parallélisme poétique en Osée 6.2, dans un passage d'Isaïe (26.14, 19) présentant selon lui des traits dialectaux septentrionaux, et en araméen à Qumran (*Apocryphe de la Genèse* 20.29), est un trait de l'hébreu du royaume du Nord. Cela reste cependant très incertain.

<sup>300</sup> LEMAIRE 1990, p. 253-254.

## Le testament d'Élisée

également un bon « candidat » comme période de composition des plus anciens récits<sup>301</sup>. Au demeurant, on y situe parfois la première rédaction des textes concernant Jéhu (2 R 9-10)<sup>302</sup>. Otto propose pour sa part d'échelonner la composition de récits sur Élisée au cours de la première moitié du 8<sup>e</sup> s<sup>303</sup>. Les récits miraculeux mais apolitiques dateraient de peu après 800 ; les récits liés au coup d'Etat de Jéhu dateraient du règne de Jéroboam II ; les récits miraculeux et politiques (dont 13.14-21) du milieu d'environ 750 ; l'ensemble aurait été réuni entre 750 et 722 et l'on aurait abouti à une « biographie » d'Élisée. Bien entendu, les propositions précédentes retiennent l'emplacement traditionnel de 2 Rois 13.14-21, qui fournit la date généralement retenue pour la mort d'Élisée (vers 800). Situer le texte au chapitre 10 comme dans la *Vetus Latina* pourrait amener à remonter de quelques décades la datation de mise par écrit de ce récit.

Plus largement, divers chercheurs du domaine anglophone ont postulé l'existence d'une composition prophétique issue du royaume du Nord et datant des 9<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> s<sup>304</sup>. Pour McKenzie par exemple, le document prophétique aurait contenu 2 Rois 13.14-21, qui avec 2 Rois 4.1-8.6 « have been transmitted essentially intact by both the Prophetic Historian and Dtr 1 »<sup>305</sup>.

Comme on voit, des dates de composition échelonnées au cours de l'histoire du royaume du Nord ont été envisagées : la fin du 9<sup>e</sup> s. (Campbell, O'Brien, cf. déjà Eissfeldt<sup>306</sup>) ou les environs de 800 (Lemaire),

---

<sup>301</sup> Ainsi SCHMITT (1972, p. 224-234) date du règne de Jéroboam II les récits de miracles de 2 Rois 4.1-8.6. RÖMER (2007, p. 161 n. 108) estime « très possible » que les récits sur Élisée aient été composés vers 750.

<sup>302</sup> MINOKAMI 1989, p. 119-123 ; NOCQUET 2004, p. 226. Ce dernier auteur situe aussi sous Jéroboam II divers récits sur Élie (1 R 17-18\* ; 19.19-21 ; 21.1-20\* ; 2 R 1.2-17a) composant avec 2 Rois 9-10\* un « livret noir de Baal » constitué de péripécies construites selon le même schéma et mobilisant des motifs littéraires et théologiques similaires au service d'une polémique anti-baaliste.

<sup>303</sup> OTTO 2001, p. 249-251.

<sup>304</sup> Citons les commentaires de MCCARTER sur Samuel (1980 et 1984) ainsi que les travaux de MCKENZIE (1985), CAMPBELL (1986) et O'BRIEN (1989). Dernièrement, HUTTON a produit une histoire de la recherche sur les sources pré-dtr des livres de l'Histoire Deutéronomiste (2009, p. 79-156) et repris à son compte l'idée d'un « Prophetic Record ».

<sup>305</sup> *Ibid.*, p. 215.

<sup>306</sup> EISSFELDT 1967, p. 58.

## Annexe

la première moitié du 8<sup>e</sup> s. (Kittel, Delorme et Briend<sup>307</sup>), ou encore la fin du 8<sup>e</sup> s. (McCarter).

### 2.2.2. Le récit de 2 Rois 13.14-21 en particulier

Est-il possible de parvenir à une datation précise pour 2 Rois 13.14-21 en particulier ? Un premier indice pourrait provenir de la nomenclature utilisée. Élisée échappe en effet à la classification en « prophète » puisqu'il reçoit seulement l'appellation d'« homme de Dieu ». Or Gonçalves déduit de l'étude d'une variété de titres (« homme de Dieu », « voyant » ...) que ces figures ne furent subsumées sous celle du « prophète » qu'assez tard<sup>308</sup>. Selon cet auteur, « l'application du terme prophète à tous les agents de la révélation n'est devenue courante qu'à l'époque perse »<sup>309</sup>, probablement à la suite d'une influence « dtn-dtr » derrière l'élargissement de sens du mot « prophète ». Le fait qu'Élisée échappe en 2 Rois 13.14-21 à cette uniformisation constitue peut-être un indice d'ancienneté du texte<sup>310</sup>. Malheureusement, cela ne permet pas une datation précise.

En second lieu, nous avons suggéré que l'une des principales fonctions de 2 Rois 13.14-21 est de mettre en évidence un positionnement symbolique entre roi et homme de Dieu, dans lequel le second détient la prééminence. Otto en déduit que ce récit (de même que le reste de la collection des « politischen Wundergeschichten ») doit être attribué à la prophétie de cour du royaume du Nord (« nordisraelitischen Hofprophetie ») vers le milieu du 8<sup>e</sup> s.<sup>311</sup> Nocquet tire une conclusion inverse quant au milieu d'origine<sup>312</sup> : puisque l'image du roi contraste nettement avec l'idée de dirigeants puissants en Israël d'après les sources extra-bibliques<sup>313</sup>, il se demande s'il ne faudrait pas penser à des milieux prophétiques marginaux en quête de reconnaissance dans le royaume du

---

<sup>307</sup> KITTEL 1900, p. 186, envisageait la fourchette 780-760. DELORME et BRIEND 1973, p. 316, proposaient la première moitié du 8<sup>e</sup> s.

<sup>308</sup> GONÇALVES 2001, p. 144-185.

<sup>309</sup> *Ibid.*, p. 179.

<sup>310</sup> GONÇALVES (*ibid.*, p. 168) considère que « homme de Dieu était probablement la désignation primitive d'Élisée » et que « ce fut seulement assez tard, probablement à l'époque perse, qu'ils [les hommes de Dieu] ont été appelés prophètes ».

<sup>311</sup> OTTO 2001, p. 250.

<sup>312</sup> NOCQUET 2005.

<sup>313</sup> En réalité, de tels renseignements font défaut pour Jéroboam II. En ce qui concerne Joas, on dispose de la mention d'un tribut versé à Adad-nirari III, ce dont on ne peut guère inférer de données sur le degré de puissance du roi.

## Le testament d'Élisée

Nord. Pour Lehnart, l'ensemble 2 Rois 2-13\* a pour fonction de légitimer, aux yeux de « fils de prophètes », le rôle de chef de la communauté d'Élisée<sup>314</sup>. Il faudrait envisager une date au milieu du 8<sup>e</sup> s., le temps que les traditions sur Élisée aient été fixées et réunies après sa mort qu'il situe vers 800.<sup>315</sup> Notons que cette datation pourrait bien sûr être modifiée si l'on considère qu'Élisée est décédé plus tôt (selon l'emplacement originel de 2 Rois 13.14-21) ; on pourrait ainsi remonter, très approximativement, aux environs de 800.

En réalité, ce type d'argument se révèle de maniement délicat. Le fait que 2 Rois 13.14-21 ne donne pas une image très positive du roi peut conduire à deux conclusions différentes : le milieu producteur est distant de la cour du roi concerné mais contemporain, ou plus tardif mais éventuellement proche de la cour. À cela s'ajoute la question du roi impliqué dans l'épisode. S'il s'agit de Joas, le récit pourrait dater de son règne mais provenir d'un milieu prophétique « marginal », ou dater de Jéroboam II et être issu ou non de la cour<sup>316</sup>. S'il s'agit de Jéhu, on peut de même songer à un milieu prophétique distant de lui, ou à l'époque d'un de ses successeurs. D'un autre côté, la tradition biblique fait plutôt état d'un roi appréciant les hauts-faits d'Élisée (2 R 8.4). En fin de compte, il convient de reconnaître le caractère spéculatif de tels raisonnements ; il existe une multiplicité de possibilités entre lesquelles il paraît difficile de trancher sur des bases objectives.

On retiendra cependant que les pistes envisageables mènent à la seconde moitié du 9<sup>e</sup> s. au plus tôt (si le roi de 2 Rois 13 est Jéhu) ou à la première moitié du 8<sup>e</sup> s. (s'il s'agit de Joas).

### 2.3. Date de l'insertion dans le second livre des Rois

L'insertion des narrations concernant Élie et Élisée dans 1-2 Rois est un aspect majeur de l'histoire rédactionnelle de ces livres. Y furent-elles intégrées dès l'origine, par une rédaction dtr (ou éventuellement en amont, si l'on admet des rédactions antérieures) ou bien constituent-elles des

---

<sup>314</sup> LEHNART 2003, p. 441-442.

<sup>315</sup> *Ibid.*, p. 443.

<sup>316</sup> On peut imaginer que Jéroboam II n'aurait pas apprécié un récit qui donne une image négative de son père, mais aussi qu'il aurait voulu s'en distancier pour mieux mettre en évidence sa réussite militaire.

## Annexe

additions post-dtr ? La première position est tenue par un bon nombre d'auteurs, à commencer par Noth lui-même<sup>317</sup>.

La seconde est néanmoins préférée par un nombre croissant de chercheurs<sup>318</sup>. C'est une conclusion logique pour ceux qui considèrent que les récits en question ne datent pas eux-mêmes d'avant l'époque néo-babylonienne (cela concerne surtout le cycle d'Élie<sup>319</sup>). Mais il existe deux autres arguments. D'une part, la présence de ces cycles induirait des contradictions internes aux livres des Rois. Par exemple, Otto<sup>320</sup> cite une incompatibilité entre l'oracle d'Élie en 1 Rois 21.17-20 et le récit de 1 Rois 22.29-40 qui narre la mort d'Achab, puisque le motif des chiens qui lèchent le sang paraît appliqué différemment dans les deux cas. Cela étant, d'autres chercheurs expliquent ce genre de problème de manière diachronique mais sans que cela implique que 1 Rois 21.17-20 constitue une insertion post-dtr.

D'autre part, la présence de ces cycles perturberait la chronologie dtr. Dans son ouvrage concernant la composition des livres des Rois<sup>321</sup>, où il défend la thèse d'une unique édition dtr (peu après 587/6), McKenzie considère la plupart des narrations « prophétiques » de quelque ampleur entre 1 Rois 13 et 2 Rois 13<sup>322</sup> comme des additions post-dtr au motif qu'ils ne présentent pas de trait dtr et, loin de s'insérer naturellement dans la trame narrative dtr, l'altèrent maladroitement<sup>323</sup>. C'est particulièrement, selon lui, le cas de 13.14-21 et même 13.14-25 ; avec 2 Rois 3.4-27, on aurait là deux passages qui, par la perturbation de la chronologie qu'ils occasionnent dans le TM, sont révélateurs du caractère adventice de la série de ces récits « prophétiques »<sup>324</sup> (pour lui, leur insertion au sein de

---

<sup>317</sup> NOTH 1967, p. 79-85 ; MONTGOMERY et GEHMAN 1951, p. 38-41 ; GRAY 1970, p. 29-35 ; FOHRER 1968, p. 33-54 ; STECK 1968 ; DIETRICH 1972, p. 48-51 ; HENTSCHEL 1977, p. 228-237 ; CAMPBELL 1986.

<sup>318</sup> MILLER 1966 ; SCHMITT 1972 ; VAN SETERS 1983, p. 305-306 ; WÜRTHWEIN 1984, p. 269-272 ; STIPP 1987 ; MCKENZIE 1991, p. 90-98 ; BECK 1999, p. 157-158 ; OTTO 2001, 2003.

<sup>319</sup> OTTO 2003, p. 488.

<sup>320</sup> OTTO 2001, p. 124-129 ; 2003, p. 487.

<sup>321</sup> MCKENZIE 1991, p. 95-98.

<sup>322</sup> Il liste 1 Rois 13.1-32a ; 17-19 ; 20 ; 22.1-38 ; 2 Rois 1.2-17aa ; 2 ; 3.4-8.15 ; 13.14-21 (+22-25).

<sup>323</sup> Dans le même sens, STIPP (1987, p. 373) estime que l'appartenance de la péricope à DtrG\* est douteuse.

<sup>324</sup> MCKENZIE 1991, p. 97.

## Le testament d'Élisée

l'histoire deutéronomiste fut concomitante, étant donné leur interdépendance<sup>325</sup>).

Römer<sup>326</sup> suit McKenzie sur ce point. Il distingue entre deux groupes de récits « prophétiques » présents dans les livres des Rois, correspondant à deux types d'activités des « prophètes ». Il s'agit d'une part de prédictions accompagnées de la mention de leur accomplissement, conformément à l'idée que les dtr se font du prophétisme : oracles contre la maison de Jéroboam I, contre Baasha, contre Achab, contre Juda, respectivement accomplis en 1 Rois 15.27-29 ; 16.11-12 ; 2 Rois 9.25-26 ; 24-25. Ces textes relèveraient d'une édition exilique. D'autre part, on trouve des récits (dont 13.14-21) qui sont

proches d'anecdotes ; les prophètes y apparaissent comme faiseurs de miracles, thaumaturges, magiciens et visionnaires. Ils interrompent souvent de façon inattendue les relations dtr et peuvent apparaître ailleurs dans la version grecque ; il faut donc les considérer comme additions post-dtr<sup>327</sup>.

L'insertion des cycles d'Élie et Élisée dans les livres des Rois daterait de la période perse.

Notre propre étude ne concerne qu'un épisode (double) sur Élisée et ne se prête pas à des conclusions générales sur l'insertion de l'ensemble de son cycle. Elle pourrait cependant apporter des éléments nouveaux à la discussion. En effet, le raisonnement consistant à considérer les épisodes sur Élisée comme post-dtr au motif qu'ils perturbent la narration ne vaut que si cette perturbation est originelle, c'est-à-dire si elle remonte à l'époque de leur insertion. Il ne s'applique plus si la disposition maladroite résulte d'une transposition à un certain stade de la transmission du texte. Qu'en est-il ici ? Deux cas sont à considérer, selon que la péricope se trouvait initialement au chapitre 10 ou 13.

Si l'emplacement primitif était, comme dans l'ancienne Septante, au chapitre 10, alors nous avons vu que loin de perturber la trame dtr, ce passage s'y insère remarquablement bien : il étoffe même le cadre dtr déjà discerné par Nocquet. S'il s'agissait de son emplacement originel, et sans que cela élimine totalement la possibilité d'un arrangement post-dtr, il nous semblerait ainsi plus probable qu'un rédacteur dtr soit responsable de l'insertion de cette péricope dans sa propre construction. La *Vorlage* de

---

<sup>325</sup> *Ibid.*, p. 99 n. 24.

<sup>326</sup> RÖMER 2007, p. 161-162.

<sup>327</sup> *Ibid.*, p. 161.

## Annexe

l'ancienne Septante reflèterait le résultat de cette étape, tandis que le TM résulterait d'une transposition ultérieure du passage vers le chapitre 13.

Si au contraire la péricope se trouvait au départ au chapitre 13, il faut tenir compte de ce que l'anomalie majeure induite par son emplacement après la conclusion de 13.11-12 est secondaire. Comme nous l'avons vu, cette conclusion n'était sans doute pas présente à l'origine : la section sur Joas faisait suivre les formules d'introduction du récit de la rencontre avec Élisée et de la mort de ce dernier ; elle se poursuivait par des notices sur la reconquête et par le récit du conflit avec Juda, pour se terminer par des formules de conclusion. Dans ce cas, l'élément de perturbation n'est pas originel.

Autrement dit, quel que soit le scénario envisagé quant à l'histoire de la transmission, la péricope considérée ne bousculait pas la trame dtr. Partant, en ce qui concerne ce passage précis, un argument en faveur d'une insertion post-dtr tombe.

Reste cependant le problème de l'absence de mention d'un accomplissement pour les annonces de victoires d'Élisée, si on les situe au chapitre 10. En d'autres termes, dans l'hypothèse où la disposition originelle du texte serait celle de l'ancienne Septante, on aurait là un argument en faveur d'une insertion post-dtr de la péricope dans les livres des Rois. La force de cet argument dépend du degré de tension ou de contradiction que l'on perçoit derrière l'absence de tout signalement d'une réalisation des prédictions d'Élisée, ainsi que la mention de victoires du camp opposé en 2 Rois 10.32-33. Il ne s'applique pas si l'on considère le chapitre 13 comme le lieu primitif de la péricope.

### **3. La guerre araméenne de 1 Rois 20**

La troisième et dernière question de critique rédactionnelle qui pourrait être affectée par nos résultats porte sur l'époque visée originellement par 1 Rois 20.

En l'état actuel des différentes traditions manuscrites, ce chapitre relate deux victoires israélites sur les Araméens remportées par Achab : la première se déroule dans le cadre d'un siège de Samarie (v. 1-22), la seconde a lieu à Apheq (v. 23-34). On relève cependant dans le texte un certain nombre de problèmes posés par cette version des faits :

## Le testament d'Élisée

- *Nom du roi araméen.* L'épisode évoque douze fois<sup>328</sup> un Ben-Hadad roi d'Aram, alors qu'à cette époque les sources assyriennes ne connaissent qu'un Hadadidri<sup>329</sup>.
- *Faiblesse d'Achab.* Le roi israélite paraît faible et dominé par le roi araméen (v. 1-12). L'assurance reflétée en 1 Rois 20.23-25 d'une écrasante supériorité de l'armée araméenne si les combats ont lieu en plaine, donc si les chars araméens peuvent participer<sup>330</sup>, s'accorde mal avec l'information livrée par une inscription de Salmanasar III (CoS 2.113A)<sup>331</sup> selon laquelle Achab disposait en 853 de 2000 chars et 10000 fantassins. Du reste, tout suggère pour Achab un règne puissant.
- *Comptoirs araméens dans la capitale du père.* Selon 1 Rois 20.34, le père de Ben-Hadad avait pris des villes au père d'Achab et possédait des comptoirs à Samarie, ce qui paraît étrange dans le cadre du règne d'Omri eu égard aux informations dont nous disposons qui en font un roi puissant<sup>332</sup> (fondation d'une dynastie et de la capitale Samarie, alliance avec Tyr, conquêtes en Moab selon la stèle de Mésha). Il est certes possible en principe de prendre « père » au sens de « prédécesseur »<sup>333</sup> et donc de proposer comme référent Basha auquel un Ben-Hadad prit des villes selon 1 Rois 15.20, mais cela suppose comme capitale Tirzah ou Sichem, et prétexter que Samarie signifie ici « la capitale d'Israël » est abusif.
- *Deux sièges de Samarie ?* Le texte biblique, dans sa disposition actuelle, évoque deux sièges de Samarie par un roi de même nom, Ben-Hadad (1 R 20 ; 2 R 6), et aboutissant tous deux à une défaite araméenne : on peut donc se demander s'il ne s'agit pas de doublets concernant un même évènement.
- *Ordre des chapitres 20 à 22.* Le chapitre 21 sépare des récits thématiquement homogènes (ch. 20 et 22) par l'histoire de la vigne de Nabot, alors même que 20.1 pourrait être une suite logique du chapitre

---

<sup>328</sup> 1 Rois 1, 3, 5, 9, 10, 12, 20, 26, 30, 32, 33, 34.

<sup>329</sup> PITARD 1987, p. 125.

<sup>330</sup> PITARD 1987, p. 115-116.

<sup>331</sup> HALLO et YOUNGER (éd.) 2003, p. 263.

<sup>332</sup> LIPINSKI (1979, p. 82-83) conclut qu'Omri « était décidément trop puissant pour que l'on puisse référer à son règne le texte de I Rois 20.34 ». DUPONT-SOMMER (1949, p. 34) accepte l'idée que Ben-Hadad I ait pu avoir des marchés dans la Samarie d'Omri.

<sup>333</sup> ALBRIGHT 1942, p. 27 ; UNGER, 1957, p. 60-64.

## Annexe

20. De fait, LXX<sup>BL</sup> attestent d'un ordre différent des chapitres : 21-20-22, qui fait de 20-22 une séquence narrative satisfaisante.

- *Sort d'Achab*. Il y a une tension entre la fin du ch. 21, qui promet (v. 29) une période de tranquillité pour la fin du règne d'Achab eu égard à sa repentance, et le ch. 22 qui évoque immédiatement après une bataille conduisant à son décès, et précise au v. 1 qu'« on fut tranquille pendant trois ans » seulement.

Face aux difficultés posées par l'état actuel du texte, la critique se partage en deux tendances : certains maintiennent que le roi israélite de 1 Rois 20 était quand même Achab<sup>334</sup>, tandis que d'autres suggèrent des noms parmi les souverains des dynasties d'Omri et de Jéhu. Ainsi, Miller pense à Joachaz<sup>335</sup>, mais puisque son règne semble avoir été marqué par un grand affaiblissement militaire<sup>336</sup>, d'autres pensent au règne de Joas<sup>337</sup>. Du reste, Benzinger se demandait déjà en 1899 si la mention de batailles à Apheq en 2 Rois 13.17 ne procédait pas d'une « confusion avec les événements du temps d'Achab »<sup>338</sup>.

Or l'un des arguments en faveur de cette dernière hypothèse est la mention de victoires obtenues par Joas contre les Araméens, à Apheq précisément, en 2 Rois 13.17. C'est ici que nos résultats pourraient avoir une incidence. Nous avons vu en effet que 2 Rois 13.17 ne mentionnait vraisemblablement pas Apheq mais Haşerot. La seule occurrence d'Apheq qui a pu se trouver dans la section concernant Joas se situait dans le v. 22 LXX<sup>L</sup>, mais le nom du site y sert à indiquer une limite territoriale et ne désigne pas le lieu d'une bataille.

En d'autres termes, si nos résultats sont justes, alors un des arguments avancés pour attribuer la victoire de 1 Rois 20 au roi Joas n'a plus lieu d'être.

---

<sup>334</sup> Par exemple DEVRIES 1985, p. 248 et SWEENEY 2007, p. 239-240.

<sup>335</sup> MILLER 1966, p. 441-454 ; 1968, p. 337-342 ; MILLER et HAYES 2006, p. 343-346.

<sup>336</sup> Cf. 2 Rois 13.7.

<sup>337</sup> JEPSEN 1942, p. 154-158 ; LIPINSKI 1979, p. 80-85 ; GRAY 1979, p. 414-415 ; PITARD 1987, p. 124 ; LEMAIRE 1984, p. 345 ; FRITZ 2003, p. 204-205.

<sup>338</sup> BENZINGER (1899, p. 146).

## Bibliographie

---

- ABEL, F.-M.  
1938 *Géographie de la Palestine*, 2 vols. (EB), 2<sup>nd</sup> éd., Paris, Gabalda.
- AHARONI, Y.  
1967 *The Land of the Bible*, New York, Burns & Oates.
- AHLSTRÖM, G. W.  
1993 *The History of Ancient Palestine from the Palaeolithic Period to Alexander's Conquest* (JSOTSup 146), Sheffield, Sheffield Academic Press.
- ALBRIGHT, W. F.  
1925 « The administrative Divisions of Israel and Judah », *JPOS* 5, p. 17-54.  
1942 « A Votive Stele Erected by Ben-Hadad I of Damascus to the God Melcarth », *BAJOR* 87, p. 23-29.
- AVIGAD, N. et SASS, B.  
1997 *Corpus of West Semitic Stamp Seals*, Jerusalem, Israel Exploration Society.
- BARRICK, W. B.  
1983 « Elisha and the Magic Bow : A Note on 2 Kings XIII 15-17 », *VT* 35, p. 355-363.
- BECK, M.  
1991 *Elia une die Monolatrie* (BZAW 281), Berlin, de Gruyter.
- BENZINGER, I.  
1899 *Die Bücher der Könige* (KHC), Freiburg, Mohr.
- BLUM, E.  
1997 « Der Prophet und das Verderben Israels », *VT* 47, p. 277-292.
- BRIEND, J.  
1981 « Jéroboam II, sauveur d'Israël », dans A. CAQUOT et M. DELCOR (éd.), *Mélanges bibliques et orientaux en l'honneur de M. Henri Cazelles* (AOAT 212), Kevelaer/Neukirchen-Vluyn, Butzon & Bercker/Neukirchener Verlag, p. 41-49.
- BRIQUEL-CHATONNET, F.  
2002 « Les guerres araméennes et assyriennes dans les livres des Rois », dans N. GRIMAL et M. BAUD (éd.), *Évènement, récit, histoire officielle. L'écriture de l'histoire dans les monarchies antiques* (Études d'égyptologie 3), Paris, Éditions Cybèle.
- BROCK, S.  
1996 *The Recensions of the Septuagint Version of 1 Samuel* (Quaderni di Henoch 9), Turin, Silvio Zamorani.
- BROOKE, A. E., MCLEAN, N. et THACKERAY, H. St J.  
1930 *The Old Testament in Greek, vol. II, Part. II : I and II Kings*, London, Cambridge University Press.
- BROWN, F, DRIVER, F. S. et BRIGGS, C. A.  
1966 *A Hebrew and English Lexicon of the Old Testament with an appendix containing the Biblical Aramaic*, Oxford, Clarendon Press.

## Bibliographie

- BUIS, P.  
1997 *Le livre des Rois* (SB), Paris, Gabalda.
- BURNEY, C. F.  
1903 *Notes on the Hebrew Text of the Book of Kings*, Oxford. Réimpression, New York, Ktav, 1970.
- CAMPBELL, A. F.  
1986 *Of Prophets and Kings : A Late Ninth-Century Document (1 Samuel 1 – 2 Kings 10)* (CBQMS 17), Washington, Catholic Biblical Association.
- CAÑAS REÍLLO, J. M.  
2000 *Glosas marginales de Vetus Latina en Biblias Vulgatas españolas : 1-2 Macabeos* (TECC 65), Madrid, Instituto de Filología del Consejo Superior de Investigaciones Científicas.
- CLINES, D. J. A. (éd.)  
1996- *The Dictionary of Classical Hebrew*, Sheffield, Sheffield Academic Press.
- COGAN, M. et TADMOR, H.  
1988 *II Kings. A New Translation with Introduction and Commentary* (AB 11), New York, Doubleday.
- CONTI, M. (éd.)  
2008 *1-2 Kings, 1-2 Chronicles, Ezra, Nehemiah, Esther* (ACS.OT V. 1-2), Downer Groves, Intervarsity Press.
- COOK, S. A.  
1932 « Salient Problems in Old Testament History », *JBL* 51, p. 273-299.
- COUROYER, B.  
1980 « A propos de II Rois XIII, 14-19 », *Liber Annuus* 30, p. 177-196.
- COWLEY, A.  
1967 *Aramaic Papyri of the Fifth Century B.C.*, réimpression de l'édition de 1923, Osnabrück, Otto Zeller.
- DALLEY, S.  
1985 « Chariotry and Cavalry of Tiglath-Pileser III and Sargon II », *Iraq* 47, p. 31-48.
- DAVIAU, P. M. M., WEVERS, J. W. et WEIGL, M. (éd.)  
2001 *The World of the Aramaeans I. Biblical Studies in Honour of Paul-Eugène Dion* (JSOTSup 324), Sheffield, Sheffield Academic Press.
- DELORME, J. et BRIEND, J.  
1973 « Les livres des Rois », dans H. Cazelles (éd.), *Introduction à la Bible II. Introduction critique à l'Ancien Testament*, Paris, Desclée, p. 301-327.
- DEVRIES, S. J.  
1985 *1 Kings* (WBC 12), Waco, Word Books.
- DIERCKS, G. F.  
1978 *Luciferi Calaritani opera quae supersunt* (CCSL 8), Turnhout, Brepols.
- DIETRICH, W.  
1972 *Prophetie und Geschichte : eine redaktionsgeschichtliche Untersuchung zum deuteronomistischen Geschichtswerk* (FRLANT 108), Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht.

## Le testament d'Élisée

- DOGNIER, C. et HARL, M.  
1992 *Le Deutéronome* (BA 5), Paris, Cerf.
- DONNER, H. et RÖLLIG, W.  
1973 *Kanaanäische und Aramäische Inschriften, vol. 2. Kommentar*, 3<sup>e</sup> éd., Wiesbaden, Harrassowitz.
- DRIVER, S. R.  
1892 *A Treatise on the Use of the Tenses in Hebrew, and Some Other Syntactical Questions*, Oxford, Clarendon Press.
- DUPONT-SOMMER, A.  
1949 *Les Araméens* (L'Orient Ancien Illustré 2), Paris, Maisonneuve.
- DUSSAUD, R.  
1926 « Samarie au temps d'Achab », *Syria* 7, p. 9-29.
- EISSFELDT, O.  
1967 « Die Komposition von I Reg. 16.29-II Reg. 13.25 », dans L. ROST (éd.), *Das ferne und nahe Wort, Festschrift L. Rost* (BZAW 105), Berlin, Verlag A. Töpelmann, p. 49-58.
- ELITZUR, Y.  
2004 *Ancient Place Names in the Holy Land. Preservation and History*, Jerusalem/Winona Lake, The Hebrew University Magnes Press/Eisenbrauns.
- FERNÁNDEZ MARCOS, N.  
1987 « Literary and Editorial Features of the Antiochian Text in Kings », dans C. E. COX (éd.), *VI Congress of the International Organization for Septuagint and Cognate Studies, Jerusalem 1986* (SCS 23), Atlanta, p. 287-304.  
1994 *Scribes & Translators. Septuagint & Old Latin in the Books of Kings* (VTSup 54), Leiden/New York/Köln, Brill.
- FERNÁNDEZ MARCOS, N. et BUSTO SAIZ, J. R.  
1992 *El Texto Antioqueno de la Biblia Griega, II, 1-2 Reyes* (TECC 53), Madrid, Instituto de Filología del Consejo Superior de Investigaciones Científicas.
- FERNÁNDEZ MARCOS, N., SPOTTORNO DÍAZ-CARO, V. et CAÑAS REÍLLO, J. M.  
2005 *Índice griego-hebreo del texto antioqueno en los libros históricos, vol. I : Índice general* (TECC 75), Madrid, Instituto de Filología del Consejo Superior de Investigaciones Científicas.
- FIELD, F.  
1875 *Origenis Hexaplorum quae supersunt sive veterum interpretum graecorum in totum Vetus Testamentum fragmenta, t. 1 : Prolegomena. Genesis-Esther*, London, Clarendon Press.
- FISCHER, B.  
1983 « Palimpsestus Vindobonensis : A Revised Edition of L 115 for Samuel-Kings », *BIOSSC* 16, p. 13-87.
- FOHRER, G.  
1968b *Elia* (ATANT 53), 2<sup>nd</sup> éd., Zürich, Zwingli Verlag.

## Bibliographie

- FRANKEL, R.  
1992 « Apheq », dans *ABD*, vol. 1, p. 275-277.
- FRITZ, V.  
2003 *1 & 2 Kings* (Continental Commentaries), Minneapolis, Fortress Press.
- GASS, E.  
2005 *Die Ortsnamen des Richterbuchs in historischer und redaktioneller Perspektive* (ADPV 35), Wiesbaden, Harrassowitz.
- GEOGHEGAN, J.  
2003 « “Until this Day” and the Preexilic Redaction of the Deuteronomistic History », *JBL* 122, p. 201-227.
- GESENIUS, W., KAUTZSCH, E., COWLEY, A. E.  
1910 *Gesenius' Hebrew Grammar : As Edited and Enlarged by the late E. Kautzsch*, Oxford, Clarendon Press.
- GIBSON, J. C. L.  
1971 *Textbook of Syrian Semitic Inscriptions, vol. 1: Hebrew and Moabite Inscriptions*, Oxford, Clarendon Press.  
1994 *Davidson's Introductory Hebrew Grammar Syntax*, Edinburgh, T & T Clark.
- GLARE, P. G. W.  
1988 *Oxford Latin Dictionary*, London, Clarendon Press.
- GOGEL, S. L.  
1989 *A Grammar of Epigraphic Hebrew* (Society of Biblical Literature, Resources for Biblical Study 23), Atlanta, Scholars.
- GONÇALVES, F.  
2001 « Les “Prophètes Ecrivains” étaient-ils des נביאים ? », dans DAVIAU, WEVERS et WEIGL (éd.) 2001, p. 144-185.
- GRAY, J.  
1979 *I and II Kings* (OTL), 3<sup>ème</sup> éd., Philadelphia, Westminster.
- GRELOT, P.  
1972 *Documents araméens d'Égypte* (LAPO), Paris, Cerf.
- GRILLET, B. et LESTIENNE, M.  
1997 *Premier livre des Règles* (BA 9.1), Paris, Cerf.
- HALLO, W. et LAWSON YOUNGER, K. (éd.)  
2003 *The Context of Scripture, vol. 2: Monumental Inscriptions from the Biblical World*, Leiden/Boston, Brill.
- HARAN, M.  
1967 « The rise and decline of the empire of Jeroboam ben Joash », *VT* 17, p. 266-297.
- HENTSCHEL, G.  
1977 *Die Elijaerzählungen* (Erfurter theologische Studien 33), Leipzig, St Benno.
- HERR, L.  
2009 « Arabah », dans *EBR*, vol. 2, p. 575-576.
- HOBBS, T. R.  
1985 *2 Kings* (WBC 13), Waco, Word.

## Le testament d'Élisée

- HUGO, P.  
2006a *Les deux visages d'Élie. Texte massorétique et Septante dans l'histoire la plus ancienne du texte de 1 Rois 17-18* (OBO 217), Fribourg/Göttingen, Academic Press Fribourg/Vandenhoeck & Ruprecht.  
2006b « Le Grec ancien des livres des Règles. Une histoire et un bilan de la recherche », dans Y. A. P. GOLDMAN, A. VAN DER KOOIJ et R. D. WEIS (éd.), *Sófer Mabîr. Essays in Honour of Adrian Schenker Offered by Editors of Biblia Hebraica Quinta* (VTSup 110), Leiden/Boston, Brill, p. 113-141.  
2008 « Retour sur les lieux du crime. Enquête textuelle sur le meurtre d'Avner », *SemClas* 1, p. 105-112.  
2010a « Text History of the Books of Samuel : An Assessment of the Recent Research », dans HUGO et SCHENKER (éd.) 2010, p. 1-19.  
2010b « Review of A. Turtanik, *Of Kings and Reigns* [TURTANIK 2008] », *JHS* 10 ([www.arts.ualberta.ca](http://www.arts.ualberta.ca), consulté le 12/08/2010).
- HUGO, P. et SCHENKER, A. (éd.)  
2010 *Archaeology of the Books of Samuel. The Entangling of the Textual and Literary History* (VTSup 132), Leiden/Boston, Brill.
- HUTTON, J. M.  
2009 *The Transjordanian Palimpsest. The Overwritten Texts of Personal Exile and Transformation in the Deuteronomistic History* (BZAW 396), Berlin/New York, Walter de Gruyter.
- JASTROW, M.  
1985 *A Dictionary of the Targumim, the Talmud Bably and Yerushalmi, and the Midrashic Literature*, New York, The Judaica Press.
- JEPSEN, A.  
1942 « Israel und Damaskus », *AfO* 14, p. 154-158.
- JOOSTEN, J.  
1996 *People & Land in the Holiness Code. An Exegetical Study of the Ideational Framework of the Law in Leviticus 17-26* (VTSup 67), Leiden/New York/Köln, Brill.
- JOÜON, P. et MURAOKA, T.  
2006 *A Grammar of Biblical Hebrew: translated and revised* (Subsidia Biblica 27), Roma, Editrice Pontificio Istituto Biblico.
- VAN KEULEN, P. S. F.  
2005 *Two Versions of the Solomon Narrative. An Inquiry into the Relationship between MT 1 Kgs. 2-11 and LXX 3 Reg. 2-11* (VTSup 104), Leiden.
- KITTEL, R.  
1900 *Die Bücher der Könige* (HAT), Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht.
- KLAUCK, H.-J. et al. (éd.)  
2009- *Encyclopedia of the Bible and Its Reception*, Berlin/New York, de Gruyter.
- KLOSTERMANN, A.  
1887 *Die Bücher Samuelis und der Könige* (KKHSAT 3), Nördlingen, Beck.

## Bibliographie

- KNOPPERS, G. N. et McCONVILLE, J. G. (éd.)  
2000 *Reconsidering Israel and Judah. Recent Studies in the Deuteronomistic History* (SBTS 8), Winona Lake, Eisenbrauns.
- KOEHLER, L. et BAUMGARTNER, W.  
1996-2000 *The Hebrew and Aramaic Lexicon of the Old Testament*, Leiden, New York, Köln, Brill.
- KREUZER, S.  
2009 « Translation and Recensions : Old Greek, *Kaige*, and Antiochene Text in Samuel and Reigns », *BIOCS* 42, p. 34-51.
- LAMB, D. T.  
2007 *Righteous Jehu and His Evil Heirs. The Deuteronomist's Negative Perspective on Dynastic Succession* (Oxford Theological Monographs), Oxford, Oxford University Press.
- LEHNART, B.  
2003 *Prophet und König im Nordreich Israel. Studien zur sogenannten vorklassischen Prophetie im Nordreich Israel anhand der Samuel-, Elija- und Elischa-Überlieferungen* (VTSup 96), Leiden/Boston, Brill.
- LEMAIRE, A.  
1977 *Inscriptions hébraïques, tome I : Les ostraca* (LAP0 9), Paris, Cerf.  
1984 « La stèle araméenne de Bar-Hadad », *Orientalia* 53, p. 337-349.  
1986 « Vers l'histoire de la rédaction du livre des Rois », *ZAW* 98, p. 221-236. Repris en « Towards a Redactional History of the Book of Kings », dans KNOPPERS et McCONVILLE (éd.) 2000, p. 46-461.  
1990 « Joas, roi d'Israël et la première rédaction du cycle d'Élisée », dans C. BRECKELMANS et J. LUST (éd.), *Pentateuchal and Deuteronomistic Studies. Papers Read at the XIIIth IOSOT Congress Leuven 1989* (BE'IL XCIV), Leuven/Uitgeverij, Leuven University Press/Peeters, p. 245-254.  
1991a « Hazaël de Damas, roi d'Aram », dans D. CHARPIN et F. JOANNES (éd.), *Marchands, diplomates et empereurs : études sur la civilisation mésopotamienne offerts à Paul Garelli*, Paris, Éditions Recherche sur les civilisations, p. 91-108.  
1991b « La stèle de Mésha et l'histoire de l'ancien Israël », dans D. GARONNE and F. ISRAEL (éd.), *Storia e tradizioni di Israele : Scritti in onore di J. Alberto Soggin*, Brescia, Paideia, p.143-169.  
1998 « Chars et cavaliers dans l'ancien Israël », *Trans* 15, p. 165-182.
- LEVIN, Y.  
2009 « Aphek », dans *EBR*, vol. 2, p. 303-306.
- LIDDELL, H. G., SCOTT, R., JONES, H. S., et MCKENZIE, R.  
1968 *A Greek-English Lexicon. With a Supplement*, 9<sup>e</sup> éd., London, Clarendon Press.
- LIPINSKI, E.  
1969 « Trois hébraïsmes oubliés ou méconnus », *RSO* 44, p. 83-101.  
1979 « Aram et Israël du X<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle av. n.è. », *Acta Antiqua* 27, p. 49-102.

## Le testament d'Élisée

- 2000 *The Aramaeans : Their Ancient History, Culture, Religion* (OLA 100), Leuven, Peeters.
- LITTAUER, M. A. et CROUWEL, J. H.  
1979 *Wheeled Vehicles and Ridden Animals in the Ancient Near East*, Leiden/Köln, Brill, 1979.
- LUST, J., E. EYNIKEL et K. HAUSPIE  
1992-96 *A Greek-English Lexikon of the Septuagint*, 2 vols., Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft.  
2003 *Greek-English Lexikon of the Septuagint. Revised Edition*, Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft.
- MALUL, M.  
2010 « Absalom's Chariot and Fifty Runners (II Sam 15,1) and Hittite Laws § 198. Legal Proceedings in the Ancient Near East », *ZAW* 122, p. 44-52.
- MAZAR, B.  
1954 « Gath and Gittaim », *IEJ* 4, p. 227-235
- MCCARTER, P. K.  
1980 *I Samuel* (AB 8), Garden City, New York.  
1984 *II Samuel* (AB 9), Garden City, New York.
- MCKENZIE, S. L.  
1985 « The Prophetic History and the Redaction of Kings », *HTR* 10, p. 203-220.  
1991 *The Trouble with Kings: The Composition of the Book of Kings in the Deuteronomistic History* (VTSup 42), Leiden, Brill.
- MESHEL, Z.  
2007 « Defining the Biblical "Arabah" », dans S. W. CRAWFORD (éd.), « *Up to the Gates of Ekron* ». *Essays on the Archaeology and History of the Eastern Mediterranean in Honor of Seymour Gitin*, Jérusalem, Israel Exploration Society, p. 423-435.
- MILGROM, J.  
2000 *Leviticus 23-26* (AB 3B), New York/London/Toronto/Sydney/Auckland, Doubleday.
- MILLER, J. M.  
1966 « The Elisha Cycle and the Accounts of the Omride Wars », *JBL* 85, p. 441-454.  
1968 « The Rest of the Acts of Jehoahaz », *ZAW* 80, p. 337-342.
- MILLER, J. M. et Hayes, J. H.  
2006 *A History of Ancient Israel and Judah*, 2<sup>nd</sup> éd., Louisville/London, Westminster John Knox.
- MINOKAMI, Y.  
1989 *Die Revolution des Jebu*, Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen.
- MONTGOMERY, J. A. et GEHMAN, H. S.  
1951 *A Critical and Exegetical Commentary on the Book of Kings* (ICC), Edinburgh, T & T Clark.

## Bibliographie

- MORENO HERNÁNDEZ, A.  
1992 *Las glosas marginales de Vetus Latina en las Biblia Vulgatas españolas. 1-2 Reyes* (TECC 49), Madrid, Instituto de Filología del Consejo Superior de Investigaciones Científicas.
- MURAOKA, T.  
2009 *A Greek-English Lexicon of the Septuagint*, Louvain/Paris/Walpole, Peeters.
- NA'AMAN, N.  
2007 « The Northern Kingdom in the Late Tenth-Ninth Centuries BCE », dans H. G. M. WILLIAMSON (éd.), *Understanding the History of Ancient Israel* (PBA 143), Oxford, Oxford University Press, p. 399-418.
- NOCQUET, D.  
2004 *Le « livret noir de Baal »*. *La polémique contre le dieu Baal dans la Bible hébraïque et l'ancien Israël*, Genève, Labor et Fides.  
2005 « Review of B. Lehnart, *Prophet & König im Nordreich Israel* [LEHNART 2003], *Review of Biblical Literature* » [<http://www.bookreviews.org>].
- NODET, É.  
2005 *Flavius Josèphe, Les Antiquités Juives, vol. IV : Livres VIII et IX, Établissement du texte, traduction et notes par Étienne Nodet*, Paris, Cerf.
- NOTH, M.  
1960 *The History of Israel*, New York, Harper.  
1967 *Überlieferungsgeschichtliche Studien : Die sammelnden und bearbeitenden Geschichtswerke im Alten Testament*, 3<sup>ème</sup> éd., Tübingen, Niemeyer.
- NOTLEY, R. S. et SAFRAI, Z.  
2005 *Eusebius, Onomasticon. The Place Names of Divine Scripture, Including the Latin Edition of Jerome* (Jewish and Christian Perspectives Series IX), Boston/Leiden, Brill.
- O'BRIEN, M. A.  
1989 *The Deuteronomistic History Hypothesis : A Reassessment* (OBO 92), Freiburg, Universitätsverlag.
- OTTO, S.  
2001 *Jehu, Elia und Elisa. Die Erzählung von der Jehu-Revolution und die Komposition der Elia-Elisa Erzählungen* (BWANT 152), Stuttgart, Verlag W. Kohlhammer.  
2003 « The Composition of the Elijah-Elisha Stories and the Deuteronomistic History », *JSOT* 27, p. 487-508.
- PIETSCH, M.  
2007 « Von Königen und Königtümern. Eine Untersuchung zur Textgeschichte der Königsbücher », *ZAW* 119, p. 39-58.
- PINKER, A.  
2007 « On the Meaning of קשה רבה in Gen 21 : 20 », *RB* 114, p. 321-332
- PITARD, W. T.  
1987 *Ancient Damascus*, Winona Lake, Eisenbrauns, 1987.

## Le testament d'Élisée

- PRITCHARD, J.  
1955 *Ancient Near Eastern Texts Relating to the Old Testament*, 2<sup>nd</sup> éd., Princeton, Princeton University Press.
- PUECH, E.  
1992 « La Stèle de Bar-Hadad à Melqart et les rois d'Arpad », *RB* 99, p. 311-334.  
2000 « Les pointes de flèches inscrites de la fin du II<sup>ème</sup> millénaire en Phénicie et en Canaan », dans M. E. AUBET-SEMMLER et M. BARTHELEMY (éd.), *Actas del IV Congreso Internacional de Estudios Fenicios y Púnicos*, vol. 1, Cádiz, p. 260-262.
- RAHLFS, A.  
1965 *Septuaginta-Studien I-III. 2. Auflage*, Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen.
- REHM, M.  
1982 *Das zweite Buch der Könige. Ein Kommentar*, Würzburg, Echter Verlag.
- RENDSBURG, G. A.  
2002 *Israelian Hebrew in the Book of Kings* (Occasional Publications of the Department of Near Eastern Studies and the Program of Jewish Studies, Cornell University, n°5), Bethesda, CDL Press.
- RICHELLE, M.  
2009 « Recension de P. Hugo, *Les deux visages d'Élie* [Hugo 2006a] », *RB* 116/3, p. 451-457.  
2010a « Élie et Élisée, auriges d'Israël. Une métaphore militaire oubliée en 2 R 2,12 et 13,14 », *RB* 117, p. 321-336.  
2010b « Les conquêtes de Hazaël selon la recension lucianique en 4 Règles 13,22 », *BN* 146, p. 19-25.
- RÖLLIG, W.  
2009 « Die Inschriften des Ninurta-Bēlu-Ušur, Statthalters von Kār-Salmānu-Ašarēd. Teil I », dans M. LUUKKO, S. SVÄRD and R. MATTILA, *Of God(s), Trees, Kings, and Scholars. Neo-Assyrian and Related Studies in Honour of Simo Parpola* (Studia Orientalia 106), Helsinki, Finnish Oriental Society, p. 265-278.
- RÖMER, T.  
1990 *Israels Väter. Untersuchungen zur Väterthematik im Deuteronomium und in der deuteronomistischen Tradition* (OBO 99), Freiburg/Göttingen, Universitätsverlag Freiburg/Vanderhoeck & Ruprecht.  
2007 *La première histoire d'Israël. L'école deutéronomiste à l'œuvre*, trad. F. Smyth, Genève, Labor et Fides (éd. angl. orig. : *The So-Called Deuteronomistic History*, London, Continuum, 2006).
- ROMERO, C. G.  
1992 « Beth-Jeshimoth », dans *ABD*, vol. 2, p. 689.
- SABATIER, P.  
1743 *Bibliorum sacrorum latinae versiones antiquae, seu vetus latina, et caeterae quaecunque in codicibus mss. & antiquorum libris reperiri potuerunt*, 3 vol., Reims, 1743 (réimpr. Turnhout 1981).

## Bibliographie

- ŠANDA, A.  
1912 *Die Bücher der Könige*, Würzburg, Echter.
- SARNA, N.  
1959 « The Interchange Between the Prepositions *Beth* and *Min* in Biblical Hebrew », *JBL* 78, p. 310-313.
- SASS, B.  
2010 « Arrowheads with Phoenician Inscriptions : If not Instruments of Belomancy, what ? », dans J.-M. DURAND et A. JACQUET (éd.), *Magie et divination dans les cultures de l'Orient* (Cahiers de l'Institut du Proche-Orient ancien du Collège de France 3), Paris, Maisonneuve, p. 61-72.
- SCHENKER, A.  
1996 « Un cas de critique narrative au service de la critique textuelle (1 Rois 11,43-12,2-3.20) », *Biblica* 77, p. 219-226.  
2000 *Septante et texte massorétique dans l'histoire la plus ancienne du texte de 1 R 2-14* (CahRB 48), Paris, Gabalda.  
2003 « Junge Garden oder akrobatische Tänzner ? Das Verhältnis zwischen 1 Kön 20 MT und 3 Regn 21 LXX », dans A. SCHENKER (éd.), *The Earliest Text of the Hebrew Bible*, Atlanta, Society of Biblical Literature, 2003, p. 17-34.  
2004a *Älteste Textgeschichte der Königsbücher. Der hebraische Vorlage der ursprünglichen Septuaginta als älteste Textform der Königsbücher* (OBO 199), Fribourg/Göttingen, Academic Press Fribourg, Vandenhoeck & Ruprecht.  
2004b « Un jugement prophétique contre le roi d'Israël : en même temps une comparaison entre le texte massorétique (TM) et la base hébraïque de l'ancienne Septante (LXX) en 1 Rois 20, 38-43 (3 Règnes 21, 39-43) », dans E. BONS (éd.), *Le jugement dans l'un et l'autre Testament*, Paris, Cerf.  
2010a « The Septuagint in the Text History of 1-2 Kings », dans B. HALPERN et A. LEMAIRE (éd.), *The Book of Kings. Sources, Composition, Historiography and Reception* (VTSup 129), Leiden/Boston, Brill, p. 3-17.  
2010b « Man bittet um das Gegenargument ! Von der Eigenart textkritischer Argumentation », *ZAW* 122, p. 53-63.
- SCHENKL, C.  
1897 *Sancti Ambrosii opera. Pars altera* (Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 32/2), Vindobonae, F. Tempsky.
- SCHMITT, H.C.  
1972 *Elisa, Traditionsgeschichtliche Untersuchungen zur vorklassischen nordisraelitischen Prophetie*, Gütersloher Verlag, Gütersloh.
- SEELY, D. R.  
1992 « Arabah », dans *ABD* 1, p. 321-324.
- STECK, O. H.  
1968 *Überlieferung und Zeitgeschichte in den Elia-Erzählung* (WMANT 26), Neukirchen-Vluyn, Neukirchener Verlag.

## Le testament d'Élisée

- VAN SETERS, J.  
1972 « Confessional Reformulation in the Exilic Period », *VT* 22, p. 448-459.  
1983 *In Search of History. Historiography in the Ancient World and the Origins of Biblical History*, New Haven/London.
- SMELIK, K. A. D.  
2000 « The Inscription of King Meshah » (CoS 2.23), dans HALLO et LAWSON YOUNGER (éd.), 2000, p. 136-137.
- STADE, B. et SCHWALLY, F.  
1904 *The Book of Kings* (The Sacred Books of the Old Testament), Leipzig, Hinrichs.
- STIPP, H.-J.  
1987 *Elischa-Propheten-Göttesmänner. Die Kompositionsgeschichte des Elischazyklus und verwandter Texte, rekonstruiert auf der Basis von Text- und Literarkritik zu 1 Kön 20-22 und 2 Kön 2-7* (Arbeiten zu Text und Sprache im Alten Testament 24), St. Ottilien, EOS Verlag.
- SWEENEY, M. A.  
2007 *I & II Kings. A Commentary* (OTL), Louisville, John Knox.
- THENIUS, O.  
1849 *Die Bücher der Könige* (Kurzgefasstes exegetisches Handbuch zum Alten Testament), Leipzig, Weidmann'sche Buchhandlung.
- TREBOLLE BARRERA, J.  
1980 *Salomón y Jeroboán. Historia de la recensión de 1 Reyes 2-12 ; 14* (Bibliotheca Salmanticensis, Dissertationes 3), Salamanca-Jerusalem.  
1983 « Dos Textos para un relato de resurrección: 2 Re 13,20-21 TM LXX<sup>B</sup>/LXX<sup>L</sup> VL », *Sefarad* 43, p. 3-16.  
1989 *Centena in libros Samuelis et Regum. Variantes textuales y composición literaria en los libros de Samuel y Reyes*, Textos y estudios « Cardenal Cisneros » de la Biblia Políglota Matritense, Instituto de Filología, Madrid.  
1995 « Histoire du texte des livres historiques et histoire de la composition et de la rédaction deutéronomiste avec une publication préliminaire de 4Q481A, "Apocryphe d'Élisée" », dans J. EMERTON (éd.), Congress Volume Paris 1992 (VTSup 61), Leiden/New York/Köln, Brill, p. 327-342.  
2000 « Redaction, Recension and Midrash in the Books of Kings », dans G. KNOPPERS et J. G. MCCONVILLE (éd.) 2000, p. 475-492. Repris de *BIOSSCS* 15, 1982, p. 12-35.  
2003 « The Textcritical Value of the Old Latin in Postqumranic Textual Criticism (1 Kgs 18:26-29.36-37) », dans F. GARCIA MARTINEZ, A. STEUDEL et E. TIGCHELAAR (éd.), *From 4QMMT to Resurrection. Mélanges qumraniens en hommage à Emile Puech* (STDJ 61), Leiden/Boston, Brill, p. 313-331.  
*à paraître* « A Double Edition in 2 King 13 : The Masoretic Text and the Old Greek as Attested by the Lucianic and Old Latin Text. »

## Bibliographie

- TURKANIK, A. S.  
2008 *Of Kings and Reigns : A Study of Translation Technique in the Gamma/Gamma Section of 3 Reigns (1 Kings) (FAT II/30)*, Tübingen, Mohr Siebeck.
- UNGER, M. F.  
1957 *Israel and the Aramaeans of Damascus : A Study in Archaeological Illumination of Biblical History*, London, James Clarke.
- WALTKE, B. et M. O'CONNOR, M.  
1990 *An Introduction to Biblical Hebrew Syntax*, Winona Lake, Eisenbrauns.
- WEVERS, J. W.  
2001 « Aram and Aramaean in the Septuagint », dans DAVIAU, WEVERS et WEIGL (éd.) 2001, p. 237-251.
- WÜRTHWEIN, E.  
1984 *Die Bücher der Könige. 1. Kön. 17 – 2. Kön. 25 (ATD 11.2)*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht.
- ZERTAL, M.  
2004 *The Manasseh Hill Country Survey, vol. 1: The Shechem Syncline (Culture and History of the Ancient Near East 21.1)*, Leiden/Boston, Brill.

## Index des auteurs cités

---

- ABEL, 59, 95, 98  
AHARONI, 58, 59, 98  
AHLSTRÖM, 95  
ALBRIGHT, 59, 136,  
BARRICK, 27  
BECK, 133  
BENZINGER, 30, 75, 93, 109, 117,  
118, 137  
BRIEND, 93, 131  
BROCK, 9  
BROOKE, 9, 100  
BUIS, 87, 109, 110  
BURNEY, 30, 75, 108, 109, 112, 118  
BUSTO SAIZ, 9, 13, 41, 100  
CAMPBELL, 130, 133  
CANAS REÍLLO, 39, 76, 78, 96, 97, 99  
COGAN ET TADMOR, 78, 95, 98, 106,  
107, 109, 110, 111, 112  
CONTI, 43  
COOK, 112  
COUROYER, 28  
CROUWEL, 44  
DALLEY, 44  
DELORME, 131  
DEVRIES, 69, 137  
DIERCKS, 37  
DIETRICH, 133  
DOGNIER, 96  
DRIVER, 3, 25, 30  
DUPONT-SOMMER, 136  
DUSSAUD, 59  
EISSFELDT, 130  
ELITZUR, 59  
EPHREM, 43  
FERNÁNDEZ MARCOS, 9, 13, 39, 41,  
76, 78, 96, 97, 99, 100, 114,  
FIELD, 111  
FISCHER, 9, 13, 38, 65, 66  
FOHRER, 133  
FRANKEL, 58, 95, 98  
FRITZ, 94, 109, 137  
GASS, 95, 98  
GEOGHEGAN, 92  
GIBSON, 16, 30, 79, 102, 106, 114  
GOGEL, 57  
GONÇALVES, 127, 131  
GRAY, 27, 28, 66, 67, 75, 89, 91, 94,  
99, 107, 109, 110, 118, 129, 133,  
137  
GRELOT, 27  
GRILLET ET LESTIENNE, 96, 99  
HARAN, 89, 102  
HARL, 96  
HAYES, 69, 137  
HENTSCHEL, 133  
HERR, 98  
HOBBS, 93, 111, 119, 129  
HUGO, 7, 8, 9, 10, 11, 18, 32, 63, 128  
HUTTON, 130  
JEPSEN, 66, 95, 102, 137  
JOOSTEN, 94  
KITTEL, 75, 93, 98, 108, 109, 118,  
119, 131  
KLOSTERMANN, 17, 30, 99, 109, 118  
KREUZER, 9  
LAMB, 94  
LEMAIRE, 22, 44, 66, 100, 129, 130,  
137

## Index des auteurs cités

- LEVIN, 95, 98  
LIPINSKI, 31, 66, 95, 97, 136, 137  
LITTAUER, 44  
MAZAR, 95  
MCCARTER, 130, 131  
MCKENZIE, 39, 95, 99, 130, 133, 134  
MCLEAN, 9, 100  
MESHEL, 98  
MILGROM, 94  
MILLER, 69, 133, 137  
MINOKAMI, 130  
MONTGOMERY, 22, 28, 61, 75, 89,  
91, 93, 109, 110, 112, 114, 117,  
119, 129, 133  
MORENO HERNÁNDEZ, 37, 38, 40,  
41  
NOCQUET, 48, 49, 52, 130, 131, 134  
NODET, 21, 42, 45, 84  
NOTH, 94, 95, 133  
NOTLEY ET SAFRAI, 59  
O'BRIEN, 130  
OTTO, 127, 129, 130, 131, 133, 139  
PINKER, 28  
PITARD, 66, 136, 137  
PUECH, 28  
RAHLFS, 96, 99  
REHM, 93  
RENDSBURG, 112, 129  
RICHELLE, 1, 7, 22, 36, 95  
RÖLLIG, 60  
RÖMER, 92, 93, 94, 130, 134  
ROMERO, 98  
ŠANDA, 60, 114, 118, 129  
SARNA, 110  
SASS, 28  
SCHENKER, 7, 8, 68, 95, 96, 98, 99,  
125  
SCHENKL, 37  
SCHMITT, 129, 130, 133  
SEELY, 98  
SMELIK, 102  
SPOTTORNO DÍAZ-CARO, 39, 76, 78,  
96, 97, 99  
STADE, 106, 107, 108, 109, 110, 114,  
118  
STECK, 133  
STIPP, 118, 133  
SWEENEY, 69, 98, 109, 137  
THACKERAY, 9, 100  
THENIUS, 92, 119  
TREBOLLE BARRERA, 7, 8, 9, 11, 52,  
59, 64, 67, 71, 84, 85, 125  
TURKANIK, 8  
UNGER, 136  
VAN KEULEN, 7  
VAN SETERS, 92, 133  
WEVERS, 99, 139, 141  
WÜRTHWEIN, 92, 93, 94, 102, 109,  
133  
ZERTAL, 59

# Table des matières

---

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>7</b>
<b>CHAPITRE 1 : LA VISITE DU ROI CHEZ ELISEE</b>	<b>11</b>
1. Les principales formes textuelles et leurs variantes	12
2. Le récit selon le texte massorétique	19
2.1. Structure	19
2.2. Stratégie narrative	21
3. Le récit selon la Septante	32
3.1. Comparaison des témoins de la Septante, et structure	32
3.1.1. Identification des différences majeures	32
3.1.2. Le « plus » du texte antiochien au v. 18	33
3.1.3. Le « plus » de la <i>Vetus Latina</i> au v. 17	33
3.1.4. L'emplacement de la péricope	36
3.2. Stratégie narrative	36
3.2.1. Le titre accordé à Élisée	36
3.2.2. L'impact narratif du « plus » du v. 17	44
3.2.3. La réaction d'Élisée	47
3.2.4. L'emplacement de la péricope	48
4. L'évolution textuelle	56
4.1. La formule utilisée par le roi	56
4.2. La localisation des victoires (v.17)	58
4.3. Salut contre Aram ou en Israël ? (v.17)	61
4.4. Le supplément du v. 17b	61
4.5. La réaction d'Élisée : irrité ou attristé ?	63
4.6. Le nom du roi et la place de la péricope	63
4.6.1. Les explications envisageables	64
4.6.2. L'hypothèse d'un emplacement primitif au chapitre 13	65
4.6.3. L'hypothèse d'un emplacement primitif au chap. 10	66
4.6.4. Conclusion	70
5. Bilan	70

## Table des matières

<b>CHAPITRE 2 : UNE RESURRECTION</b>	<b>73</b>
1. Les principales formes textuelles et leurs variantes	73
2. Le récit selon le texte massorétique	79
3. Le récit selon le texte antiochien	81
4. Le récit selon la <i>Vetus Latina</i>	81
5. L'évolution textuelle	82
5.1. Le texte antiochien comme compromis	82
5.2. Le scénario d'une clarification et d'une exonération des Israélites par la <i>Vorlage</i> de la Septante	83
5.3. Le scénario d'une censure du côté du TM	84
5.4. Bilan	85
6. Liens entre 2 Rois 13.14-20a et 20b-21	86
<b>CHAPITRE 3 : LA RECONQUETE TERRITORIALE</b>	<b>88</b>
1. Les principales formes textuelles et leurs variantes	88
2. Le commentaire théologique du v. 23	91
2.1. La forme du verset	91
2.2. La place du verset	93
3. Les conquêtes de Hazaël (v. 22 LXX <sup>1</sup> )	95
4. Des précisions supplémentaires dans la LXX <sup>1</sup>	101
<b>CHAPITRE 4 : LE CONFLIT AVEC AMASIAS</b>	<b>104</b>
1. Les principales formes textuelles et leurs variantes	104
2. Etude des variantes majeures	108
3. Remarque sur l'origine de la péricope	112
<b>CHAPITRE 5: LE CADRE DE LA SECTION</b>	<b>113</b>
1. Les divergences des traditions textuelles	113
2. Une explication possible	117
<b>CONCLUSION</b>	<b>121</b>
<b>ANNEXE</b>	
1. Vers le texte de base pour les raisonnements diachroniques	126
2. Les récits sur Élisée	127
2.1. Lien entre la péricope double et le reste du cycle d'Élisée	127
2.2. Date de composition	129
2.2.1. Le cycle d'Élisée en général	129

2.2.2. Le récit de 2 Rois 13.14-21 en particulier	131
2.3. Date de l'insertion dans le second livre des Rois	132
3. La guerre araméenne de 1 Rois 20	135
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>138</b>
<b>INDEX DES AUTEURS CITES</b>	<b>150</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>152</b>